



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



Enquête socioéconomique 2014 Auprès des partenaires de la RNN du Val de Loire Mars 2015



Avec le soutien financier de :



Evaluation du
Plan de gestion 2010-2014 de la
RNN du Val de Loire

Mars 2015

LPO France

SEPN

Rédaction :

Emmanuelle CHAMPION (LPO)

Collaboration :

Catherine NEYER

Nicolas POINTECOUTEAU

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Fonderies Royales

8-10 rue du Dr Pujos - CS 90263

17305 ROCHEFORT CEDEX

Tél 05 46 82 12 34

Sommaire

Rappel des objectifs	4
Méthode.....	5
La qualité du relationnel entre la réserve naturelle et les acteurs	7
La perception de la Réserve Naturelle	13
Le niveau d'information des partenaires	23
Acceptation locale, perception, intégration au territoire, valeur ajoutée.....	32
Le niveau de compréhension de la dynamique fluviale.....	42
Conclusion générale : en résumé... ..	47
Conclusion pour les objectifs visés par le plan de gestion 2010-2014.....	47
Perspectives / évolution du formulaire d'enquête	57
ANNEXES.....	58
Annexe 1. Liste des acteurs interviewés	59
Liste et nom des acteurs interviewés.....	59
Annexe 2. Formulaire d'enquête.....	61
Questionnaire d'évaluation Plan de gestion 2010-2014.	62
Annexe 3. Liste totale des actions RN évoquées au cours des entretiens	66
Annexe 4. Système de notation des réponses - partenaires.....	67
Annexe 5. Atouts et inconvénients listés par les partenaires	72
Annexe 6. Commentaires libres des partenaires	74

Rappel des objectifs

L'enquête menée auprès des acteurs de la RN en 2014 vient compléter celle conduite auprès des usagers en 2013. Ensemble, elles doivent permettre aux gestionnaires d'évaluer si les objectifs du plan de gestion 2010-2014 sont atteints et d'orienter ses priorités d'action pour la prochaine période.

Sont visés en particulier par l'enquête « acteurs » :

- d'une part l'intégration globale de la RN dans son territoire ;
- d'autre part la compréhension des enjeux liés à la dynamique fluviale par les acteurs locaux.

Objectifs du plan	Les attendus à l'issue du PG 2010-2014
OP 1-2 Sensibiliser les décideurs, élus et la population locale aux enjeux liés à la dynamique fluviale et à leurs interactions avec la conservation du patrimoine naturel	La dynamique fluviale est : <ul style="list-style-type: none"> - connue et comprise (liens de causes à effets) - prise en compte dans les projets locaux
OP 5-2 Sensibiliser les usagers pour limiter les atteintes aux milieux naturels, la faune, la flore	Les acteurs (élus, décideurs, riverains et usagers) connaissent : <ul style="list-style-type: none"> • l'existence de la RN, • ses limites • sa réglementation <p>Les documents édités par la RN (dépliant, programme d'animation, doc com PG) sont connus des usagers, connus et améliorent le niveau d'information des usagers</p>
OLT6 Améliorer l'ancrage local et informer sur les enjeux de la RN	La RN est connue Usagers et les partenaires connaissent et comprennent mieux : <ul style="list-style-type: none"> - patrimoine et principaux enjeux de la RN - les actions menées par les gestionnaires de la RN <p>La RN est acceptée, intégrée et appropriée Les acteurs reconnaissent : <ul style="list-style-type: none"> - l'utilité et la légitimité de la RN (écologique) (<i>la RN est acceptée</i>) - la nécessité de prendre en compte son existence et ses enjeux de conservation (<i>la RN est intégrée</i>) - la valeur ajoutée de la RN pour son territoire (<i>la RN est valorisée et considérée comme un acteur positif du territoire</i>) <p>La RN entretient un relationLa RN entretient un relationnel de qualité avec les acteurs locaux</p> </p>

Figure 1. Attendus précisés des objectifs du plan de gestion en lien avec l'enquête « acteurs »

Méthode

Echantillonnage

Sur la base d'un formulaire d'enquête¹ (annexe 2), 20 entretiens ont été conduits auprès de 20 acteurs représentatifs (annexe 1) dont la liste a été fournie par les gestionnaires, soit :

- 7 élus (entretiens physiques les 20, 21 et 22 juin 2014) et 13 partenaires du territoire proche (entretiens téléphoniques en août 2014).
- 55% (11 partenaires) sont membres du Comité Consultatif de gestion (CCG), et 45% (9) n'en sont pas membres.
- 65% (13 partenaires) sont localisés en Nièvre, et 35% (7 partenaires) dans le Cher
- L'échantillonnage est représentatif, à parts égales, de tous les types d'activités ou de partenaires en lien avec la RN. Il est légèrement différent de l'échantillon de personne ayant répondu au questionnaire de l'enquête auprès des partenaires menée en 2007 à l'occasion de l'évaluation du PG1 (cf annexe 1 Liste des acteurs interviewés).

Déroulement des entretiens

Ces entretiens se sont déroulés en deux parties : la **première partie** sous forme de discussion avec l'enquêtrice (E. Champion/LPO) sur la base d'un guide d'entretien semi-directif ayant pour but de collecter des informations qualitatives ; la **seconde partie** sur la base d'un questionnaire semi-quantitatif à remplir seul par les enquêtés à l'issue de l'entretien.

Analyse des résultats

Le questionnaire est analysé anonymement et les résultats présentés de même (seul le type de partenaire est parfois mentionné). Même chose en cas de citation ou d'extrait d'avis.

L'Intégration locale de la RN peut être évaluée à partir de plusieurs paramètres, qui vont du plus simple au plus complexe, et auxquels les diverses questions permettent, ensemble, de répondre :

- Connaissance du gestionnaire de la RN par les acteurs locaux (question n°2),
- Connaissance de la RN : existence, limites, missions, patrimoine, enjeux, actions, documents édités (questions n°20, 21, 22, 23)
- Qualité du relationnel avec les gestionnaires (questions n°3,4,5)
- Acceptation locale et perception (questions n°1, 5, 6, 10, 12, 13, 14, 24, 25, 26)
- Implication des acteurs dans la vie de la RN (questions n°1, 7, 8, 9, 13)
- Valeur ajoutée ressentie de la RN dans le territoire (les acteurs reconnaissent la valeur intrinsèque de la RN, son utilité, sa valeur ajoutée pour le territoire) (questions n°13, 24, 25, 26)

L'amélioration de la connaissance et de la compréhension des enjeux liés à la dynamique fluviale constitue le 2nd enjeu du plan de gestion : la RN agissant pour améliorer la compréhension de cette dynamique (liens de causes à effets) et donc sa meilleure prise en compte dans les projets par les acteurs, à des échelles supra-territoriales (questions n°10, 11, 12, 13, 14)

Afin de répondre aux questions que se posent les gestionnaires à l'issue du plan de gestion 2010-2014, l'analyse des questions se rapporte comme suit aux attendus du plan de gestion (Figure 1).

¹ Nota : cette brève enquête ne constitue par une étude socio-économique complète : une telle étude nécessite souvent plusieurs mois de travail, et l'appui de personnes spécialisées en sciences économiques et sociales.

Objectifs du plan	Attendus à l'issue du PG 2010-2014	Questions de l'enquête 2014 apportant des éléments de réponse à cet attendu
OP 1-2 Sensibiliser les décideurs, élus et la population locale aux enjeux liés à la dynamique fluviale et à leurs interactions avec la conservation du patrimoine naturel	La dynamique fluviale est : <ul style="list-style-type: none"> - connue et comprise (liens de causes à effets) - prise en compte dans les projets locaux 	15,16,17,18,19
OP52 Sensibiliser les usagers pour limiter les atteintes aux milieux naturels, la faune, la flore	Les acteurs (élus, décideurs, riverains et usagers) connaissent : <ul style="list-style-type: none"> • l'existence de la RN, • ses limites • sa réglementation 	11
	Les documents édités par la RN (dépliant, programme d'animation, doc com PG) sont connus des usagers, connus et améliorent le niveau d'information des usagers	23
OLT6 Améliorer l'ancrage local et informer sur les enjeux de la RN	Les acteurs connaissent : <ul style="list-style-type: none"> - ses missions - son patrimoine - les actions menées par les gestionnaires - connaissent le patrimoine 	1,2,6,7,8,9,10, 12, 20,21, 22
	Les acteurs reconnaissent <ul style="list-style-type: none"> - l'utilité de la RN (écologique) (<i>la RN est acceptée</i>) 	12, 24,25,26
	<ul style="list-style-type: none"> - la valeur intrinsèque de la RN (<i>la RN est comprise</i>) 	1, 2, 12, 24,25,26
	<ul style="list-style-type: none"> - la valeur ajoutée de la RN pour son territoire (<i>la RN est valorisée et considérée comme un acteur positif du territoire</i>) 	13, 14, 24, 25, 26
	La RN entretient un relationnel de qualité avec les acteurs locaux	3,4,5

Figure 2. Questions de l'Enquête 2014 apportant des éléments de réponse à l'évaluation des objectifs du plan de gestion

Certaines questions sont identiques à celles du questionnaire « usagers » 2013, ce qui permet d'analyser les résultats pour les 2 publics, séparément et cumulativement. Attention, ceci n'est valable que lorsque les données collectées en 2013 ont été saisies d'une manière qui permette de le faire sans introduire de biais d'observation.

Thème	N° question Enquête « Usagers » 2013	N° question Enquête « Acteurs » 2014
Connaissance actions menées par la RN	16, 17	22
Connaissance Docs de communication édités	28	23
Connaissance patrimoine RN	14, 15	21
Connaissance réglementation	19, 20	11

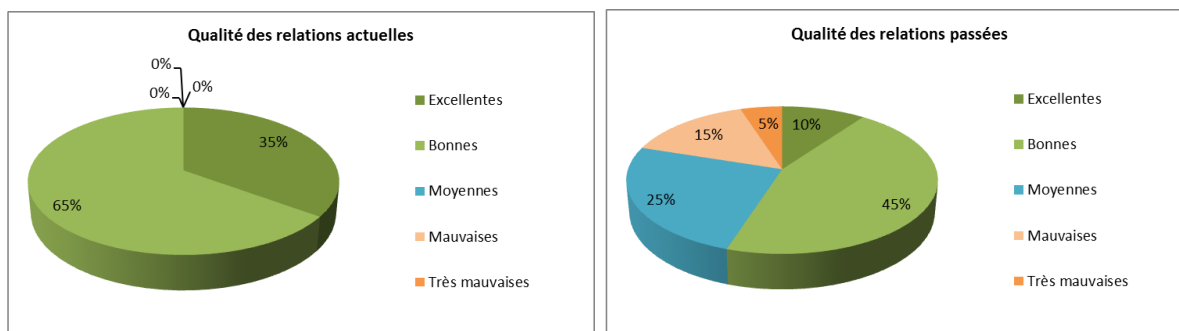
Lorsque ce fut pertinent (questions 2007 similaires dont les réponses ont été saisies sous une forme qui permette encore elur analyse en 2014), des comparaisons de résultats ont été réalisées avec l'enquête « acteurs » conduite en 2007.

La qualité du relationnel entre la réserve naturelle et les acteurs

Relationnel entre partenaires et gestionnaires de la RN (questions 3, 4 & 5)

Le fait le plus marquant est l'**excellente qualité du relationnel développé par le conservateur N. Pointecouteau**, dont la disponibilité, la réactivité, la gentillesse, la capacité à négocier et trouver des compromis, la grande pédagogie... sont des qualités appréciées et **unaniment plébiscitées**, ainsi que le respect mutuel et réciproque. Ceci est toujours vrai, même lorsque les partenaires mentionnent d'éventuels désaccords (par exemple sur « *des points techniques ou sur une vision politique de l'environnement* »). Ces deux extraits résument bien l'esprit général de l'ensemble des réponses : « *Même si nous pouvons avoir des désaccords sur certains points, les relations sont et ont toujours été excellentes* » ou « *Il peut exister des frictions, mais les relations sont toujours très bonnes, ce sont des relations contemporaines et entre gens de bon escient* ».

Cette distinction spontanée entre la forme (« *sur le plan humain, les relations sont toujours bonnes* ») et le fond (« *sur les résultats, on n'est pas toujours d'accord* ») témoigne d'une relation apaisée et d'une bonne capacité à dépersonnaliser le débat, gage de réussite. Certains partenaires l'expriment d'ailleurs ainsi d'eux-mêmes : « *En 10 ans, il a inversé la tendance entre le rejet radical initial et l'acceptation actuelle. Un signe qui ne trompe pas, c'est la façon dont on parlait de lui (noms d'oiseaux...) et les dégradations des panneaux (tirs...); maintenant il est « Nicolas » et il n'y a plus du tout de dégradations. Même les chasseurs qui le rejetaient, désormais en rigolent voire l'apprécient.* ». La reconnaissance des qualités du conservateur N. Pointecouteau est unanime : « *L'avantage qu'on a eu c'est d'avoir quelqu'un comme NP qui n'est pas borné et accepte les passions de chacun* ».



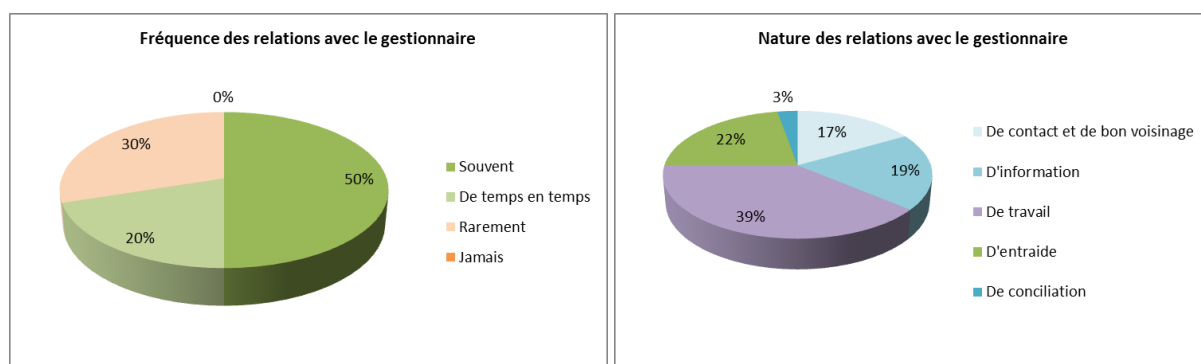
Il est important de noter que la majorité a mentionné une **nette évolution de la qualité des relations au fil du temps**², et de fait, elle qualifie différemment la qualité des relations « antérieures » (en référence au « *début de la RN* » ou « *jusqu'à il y a 8-10 ans* ») : « *Initialement, les relations étaient mauvaises, il y avait des blocages et beaucoup d'incompréhensions.* ». La raison invoquée pour les progrès enregistrés est « *liée à des personnes et à l'émergence de thèmes communs* », au fait que « *au début, la création de la RN, ça a été un choc, les gens se méfiaient* », et également à la position initiale du Conservateur « *très strict* »³ et à qui l'on pardonne cependant « *il fallait bien qu'il pose les bases et qu'il se fasse respecter* ».

² Bien que le formulaire initial ne prévoyât pas de question relative à la qualité antérieure des relations, les partenaires mentionnaient toujours cet état passé au fil de la conversation (souvent référé à la création de la RN et/ou à n-8/10). L'enquêtrice a donc conservé l'information lors des premiers entretiens, et a posé systématiquement la question dans les suivants lorsque cette précision n'était pas apportée. Ainsi, une approche de l'évolution qualitative du relationnel peut être proposée.

³ Ce ressenti est peut-être aussi lié à la présence il y a quelques années sur le territoire d'une autre personne en charge d'aspects environnementaux (« collègue » évoqué plusieurs fois sans que personne puisse mentionner sa fonction exacte), dont l'intransigeance

Les relations sont aussi, à 64% de très haut niveau dans leur nature : de travail, de conciliation, voire même d'entraide à 22%. Ce paramètre est également un témoin de l'ancrage de la RN dans son territoire : **la RN est devenue un partenaire réel**, et non pas uniquement un simple « pourvoyeur d'information ». Bien entendu, nature et fréquence restent directement liées au type de partenaire : elle est forte avec les communes, et souvent moindre avec les autres. Certains des partenaires ayant des relations « rares » avec la RN, ont précisé que « *un peu plus souvent serait mieux, même de manière informelle, comme un coup de fil* » tout en exprimant avoir conscience que c'est aussi à eux de venir vers la RN.

Lorsque les organismes gestionnaires ont pu être cités à la question 1, les partenaires ont mentionné n'avoir aucune relation avec eux.



Le relationnel développé est de haute qualité, tant dans sa nature que dans sa qualité humaine et professionnelle, même en cas de désaccord de fond. Les expressions spontanées des partenaires témoignent d'un contexte relationnel apaisé, propice aux échanges constructifs et gage de réussite dans l'intégration locale. La RN est devenue un réel partenaire.

Les gestionnaires vous informent-ils suffisamment ? (question 6)

La moitié des partenaires s'estiment suffisamment informés des actions conduites par les gestionnaires (48% en 2007), et seul un faible pourcentage (15%) estime l'information insuffisante (1 des 7 communes, et 2 des 13 autres partenaires) contre 52% en 2007⁴. **Ceci montre donc une nette progression au cours du PG2.** Le pourcentage de satisfaction est un peu supérieur (55%) si on analyse seulement les réponses des 11 membres du Comité de Gestion (CCG).

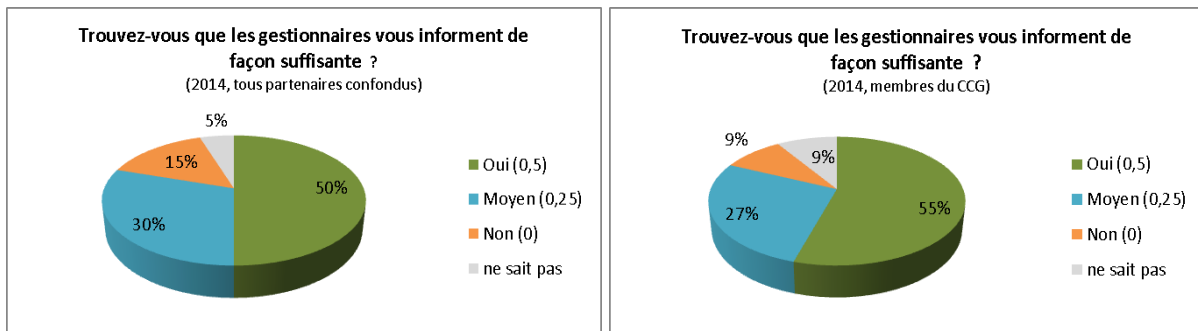
Globalement, la satisfaction est donc bonne ou moyenne. A noter que plusieurs partenaires ayant exprimé une satisfaction moyenne, ont ajouté que de leur côté ils ne faisaient pas non plus forcément la démarche d'aller chercher l'information (manque de temps, d'intérêt, priorité moindre), et que « *on peut toujours faire mieux (de la part de la RN), mais il y faudra plus de moyens (en provenance de l'Etat)* » (ou encore « *On peut toujours faire mieux, mais comment sinon en ayant plus de personnel, de temps...* »).

A noter cette remarque très pertinente : « *Le nécessaire est fait par la RN. A noter que pour informer, il faut être 2 : 1 émetteur, 1 récipiendaire. Or, nous sommes trop sollicités [...], nous ne pouvons donc pas emmagasiner plus d'info de toute façon* ».

L'absence total d'intérêt est un ressenti extrêmement minoritaire (1 seul cas) : « *Ils envoient des docs souvent en Mairie, des infos, tout. C'est pas mal fait d'ailleurs. Mais c'est fait pour les "puristes écologiques" et ça n'intéresse qu'eux* ».

« écolo » a été plusieurs fois notée par les partenaires. Il est possible que cette situation ait généré une confusion voire une contagion des avis défavorables portés sur les acteurs en charge de l'environnement.

⁴ Et ce, bien que l'enquête 2007 fut moins précise : réponses limitées à 2 modalités oui/non.



Les vecteurs d'information les plus cités sont les mails, les plaquettes laissées en Mairie, les interventions en conseil municipal, le contact direct « avec Nicolas » (téléphone ou sur place, « il se déplace dès qu'on a besoin »).

Les éléments les plus appréciés par les partenaires sont :

- Le contact direct (« les discussions directes avec Nicolas, c'est ce qui est le mieux »)
- L'intervention annuelle en conseil municipal
- L'information donnée en Comité de Gestion (mais qui se limite donc à ses membres) ; plusieurs partenaires mentionnent sur ce point que le CCG est le seul lieu où ils reçoivent certaines informations (exemples : « Nicolas et le CCG sont les pivots de l'information. Exemple pour le captage de Bourges, la Mairie n'a d'information que grâce et par la RN lors des CCG. Autre exemple, sur les travaux en DPF, la DDT ne contacte jamais la commune. Toutes les infos dont dispose la commune sont apportées grâce au CCG. »).

Les partenaires ont souvent émis des suggestions pour améliorer l'information, son efficacité vis-à-vis des habitants (notamment rôle de relai des mairies et de la presse) :

- Informer plus sur les actions de gestion : le ressenti actuel des partenaires, que reconnaissent d'ailleurs les gestionnaires, est que la RN communique majoritairement sur ses actions pédagogiques (sorties, conférences...) et beaucoup moins sur ses actions de gestion, de suivi biologique, de surveillance... (ex. « [...] en dehors des actions de pédagogie/anim ou des actions pour lesquelles existe une communication publique (ex. communiqué de presse...), nous n'avons pas d'info sur le travail mené au quotidien. »). Plusieurs partenaires soulignent que les habitants ont besoin de comprendre « à quoi sert la réserve » : la communication sur les réalisations concrètes est donc importante. A noter que le rôle de la RN relatif à l'évolution des politiques territoriales (de gestion de l'eau ou autre...), n'apparaît jamais dans les actions citées, voire même apparaît sous la forme « la RN n'a aucun poids dans ce domaine-là, c'est dommage » ;
- Diffuser suffisamment d'info pour alimenter le bulletin municipal (soit par reprise directe des docs RN, soit sous la forme d'une réécriture plus ludique par la Mairie) : déjà considéré comme étant le cas par certaines communes ; d'autres semblent ne pas recevoir l'information (réviser la liste d'envoi mail en ciblant les interlocuteurs référents de la RN ?) ; d'autres enfin la reçoivent mais n'ont-ils pas conscience de leur rôle de relai ;
- Mieux s'appuyer sur le rôle de relai de la presse locale, en informant en amont (plutôt qu'envoyer un Communiqué de Presse a posteriori) ;
- Attention dans la communication du gestionnaire de la RN, mais également celle effectuée par d'autres acteurs du territoire : la confusion entre la RN et d'autres outils (Natura 2000, espaces CENC...) est souvent évoquée au fil des entretiens (ex. « Il y a un flou entre la RN, le conservatoire et Natura 2000 (qui fait quoi ?) »).

👉 Le niveau d'information ressenti par les partenaires est satisfaisant, quoiqu'il reste une marge de progrès pour que l'information atteigne véritablement sa cible, par exemple : identifier ou vérifier

l'identification des « bonnes » personnes-relai au sein des équipes des partenaires (ou simple mise à jour des mailing-liste), communiquer plus sur les actions autres que pédagogiques, s'appuyer plus sur le rôle de relai de la presse locale, responsabiliser les communes sur leur propre rôle de relai vis-à-vis des habitants

Vous sentez-vous associé au choix/réalisation des actions conduites, et impliqué dans la vie de la RN ? (questions 7-8)

Un peu plus de la moitié des partenaires (**55%**) se sentent associés et impliqués dans la vie de la RN, le choix et/ou la réalisation des actions (ex. : « *Nous nous sentons impliqués à la fois en tant que citoyens et Elus* »). La comparaison de ces résultats avec ceux obtenus en 2007 nécessite de considérer à la fois les réponses « oui » et moyennement⁵, qui totalisent 65% en 2014, contre seulement 52% de « oui » en 2007, soit une **très nette progression**. Une même proportion de partenaires considère le **niveau d'implication satisfaisant**. A noter que ce ne sont pas forcément les mêmes, et tous les cas de figure sont possibles.

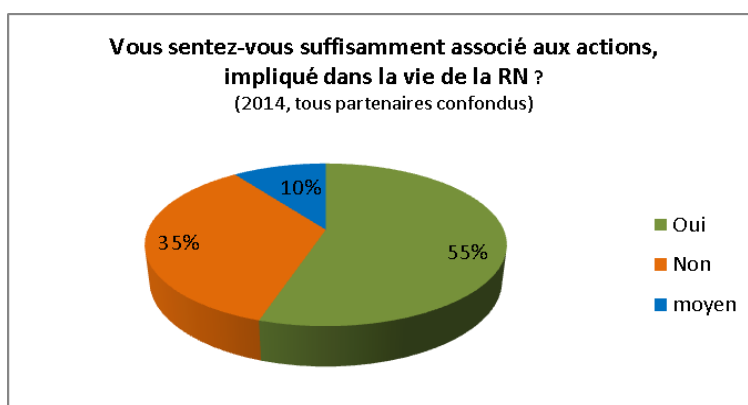
Le niveau d'implication est considéré satisfaisant :

- lorsque le partenaire se sent associé/impliqué et éventuellement qu'il ne ressent pas le besoin de l'être plus : « *pas le temps* », « *pas de priorité sur ce thème* » ou « *pas de besoin* » sont les raisons invoquées ;
- ou lorsqu'il ne ressent pas du tout le besoin d'être impliqué.

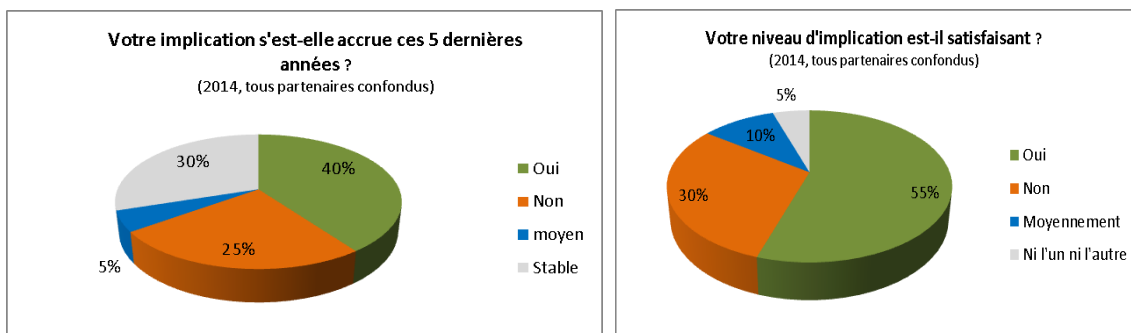
Le niveau d'implication est parfois considéré insuffisant (ex. : « *nous sommes informés, mais pas associés* ») alors même que le partenaire se considère impliqué de manière croissante au fil du temps : cette apparente contradiction indique que le partenaire reste en attente d'un niveau supérieur.

Les partenaires qui se sentent impliqués expriment souvent une forme de prise en main de leur propre rôle (« *relai d'information* » ou « *relai d'action* » selon le partenaire).

Les résultats sont sensiblement les mêmes si on considère seulement le sous-échantillon des 7 Mairies, ou celui des membres du CCG.



⁵ Enquête 2007 moins précise, réponses limitées à 2 modalités oui/non.

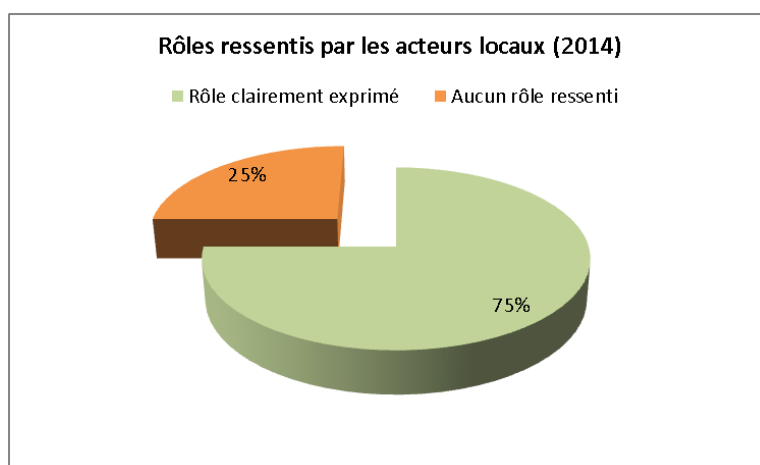


La forte proportion (**40%**) de partenaires qui considèrent que leur **implication s'est accrue** au cours des 5 dernières années **témoigne sans aucun doute des efforts du gestionnaire** dans ce sens.

Malgré ces excellents résultats, environ un tiers des partenaires ne se sentent pas impliqués, ne ressentent pas de progrès sur les 5 ans écoulés, et considèrent ce niveau insuffisant. Dans ce cas, les attentes ou les suggestions faites pour améliorer ce point rejoignent généralement la notion de groupe de travail participatif ou de tables rondes (« *la nature même de la RN ne permet pas une gestion participative. Néanmoins, s'il existait des tables rondes où nous puissions émettre des idées, nous serions preneur et participerions* », « *Ce serait bien que l'on fasse une table ronde avec toutes les associations riveraines pour discuter [...] Car la Loire, on la connaît tous à des niveaux différents* »). A noter que le comité de gestion ne semble pas être considéré comme une instance répondant à ce besoin, pas plus que la commission « chasse » d'ailleurs très rarement évoquée.

Il est intéressant de mettre en parallèle ces résultats avec l'analyse des réponses exprimées à la question « quel est votre rôle vis-à-vis de la RN ? ». En effet, 75% des partenaires (15) ont clairement exprimé avoir un rôle actif et ont su le définir, alors que seulement 25% d'entre eux (5 dont 4 membres du CCG et 1 non membre ; tous localisés côté Cher de la RN) expriment n'avoir « *aucun rôle* » ou « *ne pas le connaître* ».

Ainsi, la majeure partie des partenaires ont conscience d'avoir un rôle et de l'exercer, l'expriment de manière tout à fait pertinente, et pour autant la moitié d'entre eux ne se sent pas encore assez associée.



Principaux rôles exprimés par les acteurs

En tant que membre du CCG et/ou en tant que commune

- Rôle de porte-parole de la population (relai), rôle de représentation
- Rôle d'expression libre et publique des avis en CCG, relai des avis de la commune
- Le CCG est un temps où il est possible d'appuyer des projets qui intéressent la commune, et d'avoir un retour
- Rôle administratif, de gouvernance, de gestion technique d'un aspect de la RN (DPF, pêche, eau...)

En tant que partenaire technique

- Rôle de trait d'union entre les gens et la RN, rôle de concertation, coordination, médiateur, modérateur
- Rôle de maintien d'une cohérence entre l'activité et la RN
- Faire en sorte que les pratiquants de l'activité prennent en compte la réglementation de la RN, la respectent, et la comprennent. Et qu'ils connaissent l'environnement dans lequel ils exercent leur activité. les informer du rôle de la RN et de sa réglementation, de ses enjeux
- Rôle de relai d'information auprès des habitants et des citoyens
- Rôle de vitrine de la RN.
- Participer aux actions (comptages, suivis poissons...)

A noter que les membres du CCG n'ont, sauf à 1 seule occasion, jamais mentionné le rôle qu'ils peuvent avoir en tant qu'acteurs - relai pouvant influencer sur des politiques territoriales plus vastes qui dépassent le champ d'intervention de la RN, et dont elle a instamment besoin pour pérenniser son intégrité dans le temps et l'espace (hydrologique, connectivité terrestre ou aquatique...).

👉 **55% des partenaires se sentent associés de manière suffisante et de manière satisfaisante. Ce ressenti témoigne sans aucun doute des efforts relationnels et de communication des gestionnaires au cours de la période écoulée du PG2.**

Il reste cependant une marge de progrès, qui repose ici aussi sur la **responsabilisation** des acteurs locaux. Cette perspective pourrait être explorée à trois niveaux :

- en premier lieu, en aidant les partenaires à prendre conscience ou à développer **le rôle qui est déjà le leur et qu'ils n'exercent encore que partiellement** ; en particulier rôle d'acteurs-relais pouvant influencer sur les politiques territoriales qui dépassent le champ d'intervention de la RN ;
- soit en associant plus les acteurs à la **vie du plan de gestion** (évaluation et partage des résultats, définition des actions...) : le travail en groupe engagé à l'occasion de l'évaluation du PG2 pourra amorcer cette dynamique, dont la poursuite dépendra aussi des budgets mobilisables. Il faut noter toutefois que le partage des résultats se fait déjà à l'occasion des CCG annuels, la 1/2j de réunion en salle étant complétée d'1/2j terrain, une situation remarquable et quasi unique en France ;
- soit en associant plus encore les acteurs dans la **réalisation des actions** (s'appuyer plus souvent sur les « forces vives » du territoire : suivis piscicoles, chantiers d'acteurs... ?) ;

Le champ de travail sur la prise de conscience par les acteurs, et l'exercice de leur rôle déjà existant, est important à ce stade.

La RN devra également développer plus ses actions à destination des acteurs de la partie Cher de la RN, dont la perception est bien moins bonne que ceux de la Nièvre.

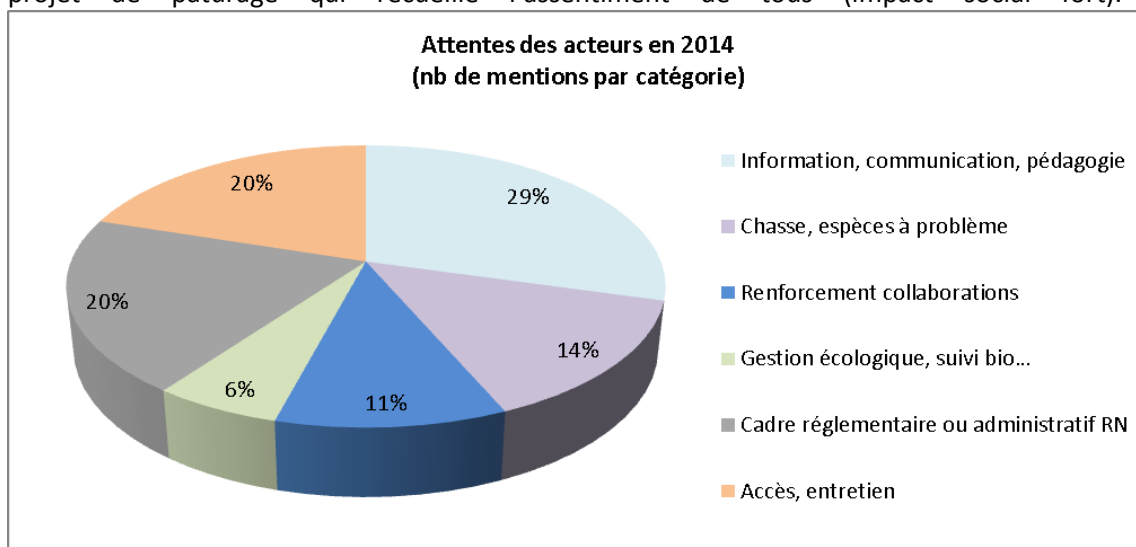
La perception de la Réserve Naturelle

Attentes/espoirs et points d'insatisfaction des partenaires (question 9)

Les partenaires de la RN expriment des attentes et des espoirs, mais extrêmement peu d'insatisfactions : 15 des 20 partenaires interrogés (75%) ont répondu clairement n'avoir « *aucun point d'insatisfaction* » à déplorer vis-à-vis de la RN. Les 5 partenaires restant en ont mentionné 15 (soit 17% des 86 réponses⁶ à cette question 9). Soixante-quinze pour cent (75%) des 15 points d'insatisfaction émanent de partenaires situés dans le Cher.

Les attentes mentionnées se ventilent en 6 catégories :

- 29% (catégorie largement dominante, 25 mentions) des partenaires souhaitent plus de communication de la part de la RN, et surtout **plus de valorisation des résultats obtenus** dans le but de mieux faire connaître et reconnaître la RN et ce qu'elle apporte au territoire ;
- 20% portent sur le cadre réglementaire de la RN : 7 des 13 mentions de cette catégorie traduisent un ressenti « **RN trop stricte** », mais, inversement, les 6 autres traduisent un ressenti « **RN pas assez stricte** », voire « *quand existe un intérêt économique, le pouvoir de la RN se résume à « rien du tout* » ;
- 20% portent sur la notion d'**insuffisance d'entretien de la Loire** (dont « visibilité ») (10 mentions), d'insuffisance ou de restriction des accès à la Loire du fait de la RN (4 mentions), ou d'entretien des sentiers et points d'accès (3 mentions) ;
- 14% portent sur la **problématique de la chasse** (8 mentions) **et les espèces à problème** (Cormoran : 1 mention ; Castors : 3 mentions attirant l'attention de la RN sur cette problématique considérée comme « émergente ») ;
- 11% sont des propositions ou des **souhaits de renfort de collaborations techniques** avec la RN ;
- 6% concernent des attentes en matière de gestion, et plus particulièrement le souhait de voir les **problématiques piscicoles / milieux aquatiques être mieux prises en compte dans le plan de gestion de la RN**, (très légitime pour une RN fluviale !), et le souhait de voir aboutir le projet de pâturage qui recueille l'assentiment de tous (impact social fort).



⁶ 6 des 92 points mentionnés sont des considérations générales sur la gouvernance de la protection de la nature en France, la citoyenneté... qui n'ont pas de lien avec la RN (et ont d'ailleurs été mentionnées comme telles par les personnes interrogées). Ils ne sont pas repris dans les analyses quantitatives.

Zoom : domaine « Information, communication, pédagogie »

Dans ce domaine, les attentes portent sur plusieurs points qui peuvent se résumer ainsi :

- **Transmission plus régulière d'informations** : cette demande, qui émane autant des communes que des autres partenaires, est formulée dans l'optique de pouvoir retransmettre / retranscrire l'information émanant de la RN auprès des habitants/usagers/pratiquants de l'activité concernée... elle rejoint le point ci-après ;
- **Valoriser mieux et plus les résultats acquis grâce à la RN** : les partenaires souhaitent que plus de communication soit faite « sur ce qu'apporte la RN, pour contrecarrer les jugements \pm moqueurs, aider le public à mesurer l'importance de la RN. Notamment avec les scolaires », et au besoin (problème de moyens humains, financiers...), en utilisant plus « le tissu associatif local » ainsi que la presse locale ;
- **Signalétique navigation trop petite et/ou insuffisante** : l'un des partenaires suggère la pose d'un très gros panneau d'entrée « vous entrez dans la RN » et de sortie « vous sortez de la RN », ainsi que cela se pratique dans d'autres pays (Amérique, Australie...)

👉 Le fait que **75% des partenaires expriment n'avoir « aucun point d'insatisfaction »** à déplorer est un très beau témoin de la **réussite du travail d'intégration socio-économique mené par les gestionnaires** de la RN.

Les **attentes les plus fortes relèvent de la communication et de la valorisation des résultats**, et toutes ont pour but de **renforcer l'acceptation de la RN par les citoyens en leur montrant mieux encore l'utilité de la RN pour son territoire**. Il doit donc s'agir là d'un champ de travail important pour le prochain PG. L'analyse de cette question confirme un des ressentis de la question 6, à savoir que les gestionnaires communiquent majoritairement sur les actions pédagogiques et insuffisamment sur les résultats obtenus et sur les actions de gestion, de suivi biologique, de surveillance...

Pour autant, les gestionnaires de la RNNVL font indubitablement partie des gestionnaires de RN qui communiquent le plus, ce qu'atteste la présence d'une chargée de communication dans l'équipe (un cas rare et précieux). Il faut donc pondérer cette attente car, même si **l'on peut toujours faire mieux, la RN fait déjà beaucoup** ! Il faudra donc s'attacher, ce que la RN fait d'ailleurs déjà, à vérifier en permanence l'adéquation de la communication et de l'information, avec les besoins (l'information réalisée atteint-elle les personnes ou les publics visés ?), voir analyse de la question 6.

Zoom : domaine « Chasse, espèces à problèmes »

Le problème autour de la régulation des sangliers apparaît clairement comme le seul point noir de la RN, exprimé comme tel par les partenaires : « *Le seul point noir actuellement est ce problème de chasse (battues administratives)* ». Il réapparaît avec la même intensité d'insatisfaction à la réponse à la question 12 (Les objectifs de la RNVL vous semblent-ils compris et acceptés par les usagers et les riverains ?).

La RN en est tenue pour responsable (« *en tant que riverains et chasseurs locaux, on « subit » cette RN..., les désavantages mais pas les quelques avantages qu'on pourrait en tirer* »)... ou non « *C'est en lien avec la RN mais ne dépend pas d'elle* » ! L'un des partenaires interrogés, riverain et chasseur lui-même, note : « **Le problème « Sangliers » a toujours existé, il n'est pas lié à la RN car le site était déjà en Réserve Ministérielle de Chasse bien avant la création de la RN, et ce problème a juste perduré. La seule différence peut-être est qu'il y a moins de braconniers du fait de la RN, et donc paradoxalement, il y a plus de sangliers car il s'en tue moins par braconnage** ».

Les partenaires expriment systématiquement le même point d'insatisfaction : les **battues administratives et les modalités de leur organisation et de leur déroulement**. Cet extrait d'une interview résume le problème : « *Les sociétaires acceptent bien la présence de la RN, mais en revanche ils n'acceptent pas les battues administratives car pour eux c'est une mauvaise gestion de la chasse* ».

Les modalités sont unanimement récriées, indifféremment pas les chasseurs, les partenaires de la chasse, et les autres acteurs du territoire :

- Les chasseurs locaux ne sont pas impliqués :
 - « *les chasseurs [locaux] ne sont pas associés* »
 - « *pas des battues par des extérieurs au territoire alors que les chasseurs du coin en sont exclus.* »
- Les lieutenants de louveterie sont très décriés (modalités, comportement) :
 - « *les lieutenants de louveterie font ce qu'ils veulent* »
 - « *les lieutenants de louveterie sont des bouchers, ils tuent tout* »
- Les chasseurs locaux ne reçoivent pas les bêtes tuées
 - « *Lorsqu'il s'agit de battues administratives, ils [les chasseurs locaux] n'auraient pas le droit de récupérer leur bête tuée* »
- La position des FDC et des sociétés de chasse peuvent différer :
 - « *la position de la société de chasse et celle de la FDC n'est pas la même. Par exemple, la FDC voudrait organiser des chasses privées payantes, alors que les sangliers et cervidés sont sur RN où les chasseurs locaux n'ont pas de droit de chasse mais payent les dégâts aux cultures quand les sangliers sortent.* »
 - « *de toute façon, entre les fédés et les chasseurs, ils ne s'entendent pas. C'est la guerre* ».

Et les attentes - propositions sont nombreuses :

- Impliquer les chasseurs locaux (avec le même encadrement que pour les battues), les faire bénéficier des sangliers tués :
 - « *Il voudrait que ce soient EUX, chasseurs locaux, qui conduisent ces battues, en étant certes encadrés comme ce qui se fait, mais eux. Mais pas des battues par des extérieurs au territoire alors que les chasseurs du coin en sont exclus.* »
 - « *Impliquer les chasseurs du quartier dans la gestion des sangliers, plutôt que faire des battues administratives* » ;
- Améliorer les relations et le fonctionnement d'instances de discussion :
 - « *Créer une Table ronde (ou faire mieux fonctionner le groupe chasse ?), ou toute autre instance où tous ces acteurs chasse/pêche soient conviés à discuter. Le tout pour améliorer la perception de cette RN et mieux la comprendre* »,
 - « *Maintenir ou développer des groupes de travail* » thématiques (ex. Groupe Chasse, Groupe pêche...), permettant d'aborder ces thématiques plus en détail qu'à l'occasion d'un CCG (trop complexe, pas le lieu). Cela existe un peu, mais pas toujours suffisamment suivi/utilisé/dynamisé. Ce pourrait être un rôle de la RN dans l'avenir. Ceci rejoint un peu la communication, auprès d'un public particulier mais qui permet de faire mieux percevoir la RN »
 - « *De meilleures relations entre les chasses riveraines et la RN [...] pour éviter les battues administratives* »,
 - « *ce point le dialogue n'est pas assez instauré, sans faire retomber la faute que ce soit sur la RN ou sur les chasseurs. J'espère que la réunion que j'ai proposée permettra de faire progresser le dialogue* »
- Pour la chasse à l'arc, accélérer et anticiper les démarches administratives :
 - « *on ne va avoir d'autorisation pour chasser sur les îles qu'à partir de déc, alors que les sangliers font des dégâts depuis 3 mois [...] il faudrait prévoir un peu plus à l'avance* »

Les opérations de chasse à l'arc, sauf dans 1 cas, sont bien vues (notamment : caractère silencieux) (« *Ils ont aussi de la chasse au tir à l'arc, mais ça c'est bien* »), mais jugées insuffisamment efficaces.

👉 **La problématique « sangliers » est le point noir auquel la RNNVL doit faire face, problématique qui se cristallise autour de la RN alors que, comme l'expriment à juste titre plusieurs acteurs, la RN en a simplement « hérité », elle « existait avant la RN », et elle en dépasse largement le cadre : la surabondance des sangliers est une problématique générale des territoires.**

Il est fondamental de noter que le problème exprimé par les partenaires n'est pas « les sangliers », mais bien « les battues administratives » et leurs modalités. Les opérations de chasse à l'arc sont quand à elles bien acceptées quoique jugées insuffisamment efficaces (communiquer sur les résultats ?).

Or la RN n'en a pas la responsabilité administrative ou organisationnelle. Son rôle se limite à contribuer à leur amélioration / leur anticipation au regard des enjeux de maintien de la quiétude pour la faune (et notamment les oiseaux).

Les chasseurs ne se sentent pas représentés par leur fédération et souhaiteraient être plus impliqués dans les instances de décisions/réflexions sur la pratique de leur activité/sur la gestion de la chasse et de la problématique « sangliers ».

Zoom : domaine « Renforcement des collaborations »

Les partenaires sont globalement satisfaits à très satisfaits du travail mené par et avec la RN (ex. « *nous souhaitons pouvoir toujours continuer à travailler de cette façon constructive* »). Globalement, dans ces divers domaines comme dans d'autres plus généraux, les partenaires sont « *en attente de propositions d'implication de la part de la RN* » et ce même de manière « *informelle* » (ex. : terrain, pique-nique...). Les attentes ou les propositions de collaboration mentionnées portent essentiellement sur :

- **Domaine piscicole** : plusieurs partenaires expriment à la fois les progrès réalisés au cours du PG2 dans le domaine aquatique et piscicole, et des attentes pour aller vers un travail collaboratif plus poussé. Ex. d'attentes ou des propositions évoquées : « *enquête silure (contenu stomacaux, niveau/dynamique de population...)* », « *toute étude faune aquatique ou Espèces exotiques envahissantes* », « *projets de réhabilitation de frayères* » ;
- **Organisation d'événementiels** : renforcer l'entraide (ex. évoqués : sorties nature, journées migration, journées du patrimoine...).

L'aboutissement de convention de gestion ou AOT du DPF entre DDT/ CENB etC pour la gestion de la RN a aussi été évoquée, ainsi que l'intégration dans le plan de gestion de la RN des « *actions et travaux de la partie domaniale, conduite dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, pour faciliter les démarches administratives* » ;

☞ Les attentes des partenaires en termes de renforcement des collaborations est un indicateur très important de la **bonne intégration de la RNN dans le tissu partenarial local voire d'une entrée en phase d'appropriation**. Les attentes exprimées (ou les propositions de collaboration) portent essentiellement sur le domaine piscicole et l'organisation d'événementiels. Pour les partenaires institutionnels elles portent sur la formalisation des relations ou de conventions.

Zoom : domaine « Gestion écologique, suivi »

Ces sont les **aspects piscicoles et aquatiques** (attentes portant sur l'intégration plus forte encore de cet aspect dans le prochain PG) et le **projet de pâturage** qui ont été évoqués le plus souvent (2x chacun en réponse directe à la question 9, mais également évoqués à l'occasion d'autres questions). Le « projet de pâturage » notamment, semble recueillir l'assentiment général.

☞ Les attentes en terme de gestion écologique et suivis portent essentiellement sur les aspects aquatiques et le projet de pâturage

Zoom : domaine « Cadre réglementaire ou administratif »

La perception de la RNNVL est très contradictoire selon les partenaires :

- à 54% des éléments mentionnés (7 mentions émanant de 3 partenaires), la RN reste perçue comme **trop restrictive** et « *on est obligés de vivre avec* ». Deux points particuliers méritent réflexion : le souhait de « *trouver un moyen de simplifier/revoir à la baisse la lourdeur administrative, très française, de toutes les autorisations nécessaires (inscription des actions au PG vaudrait validation ? un comité technique de validation unique ?)* », et le sentiment, en face de la réglementation restrictive d'une nécessaire « *Equité [...] dans l'application des règles entre public local et « touristes » : le sentiment d'impunité des « touristes » du fait que les gardes ne puissent pas « être partout et tout le temps* » est mal perçu »
- à 46% (6 mentions émanant de 3 partenaires), la RN est (très) **insuffisamment restrictive** : il faudrait « *Classer la Loire en RN d'un bout à l'autre* », « *pour préserver un fleuve, il faut le faire d'un bout à l'autre* », et sa variante « *Il est bon qu'il y ait des RN sur les points phare de biodiversité le long du fleuve (Loire ou Allier par ex.), sans qu'il soit en revanche nécessaire d'en mettre partout : il faut protéger en pointillé les points phare [...]* », ou encore « *je souhaite plus de virulence de la part des gardes. NP ne doit pas essayer de faire plaisir, il doit faire appliquer la réglementation de la RN qui est une grosse chance, sans avoir peur des retombées* », « *quand existe un intérêt économique, le pouvoir de la RN se résume à « rien du tout* » (ex. « *pont de La Charité, Captage d'eau...* »).

Cette perception à 50/50 reflète sans aucun doute l'ambivalence de la RN et son niveau d'intégration par les partenaires.

Les propos exprimés « *Les interdits, les chiens tout ça, on arrive à s'y faire* », de la part de l'un des partenaires les moins en faveur de la RN au vu de l'ensemble des réponses à l'interview, ou encore cette succession de contradictions « *l'accueil, l'accès, il n'y a pas de problème : la RN, on est obligés de vivre avec, c'est ça le problème. Bon, c'est pas un problème. Il faut que les actions qui sont soumises soient aussi en accord avec nos idées* », sont très intéressantes car elles illustrent que **l'acceptation** est en cours, mais dans le cas de ces 2 partenaires, sans doute pas encore « **l'intégration** ». Pour d'autres en revanche, l'acceptation est faite, l'intégration est déjà en cours, et la phase d'après - « *comment faire mieux en dehors de la RN ?* » - se met en place.

👉 Comme pour les attentes dans le domaine du renforcement des collaborations, les réponses qui ont porté sur le cadre réglementaire de la RN illustrent que **l'acceptation de la RN est désormais bonne, et son intégration dans le tissu local en très bonne voie.**

Zoom : domaine « Accès, entretien »

Ces aspects restent les plus fréquemment mentionnés par les partenaires (17 mentions émanant de 11 partenaires). Les attentes mentionnées portent essentiellement sur « l'entretien » :

- des accès : l'accès à la Loire est considéré comme insuffisant ou insuffisamment entretenu, en particulier pour les pêcheurs (âgés ou handicapés surtout)
- de la visibilité de la Loire : le développement de la végétation ne permettant plus de la voir depuis les berges
- du lit de la Loire (végétation/sable/circulation de l'eau...) : « *le développement de la végétation endommage la perception du bourg et la découverte du pont de la Loire* » « *Il faut nettoyer des accès [...] et aussi pour permettre l'évacuation plus facile de l'eau* » « *depuis 10 ans, la Mairie demande en entretien du lit, mais n'a jamais été écoutée. Depuis récemment, il s'avère que le Préfet peut être rendu responsable des inondations si le lit n'est pas nettoyé. Alors d'un seul coup, ça a été fait, sans que soit expliqué pourquoi cela s'est débloqué* » « *[...] on extrait plus de sable ni d'arbres, donc s'ensable et se bouche. En 30 ans le niveau de la Loire a baissé de > 1m, et ce n'est pas en la laissant s'ensabler que ça va s'arranger, même si on fait des barrages* ». Les attentes ciblant plus particulièrement le sable

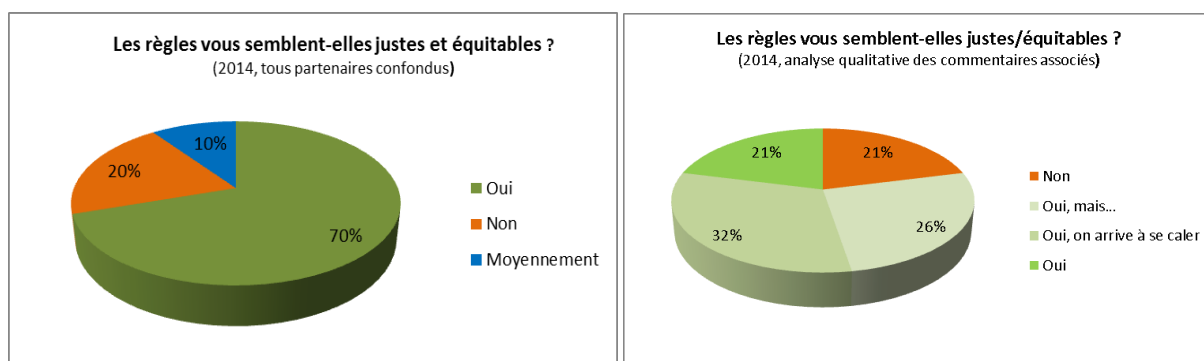
ou la circulation de l'eau sont à mettre en relation avec l'analyse du groupe de questions portant sur la dynamique fluviale

Les attentes de « plus d'entretien/d'accès » représentent en 2014, 20% des attentes exprimées par les partenaires, contre 24,5% de celles exprimées par les usagers en 2013 (bonne corrélation). Dans le cas de ces derniers, l'analyse a montré une très forte régression de ce domaine depuis l'enquête de 2005. Il est dommage de ne pouvoir disposer de la même donnée pour les partenaires afin de voir si ceci a connu la même évolution. Autre constat : contrairement aux usagers, les partenaires n'ont pas exprimé d'attentes de type « moins d'entretien ».

Les partenaires restent fortement en attente « d'entretien » des accès, de vues paysagères et du lit de la Loire. Si l'entretien du lit de la Loire est depuis toujours intégré au PG (entretien des pelouses/prairies, travaux DDT...) les actions réalisées ne semblent pas répondre totalement aux attentes exprimées qui relèvent cependant en (grande) partie d'une mauvaise compréhension de la dynamique fluviale (voir analyse afférente). Les attentes en terme d'accès et de vues paysagères ont jusqu'à présent été entendues mais pas forcément prises en charge par les gestionnaires. Ceci est potentiellement un point de réflexion à mener pour le prochain PG (quel est le rôle des gestionnaires RN sur cette thématique ? Comment mieux intégrer cet objectif/cette demande ?).

Les règles qui vous concernent vous semblent-elles justes/équitables ? Faciles à appliquer ? (question 10)

Les partenaires répondent spontanément « oui » à 70%, ce qui est un excellent résultat, qui illustre à quel point l'acceptation de la RN est bonne. L'analyse qualitative des commentaires associés permet d'affiner ce résultat en 4 catégories de réponses : le « Oui » franc et sans restriction aucune, représente 21% des réponses. On trouve ensuite, à 32%, un « Oui » expliqué au sens particulier « on a réussi à se caler » et donc à « trouver un terrain d'entente ». Pour 26% des partenaires demeure le sentiment d'une difficulté pour une partie des règles. Enfin, 21% expriment un « non » catégorique.



« Oui »

C'est l'expression d'un partage sans limite avec les objectifs de la RN (4 cas) : « La RN est nécessaire, obligatoire, sans doute équitable » « que ce soit dans ou hors RN, je m'applique à faire bien partout » allant même jusqu'à regretter certaines insuffisances :

- « insuffisance des moyens donnés pour les contrôler [les règles] »
- « Au contraire, je suis très favorable à ce que ce soit bien plus carré, bien plus strict sur l'interdiction de zones bateau »
- « Les contrôles de pêche sont trop limités aux usagers " faciles ", et pas assez aux usagers véritablement délinquants ou difficiles à attraper (nocturnes) »
- « et d'autant plus qu'il faut préserver la ressource : si on continue comme ça, dans 10 ans il n'y aura plus rien, on aura plus de Loire. Et donc plus de ressource »

« Oui, on arrive à se caler »

C'est l'expression d'un accord possible et déjà trouvé (6 cas) : « *Dans l'ensemble c'est pas trop mal et les gardes ne sont pas trop méchants* » et notamment grâce à la concertation « *La méthode de travail avec des décisions/accord/compromis pris communément en associant tous les partenaires, nous satisfait complètement* »

« Oui, mais... »

Deux types :

- Expression d'une méfiance qui perdure (2 cas) : « *on ne sait pas, en termes de réglementation, ce qu'on demande vraiment au Conservateur et ce que lui en fait quand il est au contact des partenaires* », « *j'ai peur qu'un jour on ait qqn de moins intelligent que NP et que ça devienne une contrainte* »
- Expression d'un regret sur certaines restrictions : plage (1), chiens (1), accès voiture au bord de l'eau pour les pêcheurs (1) : « *usage ancien dont l'interdiction a du mal à passer* », « *poinds du matériel* », « *Parfois un peu excessives les aspects chiens interdits* »

« Non »

- « *Tout est interdit de toute façon on a plus le droit de rien faire* » (4 cas), quoique l'un d'eux précise en complément « *Il existe toujours un moyen d'entente* » ce qui est contradictoire.

👉 Le taux de « oui » (70%) comme l'analyse qualitative des commentaires associés est un excellent résultat, qui illustre à quel point l'acceptation de la RN est réussie, y compris dans son volet réglementaire. Ceci ne dispense pas la RN de poursuivre son œuvre de concertation auprès des partenaires sceptiques, qui réservent encore leur jugement ou expriment encore des craintes. Par ailleurs, ce travail est « sans fin » si l'on tient compte du roulement des équipes professionnelles ou plus encore, d'élus : il s'agit pour la RN désormais, de **capitaliser les acquis**.

Les objectifs de la RNVL vous semblent-ils compris et acceptés par les usagers et les riverains ? (question 12)

Par les usagers et riverains ?

Il s'agit bien entendu d'une question totalement subjective (ce qui est attendu est un avis), mais qui donne cependant une indication quant à la représentation que les partenaires se font du niveau d'acceptation et de compréhension par leurs administrés, leurs sociétaires ou leurs pairs.

Les partenaires expriment une vision très partagée, quasiment 1 tiers « oui »/1tiers « moyen »⁷ /1 tiers « non ». Ainsi, 35% d'entre eux pensent que la RN n'est ni comprise ni acceptée (contre 76% en 2007), mais une proportion similaire (35%) pense au contraire que la RN est comprise (36% en 2007), quoique seulement à 25% « acceptée » : « *Compris oui, acceptés partiellement mais ça s'améliore* » résume bien le sentiment général. Ce résultat montre cependant une **nette progression par rapport à 2007**.

Il est souvent exprimé que le niveau d'acceptation est plus faible « *surtout par les anciens* » « *Ce sont surtout les anciens qui ne comprennent pas. Peut-être les nouvelles générations sont plus aptes à comprendre* ». Notons malgré tout 1 mention contraire : « *Oui pour ceux qui sont là de longue date,*

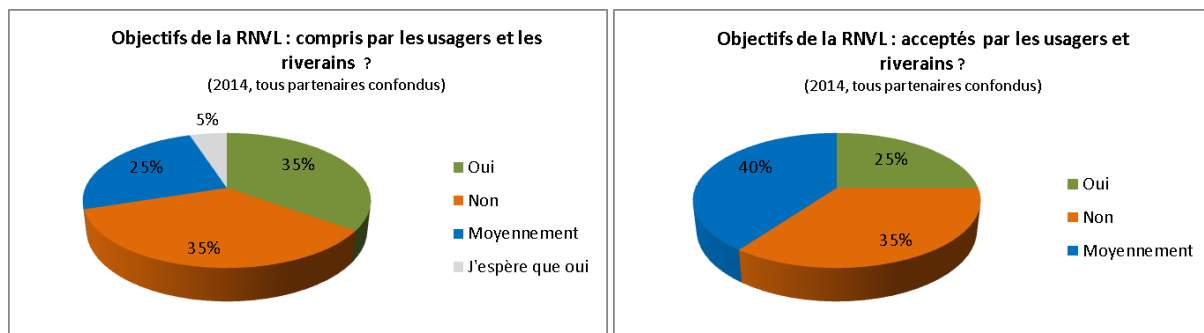
⁷ La réponse prédéfinie ne comprenait que oui/non, mais plusieurs partenaires ont souhaité répondre « moyennement » : cette modalité, qui n'existait pas dans l'enquête 2007, a donc été ajoutée.

connaissent et participent. Mais non pour la majorité et les plus jeunes : la cause, c'est du jemenfoutisme, de l'individualisme ».

Les partenaires sont aussi nombreux à noter que l'acceptation progresse (10 mentions) : « ça s'améliore », « maintenant 65% acceptée. Avant, 5% acceptée, voire 100% refusée ».

Les causes évoquées :

- Historique de la création de la RN (fréquent) : « Historiquement, la RNN était vécue comme une expropriation. On n'a pas été informés et le besoin d'une RN n'était pas ressenti. La RNN était un frein, non compris (ramassage bois, pêche, promenade, chasse... »
- Les contraintes, le refus du changement (fréquent) : « les contraintes (interdiction débroussailler, débarquer...), ces foules de petites choses qui font qu'elle est mal perçue », « Les gens n'aiment pas le changement, et n'aiment pas les restrictions. Pas que pour l'environnement d'ailleurs » quoique certains soient conscient du caractère très subjectif de cette perception « Je suis relativement sceptique par rapport à la réalité de ces impressions, car hormis interdiction chasse, le reste est autorisé, la RN n'est pas un espace fermé (à part ne plus aller pêcher "les roues dans l'eau" ce qui est pourtant un bien) » ou encore « Déjà nous en tant que chasseurs, on a des réserves de chasse sur le territoire depuis 20 ans et plus, alors [la RN] c'est pas un problème »
- Position géographique trop près de la ville (2 mentions) : « elle est trop près de l'Homme, en pleine ville. Les gens estiment que la RN aurait dû être positionnée dans un secteur non habité de la Loire »
- La complexité (1 mention) : « c'est trop complexe. Toutes ces réunions avec Biotope, les Maires ne touchaient plus terre [...] Cette complexité administrative, c'est propre à la France »
- Défaut de lisibilité et superposition de couches (1 mention) : « il y a plusieurs couches : la RN d'une part, le CEN de l'autre et on ne sait qui fait quoi (pb de superposition de couches d'actions et de règles, pb de lisibilité entre les différents acteurs) »

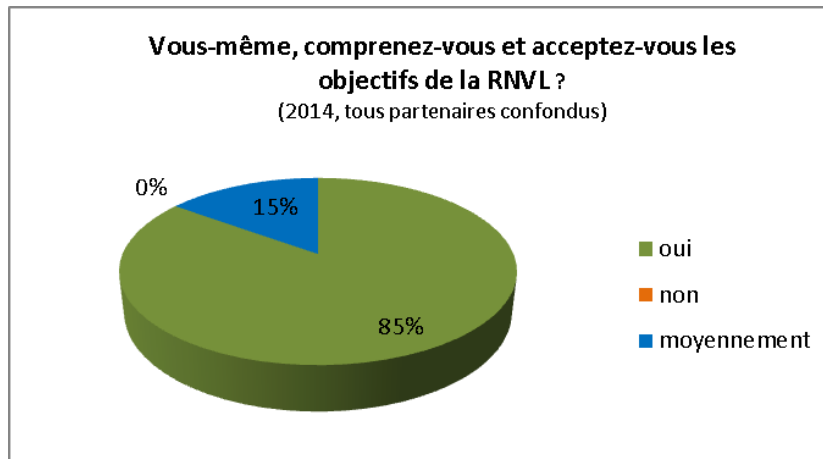


En résumé :

- **C'est en progrès (10 mentions), mais pas encore acquis** : « Quoique ça ait progressé, la balance est encore en défaveur de l'acceptation », « Malheureusement le côté "perception restrictive" prédomine encore »
- **L'acceptation est plus facile par les nouvelles générations, et par les touristes** : « Pour les nouvelles générations, ça peut mieux passer » « Globalement, les touristes comprennent et acceptent. Ils sont intéressés »
- **Vigilance** : « Des tensions pourraient renaître rapidement (toujours sous-jacentes pour certains dossiers tels la chasse, les cormorans). Il faut maintenir la veille et l'implication dans le relationnel pour conserver un équilibre fragile »
- **Intéresser** : « Il faudrait faire un truc qui intéresse les gens, faire une immense fête de la RN, un truc d'ampleur ; NP est trop peu sur le terrain ; On a une partie "morte" de la Loire classée en RN : il y a des animations fantastiques, mais personne n'y va »

Par vous-même ?

A la question « et vous-même »⁸, les réponses diffèrent considérablement, comme le montre le graphique ci-dessous, et 8 partenaires sur les 20 interrogés mentionnent spontanément que « La RN est un atout » (pour la commune, pour l'activité).



En résumé, les partenaires interrogés déclarent comprendre et accepter la RNNVL à 85%, mais pensent que c'est le cas de seulement d'un tiers des usagers et des riverains.

En résumé, ils pensent que la RN est globalement comprise, partiellement acceptée, et que la situation s'améliore (les plus réticents étant les anciens). Les facteurs de non acceptation (historique de création, modification des pratiques induites par la RN, complexité...) semblent s'estomper avec le temps.

On peut donc conclure que **la RN est donc bien comprise et en bonne voie d'acceptation**, quoique le chemin à parcourir ne soit pas terminé.

Avez-vous l'impression que votre vision de la RNN a changé au cours du temps ? Dans quel sens ? (question 14)

70% des partenaires pensent que leur vision de la RN a changé au cours du temps, et 65% dans un sens positif (pour 20% elle est « stable » et était déjà positive avant). Un seul partenaire (soit 5%) considère que sa vision a évolué dans un sens négatif (déception par rapport à l'impact qu'il considère non perceptible voire négatif sur la faune).

Au global, en 2014, 85% des partenaires ont une vision positive de la RN, même si certains expriment encore une position partagée.

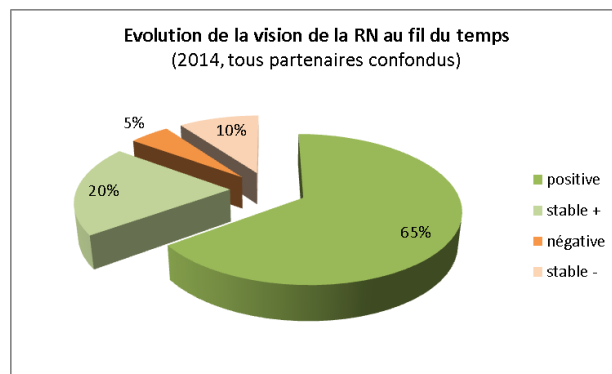
Parmi les 13 partenaires qui indiquent une évolution positive de leur vision, les causes évoquées sont principalement :

- 61%, une meilleure connaissance de la RN par le partenaire lui-même, et l'abolition des craintes initiales : « *Comme toute nouvelle chose, au début, on était réticents et un peu inquiets, On s'est dit "ouh là on va avoir plein de contraintes", et en fait...* », « *quand on va sur le site, on ne regarde pas la même chose qu'il y a 30 ans* » ou encore « *Au départ,*

⁸ Cette précision n'était pas prévue initialement par le questionnaire. Toutefois, dès les premiers entretiens, les partenaires ont presque tous donné spontanément leur perception personnelle et l'enquêtrice a relevé l'information. Aussi, la précision a-t-elle ensuite été demandée systématiquement.

la RNN était 100% de contraintes. Maintenant, elle est vue à la fois comme un atout et une contrainte ; c'est contradictoire »

- 38% un changement dans le mode de gestion et le mode d'action du Conservateur, de « rigide » à « collaboratif » : « Le point le plus positif c'est qu'il explique ses décisions. On comprend. On peut ne pas être d'accord, mais au moins on comprend, et il est possible d'assouplir », « la gestion de la RN elle-même a évolué : le 1er PG "mettait la pression", car il nécessitait l'installation d'un cadre d'action qui modifiait le jeu d'acteurs et les perceptions. Ce n'est plus le cas, les choses sont désormais en place »



85% des partenaires ont une vision positive de la RN, même si certains expriment encore une position partagée. 70% estiment que ceci est le résultat d'une évolution de perception (pour 70%) obtenue grâce à une meilleure compréhension de leur part et un effort de pédagogie du Conservateur. Ces résultats sont ici encore très positifs et très encourageants : ils témoignent clairement de l'impact positif de la gestion et particulièrement de l'action conjuguée de la concertation et de la communication menée par la RN. Les efforts entrepris portent leurs fruits et doivent être poursuivis.

Le niveau d'information des partenaires

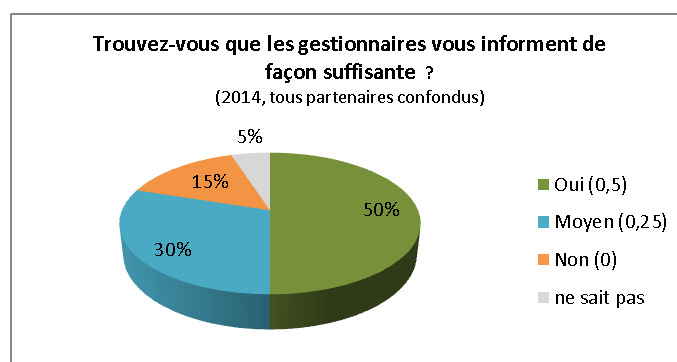
Le système de notation des réponses est détaillé en annexe 4.

Niveau d'information ressenti (noté sur 1,5)

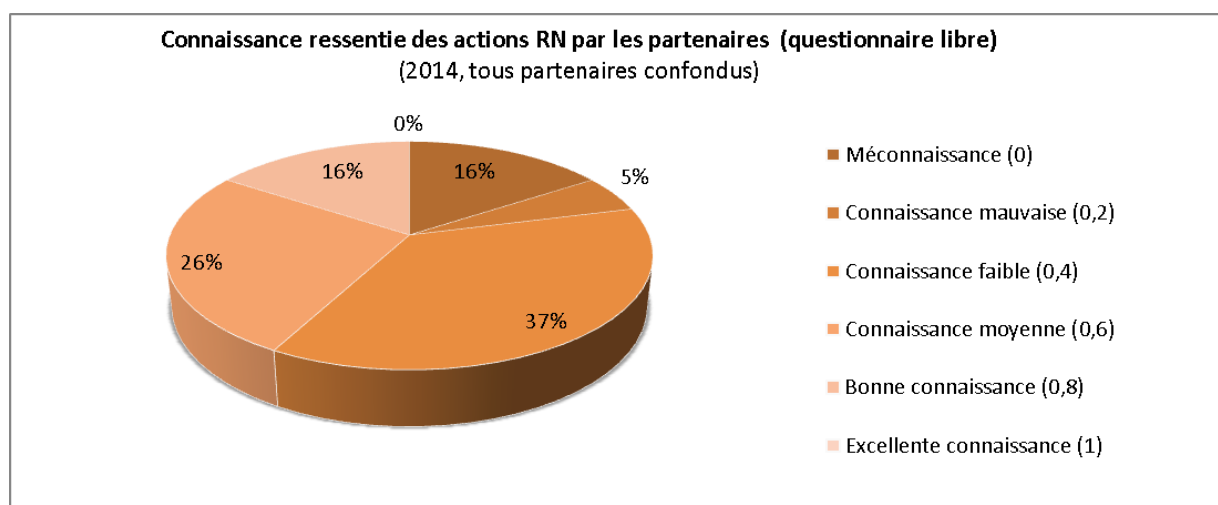
L'analyse de deux paramètres permet de **qualifier un niveau d'information ressenti** :

- Q°6 « trouvez-vous que les gestionnaires vous informent suffisamment des opérations conduites sur la RNVL (en terme de gestion des milieux, de sensibilisation...) ? » (partie entretien)
- Q° 22 « pouvez-vous citer des actions que conduit le gestionnaire ? » (partie libre)

A la question 6, le niveau d'information ressenti est bon, avec la moitié des partenaires s'estimant suffisamment informés et seulement un faible pourcentage (15%) estimant l'information insuffisante. La note moyenne est de **0,34** sur 0,5.



A la question 22, l'analyse des réponses montre que 42% des partenaires ont une connaissance bonne à excellente des actions conduites par la RN et sont capables de citer spontanément des actions se rapportant au moins à 4 des 7 principaux domaines d'activités de la RN (intervention sur le patrimoine, suivi scientifique, surveillance, accueil, communication, gouvernance administrative, prestation et conseil). La note moyenne obtenue est de **0,44** sur 1, ce qui équivaut à un niveau de connaissance faible.



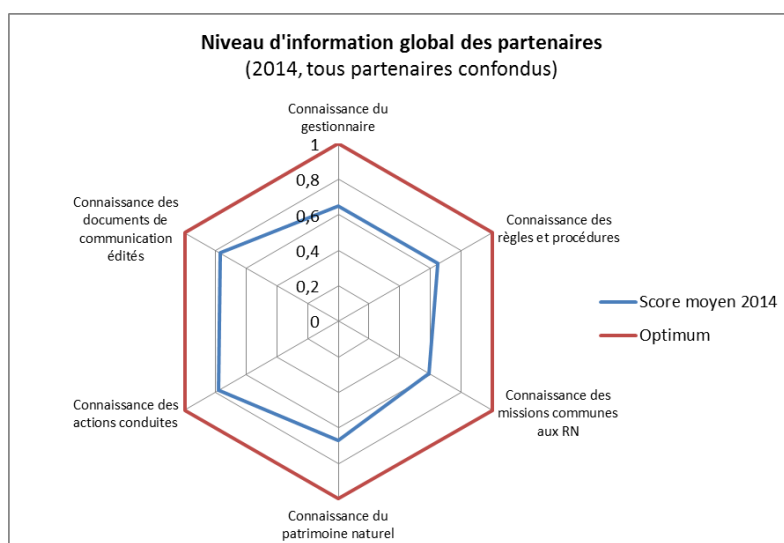
Mais il s'agit bien là d'un niveau de connaissance ressenti, et non réel. En effet, l'enquêtrice a pu remarquer que les partenaires citaient spontanément – ou faisaient référence à – un grand nombre d'actions au fil de l'entretien, et appartenant souvent à différentes catégories d'actions, alors même qu'ils n'en avaient cité que peu (ou n'appartenant qu'à une ou 2 catégories) dans la question spécifique du questionnaire libre. Cette très forte différence a conduit à réaliser non seulement l'analyse des résultats bruts obtenus à cette question 22, mais également à analyser le recueil complet des actions citées pendant chaque entretien. Cette analyse apparaît dans le paragraphe « niveau d'information réelle » et montre une très grande différence avec les résultats obtenus en « ressenti ».

Au global, le niveau d'information ressenti **est de 0,78 sur 1,5**, ce qui correspond à un niveau moyen.

Niveau d'information réel (noté sur 6)

Pour les partenaires, le niveau global d'information réelle est noté sur 6 points et tient compte de 6 paramètres :

- La connaissance des gestionnaires de la RNVL (question n°2)
- La connaissance des règles et des procédures liées à la présence de la RNVL (Q°11)
- La connaissance des missions communes à toutes les RN françaises (Q°20)
- La connaissance du patrimoine naturel pour lequel la RNVL a été créée (Q°21)
- La connaissance des actions conduites par les gestionnaires de la RNVL (Analyse globale de l'entretien)
- La connaissance des documents de communication édités par les gestionnaires de la RNVL (Q°23)



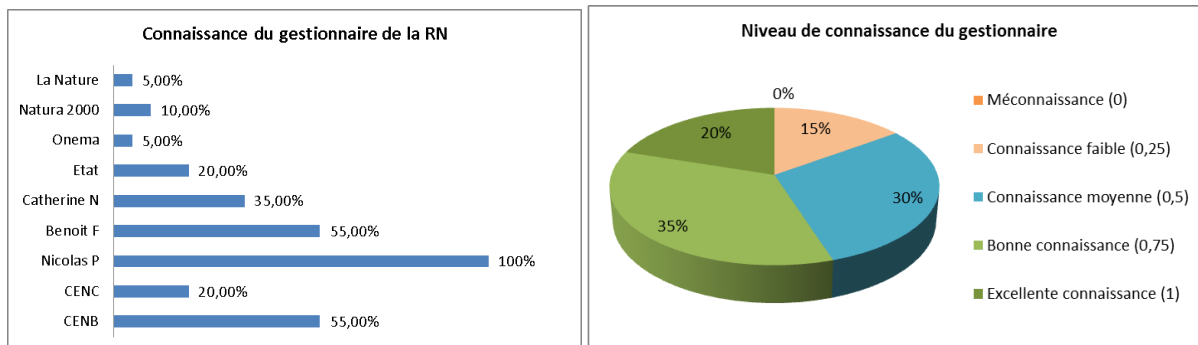
Le niveau d'information moyen réel des partenaires est de **4 points sur 6**, ce qui correspond à un **bon niveau d'information**, et se répartit de la manière suivante : 60% des partenaires ont un niveau d'information global bon à excellent, et seulement 15% ont encore un mauvais niveau d'information. Le meilleur niveau d'information est obtenu sur les actions conduites et les documents édités, le plus faible concerne les missions communes aux RN

Il est intéressant de noter la différence observée entre le niveau d'information réel (bon) – et le niveau d'information ressenti (faible) : il témoigne d'un phénomène souvent observé en communication comme en management : « **on ne sait pas que l'on sait** »... mais pourtant, on sait ! Autrement dit, les partenaires ont cette connaissance, mais n'ont pas conscience de l'avoir.

Le détail pour chaque paramètre est donné ci-après.

Connaissance du gestionnaire de la RN (question 2)

100% des partenaires de la RN citent nommément le Conservateur Nicolas Pointecouteau, et une partie d'entre eux connaissent tout ou partie du reste de l'équipe (Benoit F. et Catherine N.).



Malgré les efforts de communication de l'équipe gestionnaire, les organismes gestionnaires restent méconnus : 55% sont capables de nommer l'organisme gestionnaire CENB (72% en 2007), et seulement 20% le CENC (24% en 2007). Seuls 20% des partenaires sont capables de nommer à la fois l'équipe et les 2 organismes gestionnaires que sont les Conservatoires Bourgogne et Centre⁹.

A noter qu'il existe une forte confusion dans 40% des cas, entre la RN et d'autres outils ou acteurs du territoire, en particulier Natura 2000 et les « conservateurs CENC ». Il serait nécessaire de veiller à clarifier les interconnexions entre les outils, et également de réduire le risque de confusion entre le rôle du Conservateur de la RN et celui des conservateurs de sites CenC (la question peut être posée sur la pertinence ou la nécessité de la superposition de ces deux « postes » sur un même territoire ? ou sur la pertinence de l'utilisation d'une même sémantique pour des « postes » ou responsabilités ou missions assez éloignées ?) L'un d'eux, présent à un entretien, n'a d'ailleurs pas su définir clairement son rôle propre en tant que conservateur CENC, au regard de celui du conservateur de la RN.

☞ Ces résultats montrent bien à quel point, au-delà des contingences sémantiques, administratives, structurelles et conventionnelles, le « gestionnaire » est perçu comme étant la personne qui, physiquement et quotidiennement, est en relation avec les acteurs du territoire. Aussi, la qualité du relationnel développé par le conservateur est indiscutablement garante de l'intégration locale de la RN.

Si les Organismes gestionnaires souhaitent être connus et nommément reconnus des partenaires, l'effort de communication doit être poursuivi, et nettement renforcé pour ce qui concerne le CENC qui reste le plus méconnu de tous.

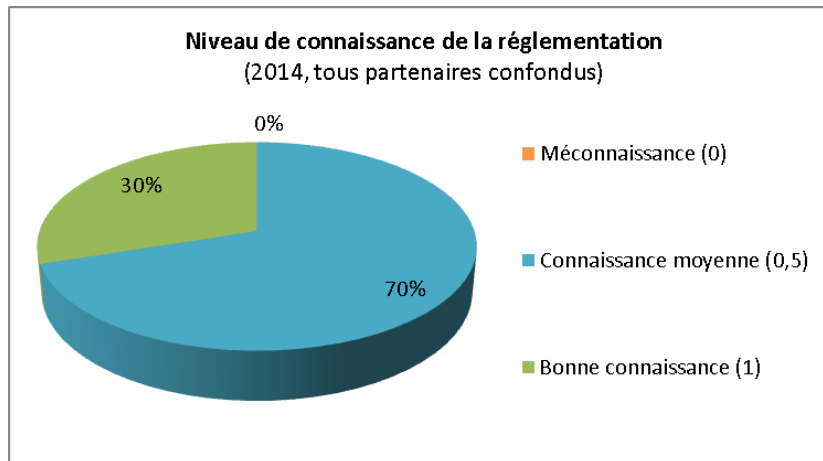
Cet effort de communication doit aussi porter sur la réduction de la confusion entre la RN et les autres outils de gestion de la nature ou de l'environnement présents sur le territoire, en particulier Natura 2000. Il faudrait aussi réduire le risque de confusion entre « conservateurs » au sens bénévole des sites CENC et au sens de la convention de gestion « RNN » DREAL/CENB.

Connaissance des règles et procédures liés à la RN (question 11)

⁹ La comparaison plus fine avec 2007 n'est pas possible : le détail des réponses saisi sous informatique n'étant pas aussi précis.

A noter en avant-propos que cette question est au final trop imprécise, car elle porte sur 2 notions : la connaissance de la réglementation de la RN d'une part, et la connaissance des procédures de demandes d'autorisation liées à la réglementation de la RN d'autre part.

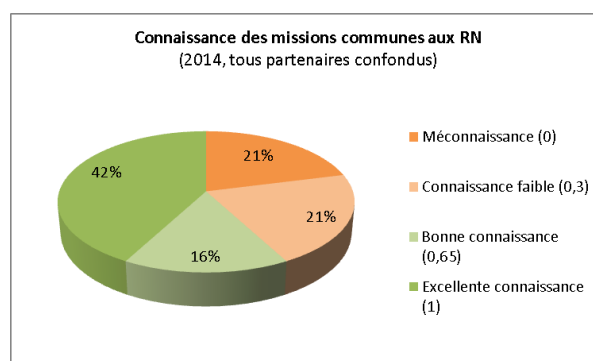
Seuls 30% des partenaires ont une bonne connaissance avérée des procédures de demande d'autorisation liées et/ou de la réglementation de la RN qui les concerne (exactitude vérifiée en cours d'entretien), et il s'agit essentiellement des partenaires institutionnels (DDT) ou gestionnaires d'une activité réglementée (pêche, chasse...). **Tous les autres (80%) ont le réflexe spontané d'appeler la RNNVL (« On appelle Nicolas »)**, et ce même lorsqu'ils pensent en avoir une bonne connaissance. Ce sage principe de précaution a été noté à 0,5 points et apparaît donc dans la catégorie « moyenne ». Le score moyen de connaissance des règles et procédures s'établit à 0,65 sur 1 (0,39 en 2007).



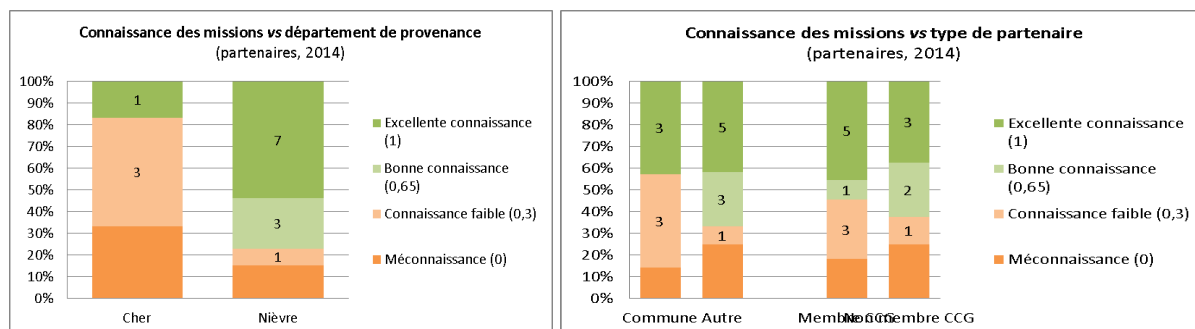
Le taux de 80% de partenaires qui appliquent le principe de précaution d'appeler la RNNVL pour vérifier la compatibilité ou la légalité de leurs projets, est un très bon indicateur de la **légitimité acquise par le Conservateur en personne** (il est toujours nommé) et de la **confiance qui lui est accordée unanimement** et sans restriction : les commentaires « en aparté » sont toujours élogieux sur sa réactivité et sa capacité à la conciliation.

Connaissance des missions communes aux RN (question 20)

Même si le niveau de connaissance moyen est modérée (0,59 noté sur 1), **58% des partenaires ont une connaissance bonne à excellente des missions communes à toutes les RN métropolitaines et ultramarines** (protéger, gérer, découvrir) : ils sont capables de les citer, nommément ou avec leur propre vocabulaire. Pour autant, 42% d'entre eux n'en citent qu'une seule (et dans ce cas prioritairement la protection) ou aucune.

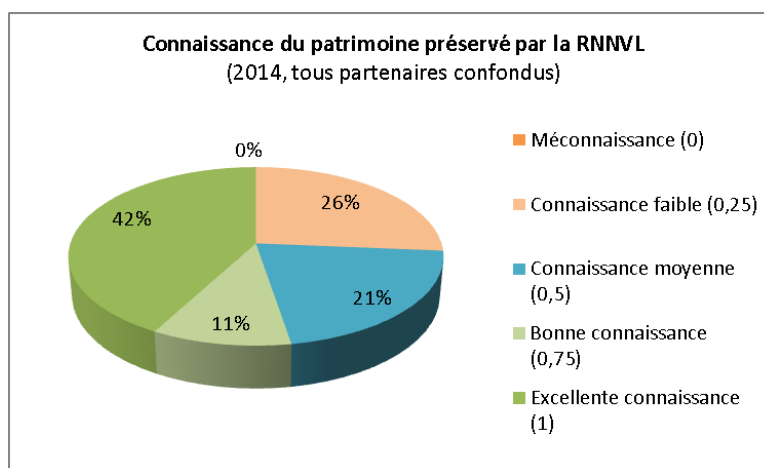


Le niveau de connaissance des missions est bien meilleur pour les partenaires en provenance de la Nièvre (78% de connaissance bonne à excellente, contre à peine 18% pour ceux du Cher), et pour les partenaires représentant une activité (68%) plutôt qu'une commune (48%).



Connaissance du patrimoine préservé par la RNNVL (question 21)

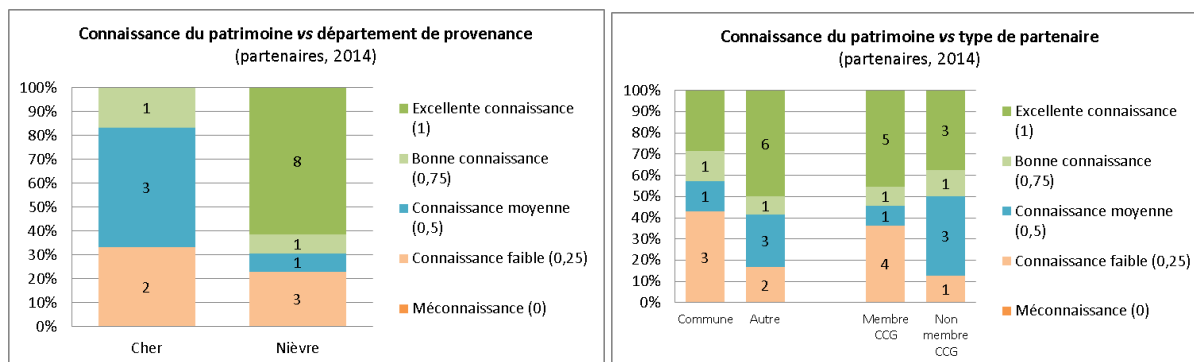
Les résultats sont similaires en ce qui concerne la connaissance du patrimoine préservé par la RNNVL, avec **53% des partenaires en ayant une connaissance bonne à excellente**. La note moyenne obtenue est de 0,67 sur 1, ce qui est relativement bien¹⁰.



Comme pour les missions, le niveau de connaissance est très supérieur :

- pour les partenaires de la Nièvre (70% de connaissance bonne à excellente contre 18% pour les partenaires du Cher)
- pour les partenaires représentant une activité (69%), par rapport aux communes (42%)
- et un peu supérieur pour les membres du Comité de Gestion (CCG) (55%) par rapport aux non membres (50%)

¹⁰ Comparaison impossible avec l'enquête 2007 : bien que la question était présente, elle n'y a pas été analysée et les réponses non saisies.

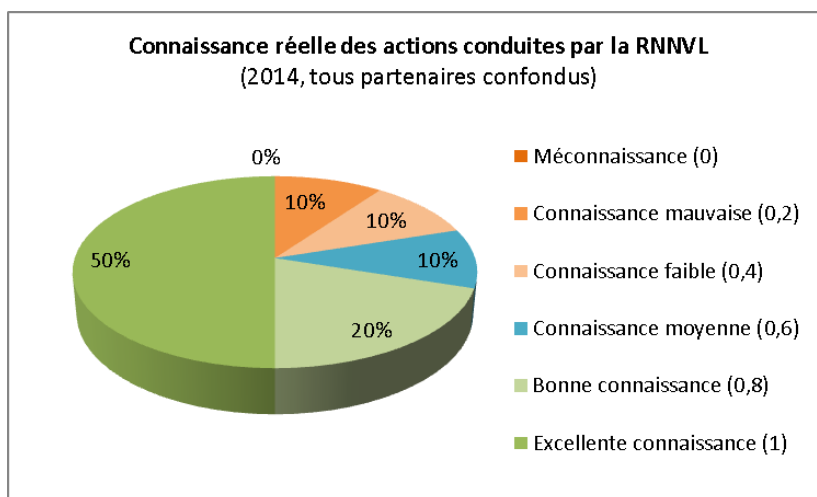


Ci-après, quelques exemples des réponses obtenues :

- niveau de connaissance faible ou moyen : « Flore, faune », « Prairies; Oiseaux; Arbres » « Faune et flore; Espèces en voie de disparition » « Sternes; Boutons d'or » « L'équilibre de la faune et de la flore »
- niveau de connaissance bon à excellent : « sternes; castors; pelouses sèches ;forêt alluviale », « Flore et faune, oiseaux en particulier (sternes) », « grèves; pelouses sèches; forêts alluviales; espèces d'animaux rares et diversité biologique » « Préservation des grèves sableuses et forêt alluviales; Surveillance d'espèces d'oiseaux et autre faune » « Préserver la reproduction des oiseaux migrateurs notamment des sternes; Gérer les forêts alluviales et les prairies humides; Répertoire les frayères d'aloses; Etudier l'évolution du crapaud calamite » « Une faune et une flore particulière et parfois menacée; la protection des oiseaux des grèves en particulier les Sternes ; Une mosaïque de milieux très particulier et fragiles (pelouses, bras morts...) » « Avifaune ; La Loire des îles ; Cours d'eau en tresse aux habitats diversifiés » « Dynamique fluviale active ; Mosaïque de milieux naturels ; Sternes pierregarins et naines » « La sterne ; le héron cendré ; Le castor ; la Loire »

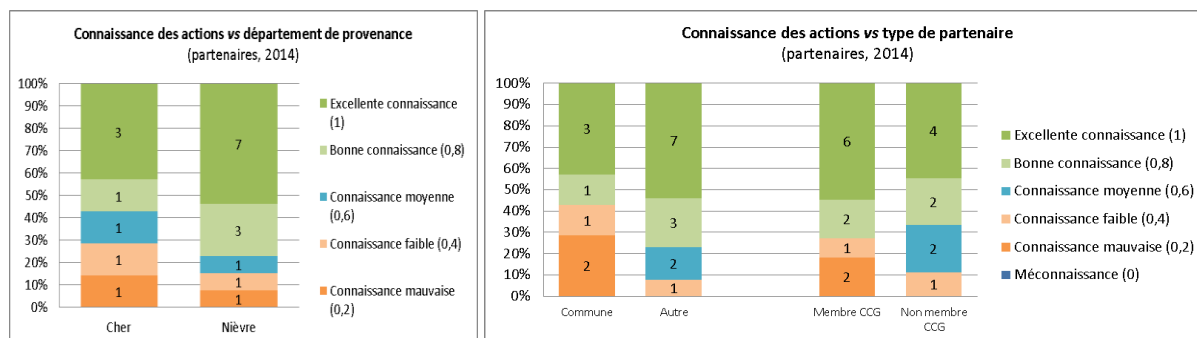
Connaissance réelle des actions conduites par la RNNVL (analyse du recueil de toutes les actions citées ou évoquées spontanément au fil de l'entretien)

Les résultats sont très bons, avec **70% des partenaires ayant en réalité une connaissance bonne à excellente** des actions conduites par la RN, et un **niveau moyen de 0,78** noté sur 1 ce qui est un très bon résultat.



A noter que le niveau de connaissance est bien meilleur :

- pour les partenaires de la Nièvre (bon à excellent : 78%), par rapport à ceux du Cher (58%)
- pour les partenaires représentant une activité (78%), par rapport aux communes (58%)
- un peu meilleur pour les membres du Comité de Gestion (CCG) (73%) par rapport aux non membres (67%)



L'action la plus souvent évoquée est l'action de mise en oeuvre d'animations auprès du public local (70% de fréquence). Viennent ensuite les actions de surveillance du territoire (55% de fréquence), celles concernant l'AP « sternes » n'arrivant qu'en 3^{ème} position avec 50% de fréquence.

Si l'on considère les fréquences cumulées par domaine d'activité ce sont les interventions de gestion du milieu naturel (IP) qui reviennent avec le plus de régularité (48 cit.) : entretien des pelouses, des prairies, projet de pâturage, entretien des frayères, restauration des cariçaiés¹¹...

Opérations PG auxquelles se rapportent les	Nb.	Fréq.
--	-----	-------

¹¹ Quoique hors PG et ne relevant que de manière secondaire des testionnaires, les 2 citations mentionnant le « nettoyage de déchets » ont été rattachés à la catégorie « gestion »)

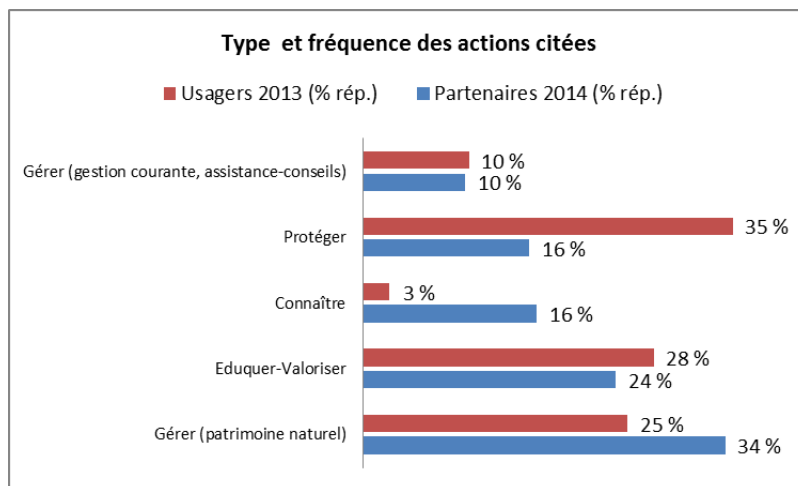
actions citées par les partenaires	cit.	
PA1 Animations public local	14	70,00%
SP1 Réalisation tournées de surveillance	11	55,00%
MS2 Arrêté Préfectoral Sternes	10	50,00%
CS Suivi biologique(générique)	9	45,00%
IP2 Restauration pelouses Herry + Charité	9	45,00%
IP4 Entretien prairies (pâturage ou fauche)	9	45,00%
MS12 Fonctionnement courant RN	9	45,00%
IP3 Entretien pelouses par gestion agricole et mécanique	8	40,00%
MS10 Réunion d'info aux conseils municipaux	6	30,00%
Projet de pâturage (PG3)	6	30,00%
CS4 Suivi Castor	5	25,00%
CS7 Suivi oiseaux	4	20,00%
EI3/EI4 : Evaluation ou élaboration du PG	4	20,00%
IP6 Restauration/entretien frayères	3	15,00%
IP7 Restauration cariçaie des Vallées	3	15,00%
CI2 Réactualisation panneaux d'info	3	15,00%
MS6 Gestion sangliers surabondants	3	15,00%
MS7 Dépliants d'information	3	15,00%
CS Suivi flore (globalement)	2	10,00%
IP1 Réalisation Travaux Lit Loire DDT	2	10,00%
IP5 Elimination Solidage	2	10,00%
IP9 Arrachage Jussie	2	10,00%
CI1 Aménagement sentiers	2	10,00%
MS4-5 Assistance bonne gestion forestière/peuplier noir	2	10,00%
Nettoyage déchets	2	10,00%
CS Suivi faune (globalement)	1	5,00%
CS Suivi poissons	1	5,00%
IP8 Restauration du Mazou (La Plaque)	1	5,00%
CI3 Renforcement signalétique [...]circulation motorisée	1	5,00%
MS3 Sensibilisation randonneurs nautiques	1	5,00%
(PG2) Opération "Les Loges" à Tracy	1	5,00%
Suivi des syrphes	1	5,00%
TOTAL OBS.	20	

Si on analyse maintenant les réponses en les reclassant par domaine d'activités (connaître, éduquer-valoriser, protéger, gérer - en distinguant la gestion du patrimoine naturel et la gestion administrative ou technique « courante »), la différence dans l'importance donnée aux catégories d'actions selon qu'on s'intéresse aux usagers (enquête 2013) ou aux partenaires (enquête 2014) est particulièrement remarquable.

En effet, **dans le cas des partenaires, ce sont les actions de gestion du patrimoine naturel qui arrivent en tête (34%), alors que pour les usagers, ce sont d'abord celles de surveillance et de protection (35%),** sans doute du fait de la forte communication autour des actions de protection des sternes.

Pour les deux catégories d'acteurs, les actions d'éducation/valorisation arrivent en 2nde place : 24% et 28% des citations.

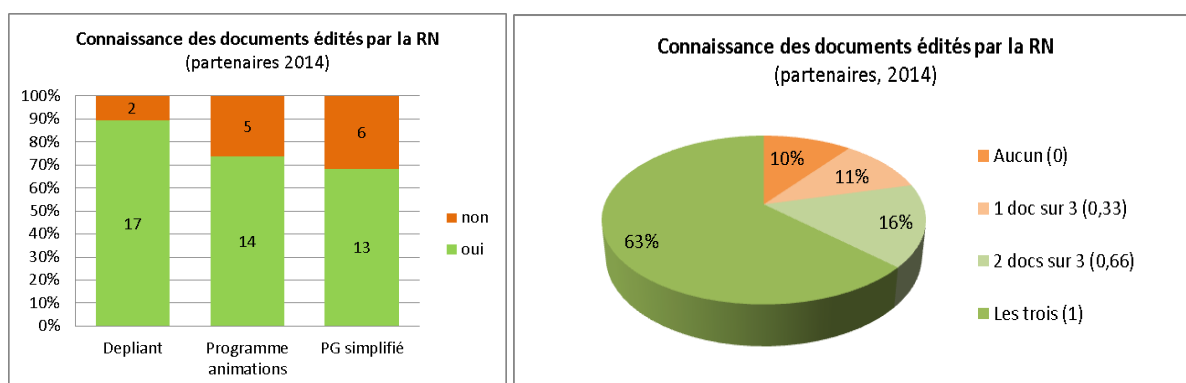
A noter également que la mission « connaître » est très peu connue des usagers (dernière catégorie de réponse avec seulement 3%) mais assez bien connue des partenaires (3^{ème} position à même hauteur que « protéger » avec 16%). Cela reflète sans doute la bonne information faite auprès des partenaires notamment lors des comités consultatifs de gestion mais une communication sur ce thème plus faible auprès du public.



NB : les réponses rattachées à MS12, opération très vaste qui inclut du travail administratif et du travail de communication et sensibilisation « courante », ont donc été affectées pour 50% à la catégorie « gestion courante » et pour 50% à la catégorie « éduquer-valoriser »

Connaissance des documents de communication édités par la RN (question 23)

Près de 90% des partenaires connaissent le dépliant de la RN, et 70% le plan de gestion simplifié. Plus globalement, le niveau de connaissance des documents de communication édités par la RN s'établit comme suit (score moyen = 0,77 sur 1) :



Les deux tiers des partenaires connaissent tous les documents édités par la RN, 79% en connaissent au moins 2. Ce résultat reflète le plan de diffusion de la RN, même s'il est étonnant que certaines communes ou membres du CCG ne connaissent pas l'ensemble des documents puisqu'ils en sont systématiquement destinataires. Ceci souligne l'importance de renouveler la diffusion notamment pour tenir compte du turn-over des personnes, ou tout simplement de l'oubli.

Acceptation locale, perception, intégration au territoire, valeur ajoutée

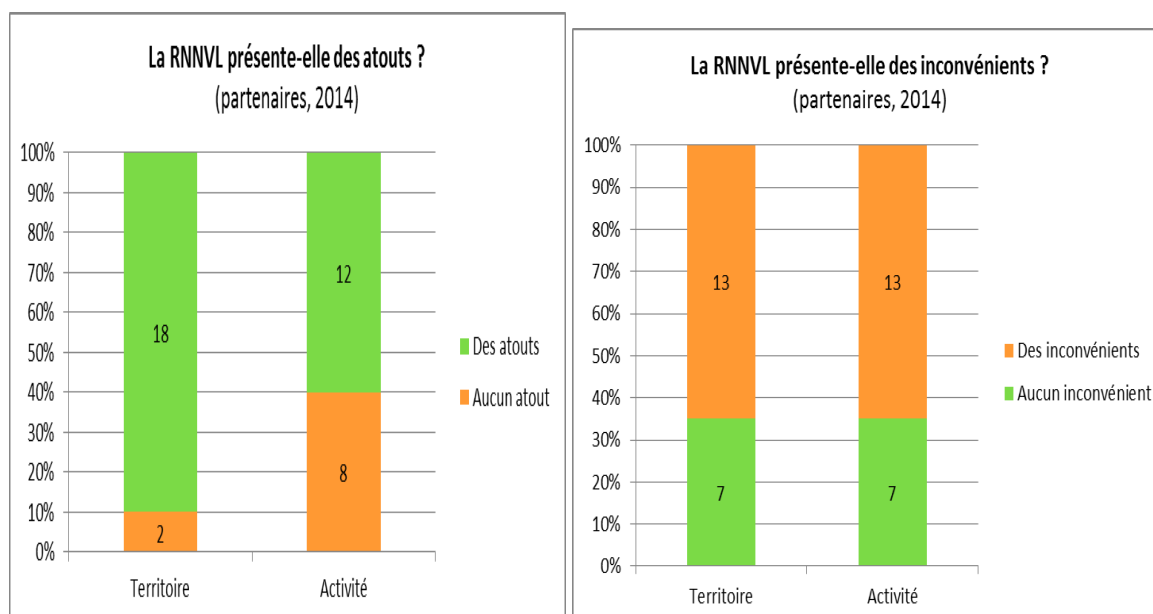
L'analyse de la perception de la RN par les partenaires et/ou par les usagers, donne une indication du niveau d'acceptation, d'intégration de la RN dans son territoire et d'appropriation, selon une progression pouvant être décrite ainsi :

1. **Acceptation** : les partenaires/usagers reconnaissent la légitimité de la RN (présence, limites, réglementation), elle n'est plus remise en cause dans son ensemble,
2. **Intégration** : les partenaires/usagers prennent en compte la RN, ils agissent en conformité avec les procédures liées à sa présence,
3. **Appropriation** : les partenaires/usagers s'appuient sur la RN et/ou jouent un rôle actif dans sa préservation, ils sont fiers du patrimoine qu'elle préserve et ils sont fiers d'y participer, ils la valorisent dans leurs projets ou dans leurs activités.

La RNNVL présente-t-elle des atouts et/ou des inconvénients ? (question 24)

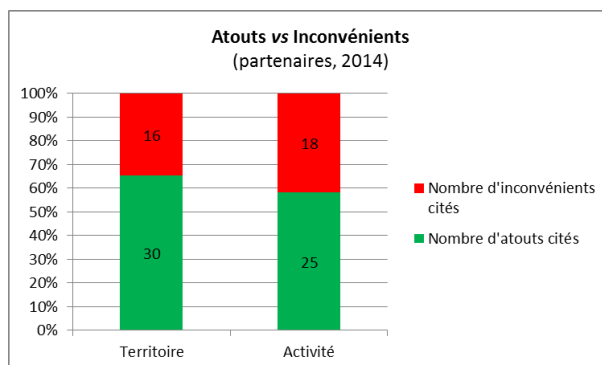
Que ce soit globalement pour le territoire ou pour leur activité, les partenaires expriment une forte prévalence des atouts par rapport aux inconvénients :

- A l'échelle du territoire, **90% des partenaires pensent que la RNNVL présente des atouts et en citent souvent plusieurs**, et seulement 10% ont répondu « aucun atout »
- A l'échelle de l'activité, les résultats sont un peu plus partagés, mais **les atouts prévalent à 60% des partenaires** contre seulement 40% qui ont répondu « aucun atout »
- A l'échelle de l'activité comme à celle du territoire, **35% des partenaires trouvent que la RN ne présente aucun inconvénient** et lui trouvent donc **uniquement des atouts**.



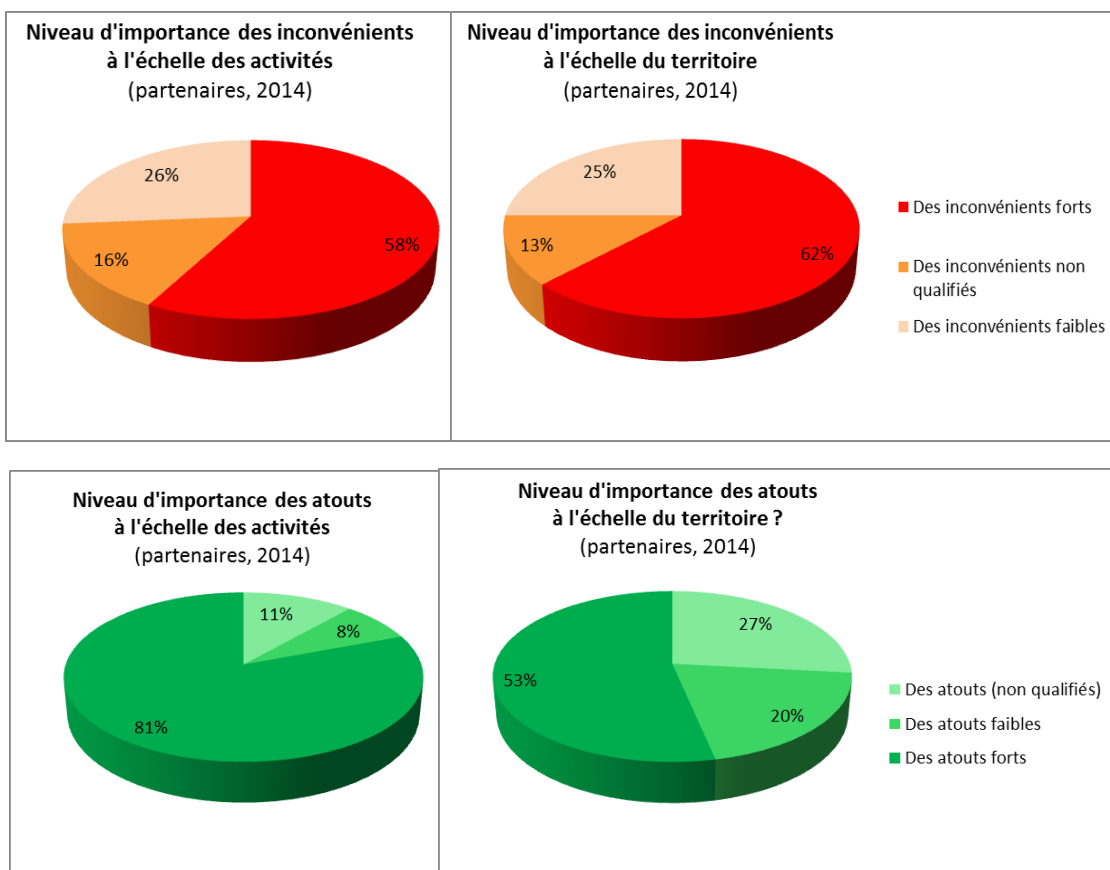
Cette prévalence des atouts est également tout à fait manifeste à travers l'analyse du nombre d'atouts et d'inconvénients spontanément listés par les partenaires en réponse à cette question de la partie « libre » du questionnaire (et donc sans influence possible de l'enquêteur) : 30 atouts pour seulement 16 inconvénients différents à l'échelle du territoire, et 25 atouts contre seulement 18

inconvénients à l'échelle de l'activité. Ce résultat est une réelle surprise car on aurait pu penser qu'à l'échelle des activités, ce serait l'aspect restrictif et donc « inconvénients » qui prédominerait, ce qui n'est pas le cas.



Les atouts exprimés sont très majoritairement estimés comme « forts ». Ils prédominent sur les inconvénients à l'échelle de l'activité :

- à l'échelle de l'activité, **81% des atouts exprimés sont qualifiés de « forts »** contre seulement 58% des inconvénients
- A l'échelle du territoire la perception est légèrement plus mitigée car 53% des atouts exprimés sont qualifiés de « forts » contre 62% des inconvénients

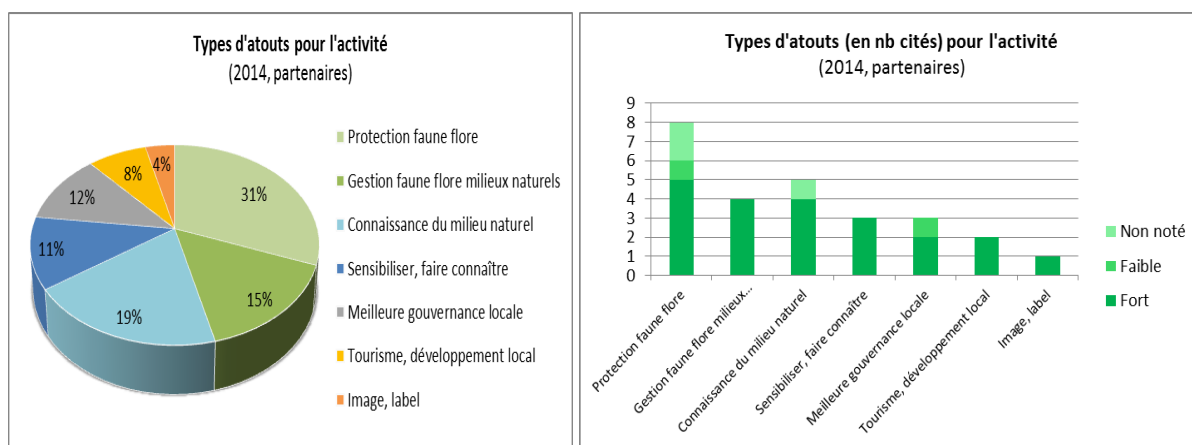


☞ La prévalence nette des atouts par rapport aux inconvénients, tant en pourcentage de partenaires qu'en nombre d'atouts et d'inconvénients, ainsi que l'importance « forte » exprimée concernant les atouts de la RN pour les activités, est un **signe fort qui atteste non seulement de l'acceptation**

réussite de la RN, mais surtout de son intégration locale. Attention cependant à l'échelle territoriale, l'équilibre entre l'importance donnée aux atouts et aux inconvénients est plus mitigée.

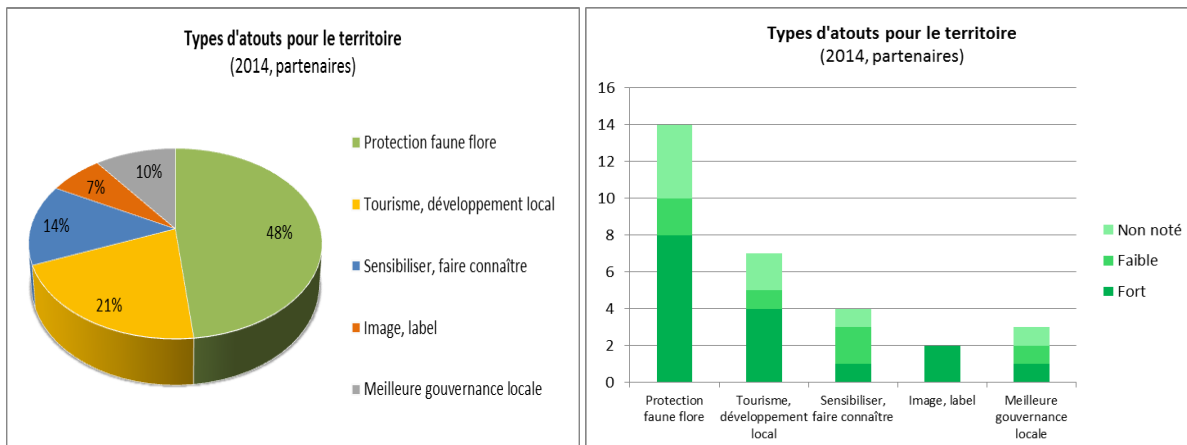
Type et importance relative des atouts perçus (question 24)

Les 25 atouts listés spontanément par les partenaires à l'échelle des activités (annexe 5), peuvent se répartir en 7 catégories, qui vont d'atouts liés aux missions premières de la RN (protection/connaissance/gestion/sensibilisation) qui totalisent 76% des réponses (20 cit.), jusqu'à l'émergence d'une meilleure gouvernance locale (« assistance aux élus », « contact avec les différents acteurs »...) et enfin au développement local (« porteur d'innovation », « label pour la commune » « développement de notre activité ») qui totalisent 24% des atouts listés (5 cit.). Ces derniers correspondent à des retombées socio-économiques générées par la RNet donc à une (certaine) « valeur ajoutée » de la RN pour les activités qui s'exercent en tout ou partie dans son périmètre. Ceci est d'autant plus remarquable que les partenaires qualifient ces atouts de « forts ».



Les 30 atouts listés spontanément par les partenaires à l'échelle du territoire (annexe 5) se répartissent en 5 catégories, qui sont identiques à celles identifiées à l'échelle des activités. Les domaines qui relèvent des missions de la RN, que les partenaires lui reconnaissent donc comme un atout, totalisent 62% des atouts listés. Ceux qui relèvent de l'émergence d'une meilleure gouvernance locale (« Contribuer à l'évolution des pratiques locales par la prise en compte des spécificités et enjeux de la réserve », « Concertation accrue des acteurs »...) et du développement local (« tourisme » cité 4 fois à lui seul, « attrait pour le public » « image »...) totalisent cette fois 38% des atouts listés, et correspondent de la même manière à des retombées socio-économiques générées par la RN.

Ils représentent la « valeur ajoutée » de la RN pour son territoire d'appartenance. Si les atouts liés au développement local (image, label) sont considérés comme « forts », l'importance donnée à ceux qui concernent l'émergence d'une meilleure gouvernance locale est plus mitigée.



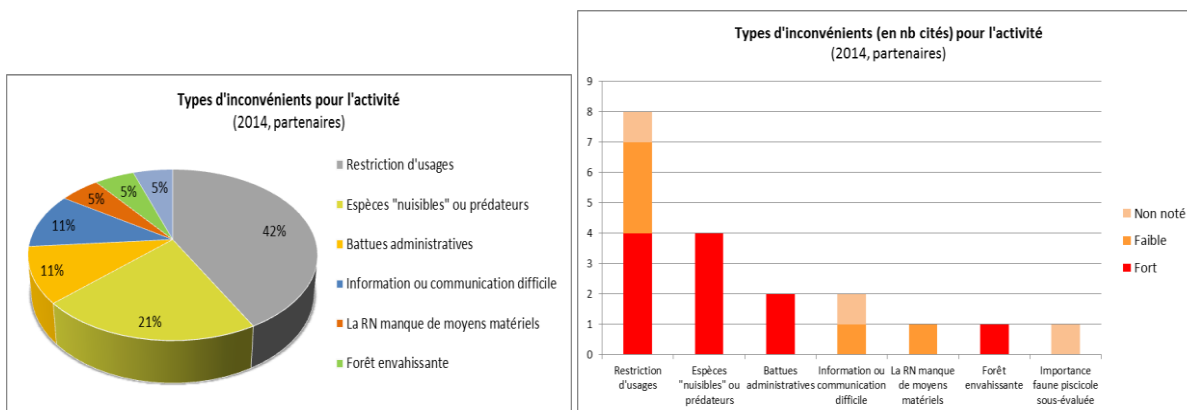
L'analyse des types d'atouts perçus par les partenaires montre en premier lieu que les missions de la réserve naturelle (protection, gestion, connaissance, sensibilisation) sont bien considérées par les partenaires comme des atouts à part entière, non seulement pour la RN en tant que telle, mais également pour les activités socio-économiques qui s'y exercent (76% des acteurs) et pour son territoire d'appartenance (62%).

Elle montre également, ce qui est un excellent résultat, que **24% (à l'échelle des activités) à 38% (territoire) des atouts** que les partenaires reconnaissent à la RN, relèvent de retombées sociales ou économiques générées par la RNNVL, et donc d'une **réelle prise de conscience de la valeur ajoutée de la réserve naturelle**, au sens qualitatif¹² du terme.

Type et importance relative des inconvénients perçus (question 24)

Les 18 inconvénients cités à l'échelle des activités relèvent de 6 catégories, au premier rang desquelles **42% concernent les restrictions d'usage** (surtout concernant les « accès », mais aussi « Autorisation administrative supplémentaire », et « contrainte » sans précision ; il s'agirait de contraintes « pour les propriétaires », « pour les chasseurs », mais qui n'ont d'ailleurs pas été exprimées par les chasseurs ou les propriétaires eux-mêmes). Ces 18 inconvénients sont considérés « forts » pour la moitié des citations et « faibles » pour 44%.

Viennent ensuite 4 inconvénients concernant la présence d'espèces jugées « nuisibles » (la RN perçue comme un « nid à prédateurs » (2 citations), « trop de cormorans » (2 cit.) ou « trop de sangliers » (1cit.). Ces inconvénients sont considérés comme « forts ». A noter que 1 partenaire a exprimé comme étant un inconvénient, le « manque de moyens matériels » à disposition de la RN pour agir.



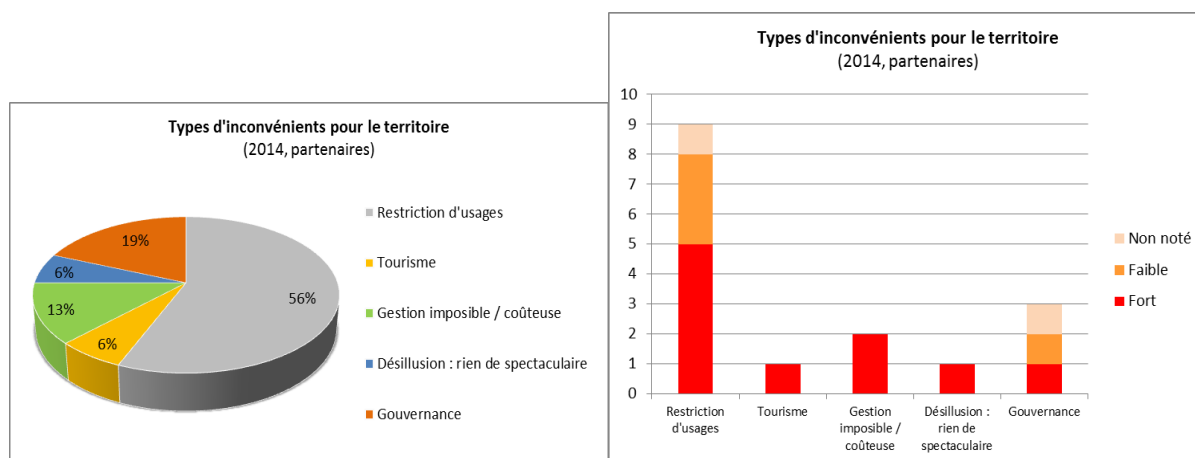
¹² Par opposition à une « valeur monétaire » restrictive.

Les 16 inconvénients cités à l'échelle du territoire peuvent être répartis en 5 catégories. On y retrouve la **prévalence de la restriction d'usages (56% des inconvénients exprimés)**, mais ici aussi les avis sont partagés quant au niveau d'importance de ces inconvénients (seulement pour la moitié classés comme « fort »). Les éléments exprimés concernent un sentiment indéfini de restriction (« *sentiment de territoire interdit* », « *Trop de restrictions, de contraintes* »), quelques éléments spécifiques isolés (« *feux de camp* », « *promenade canine* »), et à deux reprises, la remise en cause du périmètre de la RN (« *Pertinence du périmètre de la réserve non démontrée* ») : ce dernier point se réfère dans les deux cas, à l'emplacement de la RN « *trop près de la ville* » qui avait été noté par les partenaires pendant l'entretien guidé.

La catégorie « gouvernance » vient ensuite, avec 3 inconvénients cités, mais avec une qualification du niveau d'importance mitigée :

- « *Nécessité d'une capacité permanente d'adaptation de la RN à la variabilité du contexte (économique, humain, environnemental) dans lequel intervient la réserve* »
- « *relations agriculteurs/chasseurs* »
- « *Doublon avec Natura 2000 & ZNIEFF* »

On trouve ensuite une interrogation quant au coût de gestion de la RN (« *Broyage pour le développement des prairies : est-ce nécessaire ? Grosses dépenses* », et, comme à l'échelle des activités, l'expression à 1 reprise d'une désillusion : « *Désillusion (rien de "spectaculaire", méconnaissance de la nature d'une réserve* ». Ces deux points méritent aussi l'attention des gestionnaires car il s'agit vraisemblablement d'un enjeu de communication (d'autant plus que ces inconvénients sont considérés comme forts).



L'analyse des types d'inconvénients perçus par les partenaires montre que les « restrictions d'usages » restent les principales causes de ressenti négatif de la RN. Ceci est cependant atténué par l'importance relativement mitigée donnée à ces inconvénients.

Concernant les inconvénients impactant les activités, il ressort de manière moins importante (nb cit.) mais non négligeable (niveau d'importance donné à ces inconvénients), des éléments liés à la gestion cynégétique (« *battues administratives* », « *sangliers* », « *nuisibles incontrôlables* », « *prédateurs* »). Les efforts de prise en compte et/ou de communication sont donc à poursuivre sur cette thématique.

De manière plus anecdotique, les inconvénients se rapportant à l'efficacité de la gestion (interrogation sur la nécessité des dépenses, désillusion) peuvent éventuellement inciter les gestionnaires à communiquer davantage sur ces aspects (communication sur les actions de gestion à

recontextualiser avec le coût d'autres modalités de gestion du territoire pourtant défavorables à l'environnement).

Perception et commentaires additionnels libres (question 25)

Les commentaires libres apportés par les partenaires interrogés (voir annexe 6), portent sur les points suivants :

- Gouvernance locale (3 commentaires) :
 - « Ce site était déjà Naturel avant la création de cette réserve, et sans interdictions. La nature était déjà là. Laissons se développer cette nature, faisons confiance aux riverains et usagers de cette faune » ;
 - « La RNNVL contribue activement à l'évolution des pratiques locales » ;
 - « La RN s'inscrit pleinement dans une logique d'appropriation des espaces naturels par les différents acteurs locaux »
- Limites de la RN (3 commentaires) :
 - « Préserver la Loire est pour moi une nécessité, mais ce n'est pas en mettant une cloche sur un tronçon que l'on peut préserver la Loire » ;
 - « une réserve naturelle "glissante" serait plus appropriée[...] car aujourd'hui on focalise trop de nuisibles sur un seul territoire donné »
 - la RN est trop proche de la ville (commentaire trop long, voir annexe 6) et « Le fait que son périmètre soit en zone inondable est une entrave à l'installation d'une infrastructure d'accueil située dans la Réserve elle-même »
- Communication (3 commentaires) :
 - « identifier et mettre en œuvre des actions à forte valeur ajoutée pour le public et continuer à communiquer sur le travail effectué devraient améliorer cette perception à terme » ;
 - « La Loire à Vélo qui passe sur la rive du Cher (> 17.000 passages entre janvier et août 2014) est une opportunité unique mais encore inexploitée, de mieux faire connaître la Réserve Naturelle et des enjeux »
 - « l'information et la communication ont dédramatisé les choses et démocratisé le site ».
- Manque de moyens/lacune de l'Etat (1 commentaire) : « la RN porte la faute de l'absence des moyens de l'Etat. La RN aimerait bien pouvoir entretenir cette diversité [...] mais lacune du gestionnaire principal : l'Etat. Et les gens font un amalgame... »
- Cette RN est une chance : la RN constitue une chance et la fierté de la commune (commentaire trop long, voir annexe 6) ; la RN est une chance car sa réglementation est bien moins restrictive que certains APPB par exemple (commentaire trop long, voir annexe 6)
- RN = contraintes (1 commentaire)
- Remerciements (2 commentaires + 1 à l'oral) : « Merci de votre accueil, ce fut intéressant »
- Divers : Hélas, la RN passe après les intérêts économiques importants ex. captage d'eau bourges ; Poursuivre le projet moutons/berger ; Connaissance insuffisante de la RN et de ses actions pour répondre à l'enquête

L'un des commentaires libres, établi spontanément sous la forme d'un courrier, explique avec une rare conviction que la RN constitue à la fois une chance et la fierté de la Commune, qui porte une attention particulière à « passer le relais » d'équipe à équipe municipale. Ce commentaire, véritable témoignage, montre combien cette commune s'est **pleinement saisie de son rôle de relai auprès des habitants** dans la mission de prise de conscience citoyenne de l'importance de la préservation du patrimoine naturel : il s'agit là du **stade optimum d'une réelle appropriation locale**.

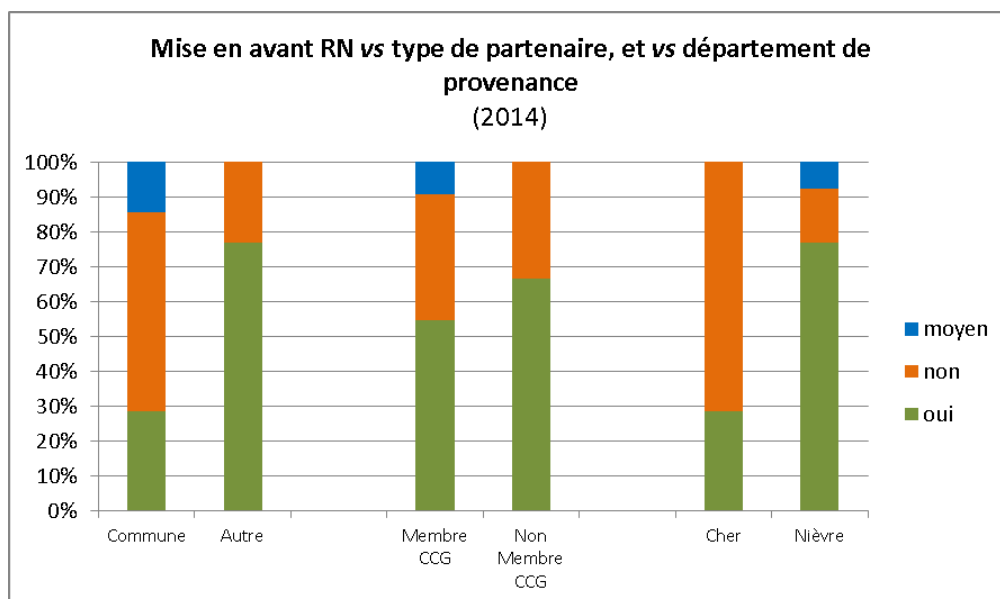
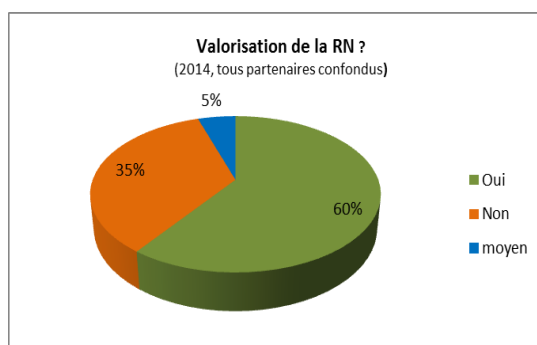
Les commentaires libres reçus montrent que, sauf exception ou sur des points spécifiques qui nécessitent encore un travail de communication et de concertation avec les acteurs du territoire, la RNNVL est acceptée, présente un bon niveau d'intégration à son territoire, et que certains partenaires (communes ou techniques) sont réellement entrés en phase d'appropriation de leur

propre rôle (relai, transversalité ou complémentarité des actions) ou des niveaux d'intervention (géographiques...).

Appropriation de la RN

Mettez-vous en avant la présence de la RNNVL dans vos projets de développement, et comment ? (question 13)

Spontanément, **60% des partenaires mettent en avant la présence de la RN** dans leurs projets ou leurs activités, et ce sont surtout les **partenaires représentant une activité qui ont ce réflexe à 78%**, et non les communes (seulement 29% le font). En outre, il existe une très nette dichotomie entre les partenaires issus de la Nièvre (78% d'entre eux mettent la RN en avant) et ceux issus du Cher (71% de l'ensemble des partenaires ne la mettent pas en avant).



Les 7 partenaires qui ne mettent pas en avant la RN l'expliquent d'abord par une omission involontaire :

- Le partenaire n'y pense pas (3 cas) : « ça ne nous vient pas à l'esprit, on n'en sent pas le besoin. On parle très rarement de la RNN dans la vie communale »
- Sensation que « tout est interdit (2 cas) : « De toute façon, aucun projet n'est possible sur la commune »
- Sensation d'isolement touristique (1 cas) « Aucun touriste ne vient jusqu'à la Mairie »
- Interdiction d'utiliser la RN en publicité (1 cas) : « Je sais qu'on a pas le droit de s'en servir comme publicité »

L'ensemble des autres partenaires s'appuie fortement sur la RN, par conviction :

- La RN est un atout pour le territoire, une vitrine :
 - « à chaque fois et à chaque projet ; la RN fait partie du patrimoine, on en parle beaucoup »
 - « Dans le bulletin municipal. Systématiquement dans le discours, **la RN est l'une des plus belles vitrines de la commune** »
 - « On en parle, mais la RN n'est pas suffisamment exploitée ; ce serait bien d'avoir un petit film »
 - « Nous informons toujours les gens de l'existence de la RN. Nous considérons que **c'est un atout d'avoir une RN**, mais comme le vin, avec modération »
 - « j'explique que la plus belle partie de la Loire moyenne est ici, et qu'on a **en plus la chance d'avoir une RN** »
 - « grande demande de gens qui veulent faire le trajet en bateau spécifiquement sur la RN »
- La RN a un rôle :
 - « La RN est un **partenaire à privilégier sur le territoire**, mais aussi dans toute la marge d'influence qu'elle peut avoir »
 - « **La RN est un atout [...]** elle vise l'excellence, ancrée dans un cadre ministériel, tandis que les autres outils sont moins probants et sont souvent des approximations »
- Nous avons un rôle de relai
 - « la montrer comme un **élément indispensable à l'environnement**, et donc d'aider les gestionnaires »
 - « Nous valorisons en interne ou auprès d'autres [...] objectif d'acculturation des collègues »
 - Nous sommes un « **Point-relai de la RN** » (3 cas)

👉 Le fait qu'une majorité de partenaires (60%) mettent spontanément la RN en avant dans leurs projets ou leurs activités est un **bon indicateur de l'appropriation de la RN dans le tissu social local**.

En outre, ce taux s'élève à **78% des partenaires représentant une activité**. Ce résultat est excellent, car il est garant de la transmission d'un message fort à destination des pratiquants de l'activité concernée, ce qui renforce grandement l'action préventive et améliore potentiellement l'état de conservation global de la RN : il s'agit d'un **véritable indicateur de prise en compte de la RN dans les activités**.

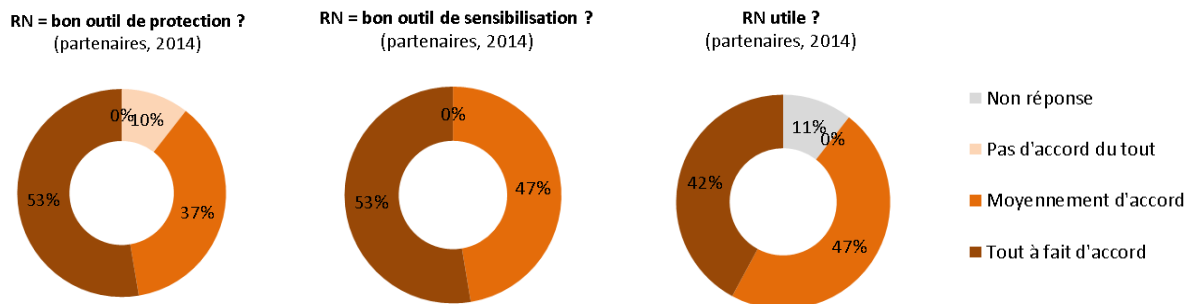
Enfin, la qualité des raisons évoquées est élogieuse : d'une part la RN est **mise en avant en tant que telle (atout, vitrine...)**, et les partenaires ont également conscience du **rôle de la RN pour le territoire et de celui qui est le leur et qu'ils se sont appropriés pour participer à la préservation du site ou de l'environnement en général**.

Selon vous la Réserve Naturelle est-elle.... ? (question 25)

Ce groupe de questions permet d'évaluer ce que les partenaires considèrent ou non comme un élément de plus value de la part de la RNNVL.

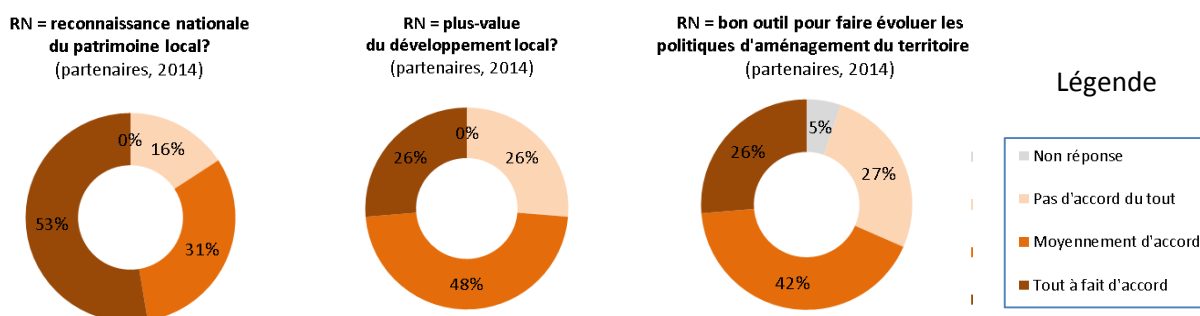
D'une manière générale, les partenaires ont bien accepté et intégré la RN et ne remettent pas en cause l'utilité de la RN, globalement et dans ses fonctions premières :

- **90%** des partenaires considèrent la RN comme un **bon outil de protection**, mais 10% considèrent au contraire que ce n'est pas du tout le cas
- **100%** des partenaires considèrent la RN comme un **bon outil de sensibilisation**, quoique les avis restent partagés sur la nuance « moyennement » ou « tout à fait »
- **89%** des partenaires considèrent la RN comme **utile et importante** en elle-même, et 42% sont tout à fait d'accord avec cette assertion. 11% ne se prononcent pas

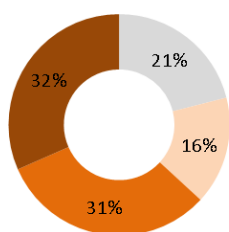


Quoique très bons, les résultats sont un peu moins flagrants lorsqu'on s'intéresse aux paramètres qualifiant plus précisément la valeur ajoutée de la RN à son territoire, c'est-à-dire la RN dans ses fonctions dérivées :

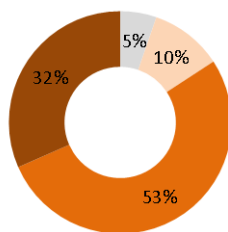
- **84%** des partenaires considèrent la RN comme **une reconnaissance nationale du patrimoine local (dont 53% de « tout à fait d'accord »)**, mais 16% d'entre-eux considèrent au contraire que ce n'est pas du tout le cas
- **74%** des partenaires la considèrent comme une **plus value pour le développement local** (dont un quart « tout à fait d'accord » avec cette assertion), mais encore un quart – proportion importante donc – considère que ce n'est pas du tout le cas. Ces deux résultats viennent corroborer celui observé à la question 13, où 65% des partenaires ont déclaré mettre en avant la RN dans leurs projets ou leurs activités.
- **78%** des partenaires la considèrent comme ayant un rôle en matière de **contribution à l'évolution des politiques locales d'aménagement du territoire (dont cependant 42% de « moyennement d'accord »)**, mais 27% considèrent que ce n'est pas du tout le cas et ont même précisé, en cours d'entretien, qu'en ces domaines-là, la RN « *n'a aucun poids* » (remarques exprimées comme un regret d'ailleurs). A l'inverse, certains partenaires ont exprimé que l'outil RN était le seul à « *tenir la route* » (par comparaison avec Natura 2000 notamment).
- La RN n'est encore que **peu (32%) ou moyennement (31%)** considérée comme un lieu où les partenaires peuvent obtenir **expertise et conseils** alors même qu'il s'agit là d'un point qui est au cœur des actions de concertation de la RN : l'importance de la catégorie « ne sait pas » (21%) illustre bien que cette fonction n'est pas clairement identifiée par les partenaires.
- Les réponses à la question « **la RN est-elle une contrainte ?** » sont très partagées, mais la réponse qui domine est « **pas du tout d'accord** » avec **42%** ce qui est un excellent résultat. Il montre vraisemblablement que les avantages de la RN sont maintenant perçus, au moins pour 42% des partenaires, comme supérieurs aux contraintes réglementaires qui lui sont liées.



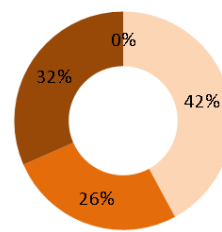
RN = lieu d'expertise et de conseils ?
(partenaires, 2014)



RN = outil réglementaire nécessaire ?
(partenaires, 2014)

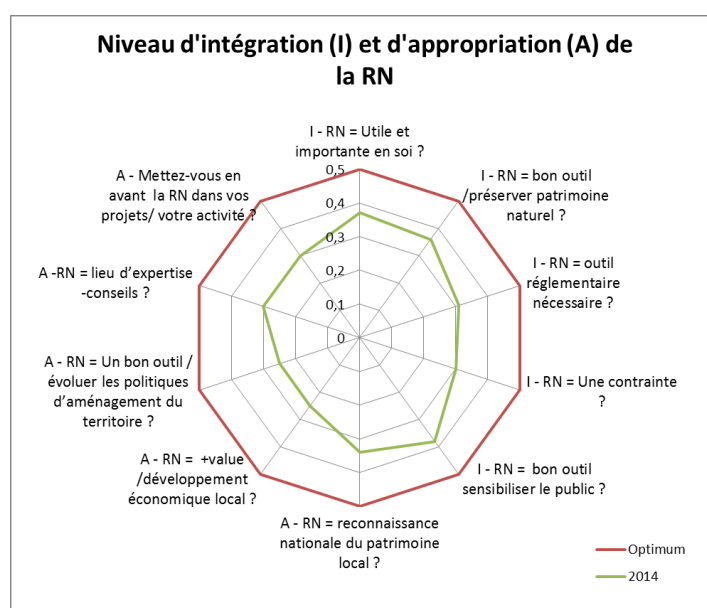


RN = une contrainte ?
(partenaires, 2014)



Le calcul du score moyen pour chacun de ces paramètres permet de les visualiser sous la forme d'un graphique radar et d'évaluer l'écart avec la situation optimale pour chacun d'eux. A terme, ce radar pourra être incorporé au tableau de bord de suivi du plan de gestion de la RN et permettra ainsi de regarder, au fil des années et de la reconduction de l'enquête, l'évolution de chacun des 10 paramètres considérés.

Pour l'année 2014, les deux paramètres qui recueillent le moins d'assentiment de la part des partenaires, sont la RN en tant que plus value pour le développement économique local (c'était déjà le cas lors de l'enquête 2007¹³), et la RN dans son rôle de contribution à l'évolution des politiques d'aménagement du territoire. Les résultats sont similaires quel que soit le type de partenaire (commune ou partenaire technique), membres ou non du Comité Consultatif de Gestion.



Les résultats confirment le bon niveau d'acceptation locale mais aussi d'intégration locale de la RNNVL. Ils prouvent que le travail de concertation mené par la RNNVL, et le relationnel de qualité qui a été développé par l'équipe sur le terrain au quotidien, sont des vecteurs efficaces et pertinents.

Ce travail n'est cependant jamais terminé. Il existe encore une nette marge de progrès qui puisse amener, au-delà de l'intégration, à une réelle appropriation. En outre, le turn-over des équipes techniques ou d'élus rend indispensable la poursuite permanente d'un haut niveau de concertation et de communication pour pérenniser l'acquis.

¹³ L'analyse comparative complète entre 2007 et 2014 n'est pas possible : les questions sont identiques, mais le nuancier des réponses était trop strict en 2007 (oui/non). Celui de 2014 semble suffisant et devrait être celui qui sera reconduit à l'avenir. En outre, la panoplie des questions en 2007 était moindre, et un peu trop restrictive (6 questions, dont 1 qui n'a ni été analysée ni saisie sous informatique).

Le niveau de compréhension de la dynamique fluviale

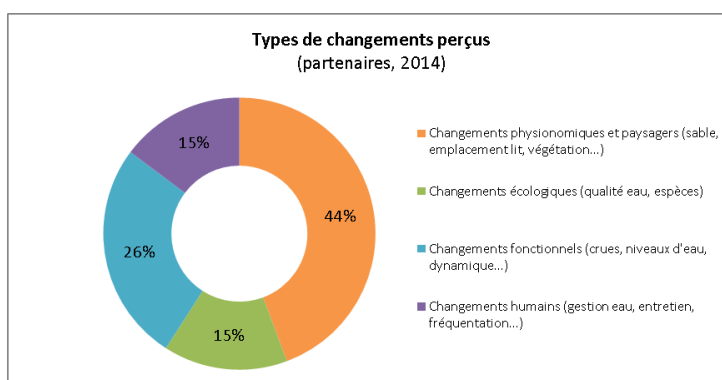
La perception des modifications

Changements

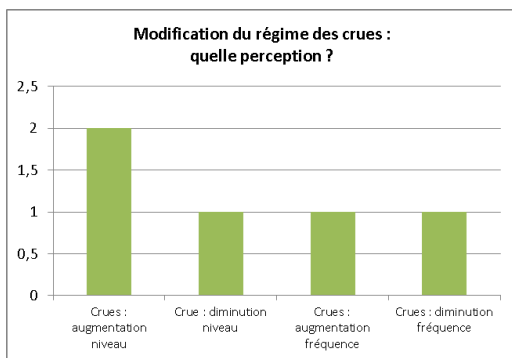
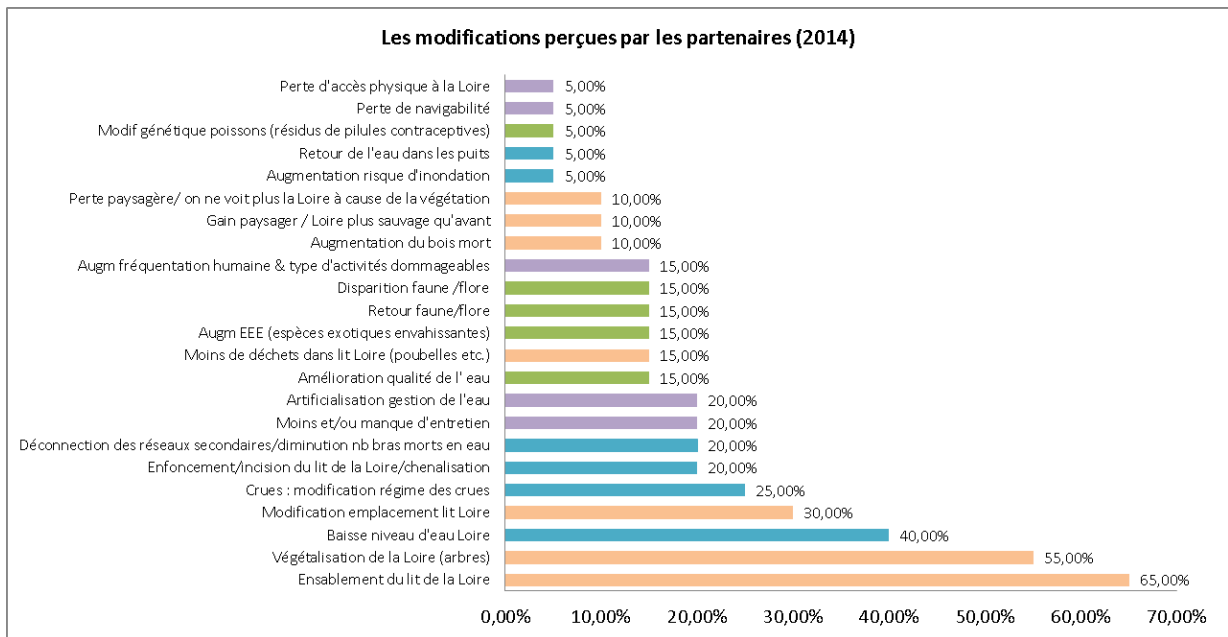
Tous les partenaires perçoivent que la Loire change, et 68% d'entre eux qualifient ces changements de « négatifs ».

Les modifications perçues sont de 4 ordres (par ordre décroissant) :

- **Changements physiologiques et paysagers** (sable, emplacement du lit, végétation...) : 44% des modifications mentionnées
- **Changements fonctionnels** (crues, niveaux d'eau, dynamique...) : 26%
- **Changements écologiques** (qualité de l'eau, espèces) : 15%
- **Changements humains/anthropiques** (gestion de l'eau, entretien, fréquentation...) : 15%



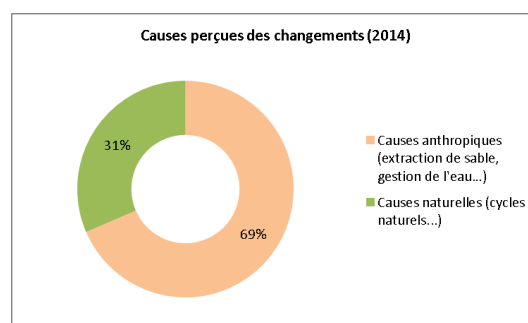
Ce sont « l'ensablement », la « végétalisation du lit », la « baisse des niveaux d'eau » et « la modification de l'emplacement du lit » qui apparaissent en tête, c'est-à-dire **principalement les changements d'ordre physiologique** à l'exception de la baisse des niveaux d'eau. Les désordres fonctionnels de la Loire (déconnexion des annexes hydrauliques, incision du lit) sont assez peu perçus comme tels (25% ou moins de mentions). Le « manque d'entretien » apparaît encore à hauteur de 20%. Les autres éléments restent plus anecdotiques.



Il est intéressant de constater que derrière « modification du régime des crues », se cachent des perceptions radicalement opposées : le niveau des crues augmente (2 mentions), ou baisse (1 mention) ; même dichotomie des points de vue quant à la fréquence des crues : en augmentation d'après l'un, en diminution d'après l'autre. Il est donc possible que la perception exprimée reflète l'observation d'un phénomène localisé au lieu d'habitation, et non l'analyse globale du phénomène à l'échelle de la Loire.

Causes

Les changements observés sont imputés à deux types de causes : majoritairement **anthropiques** (69% des causes mentionnées) et dans une moindre mesure **naturelles** (31%).



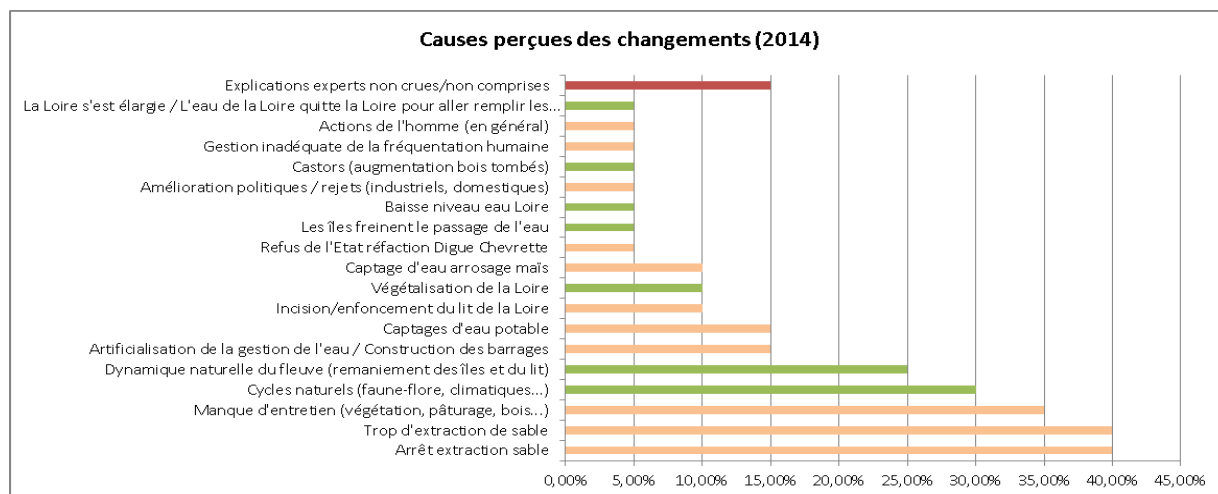
La cause « extraction de sable » est en tête (80% des mentions), mais avec une répartition à 50/50 entre sa mise en œuvre ou sa cessation, un résultat plutôt encourageant qui montre que les efforts de pédagogie conduits commencent à porter leurs fruits :

- soit c'est l'arrêt de l'extraction de sable qui est en cause (40% des mentions)
- soit c'est l'extraction trop importante qui en a été faite (40% des mentions)

Le « manque d'entretien » apparaît à 35% des mentions : qu'il s'agisse d'entretien « en général » (3 mentions), de la disparition d'usage/interdiction de coupe de bois de chauffage (5 mentions), de la

disparition du pâturage (1 mention), ou de l'absence d'entretien de la digue de la Chevrette (1 mention).

Viennent ensuite les « cycles naturels » ou la « dynamique naturelle du fleuve » qui remanie les îles et le lit.

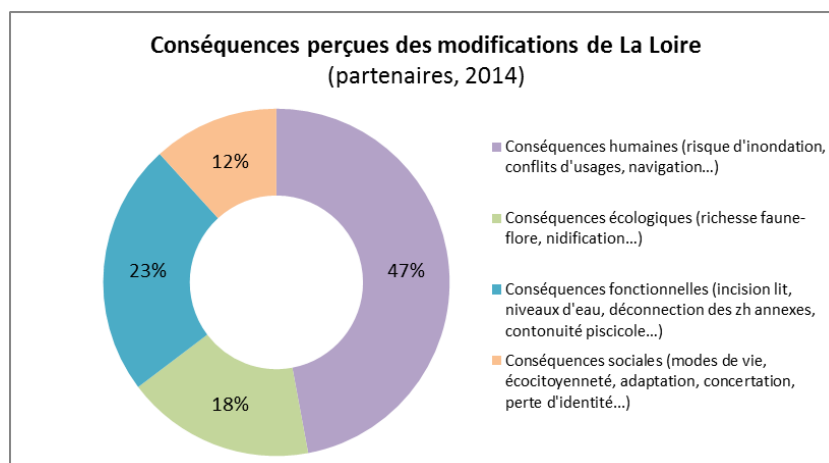


Il est très important de noter que 3 des 20 partenaires ont exprimé que d'autres explications que les leurs avaient été données par les experts, mais que celles-ci n'avaient pas été comprises, voire pas crues. Ceci est un indicateur fort. Il souligne la nécessité impérieuse de renouveler les explications apportées, et de les renouveler sur un mode « pratique » (exercices visuels, concrets, en mode « TP ») afin que la logique technique des processus à l'œuvre puisse être visualisée par tous.

Conséquences

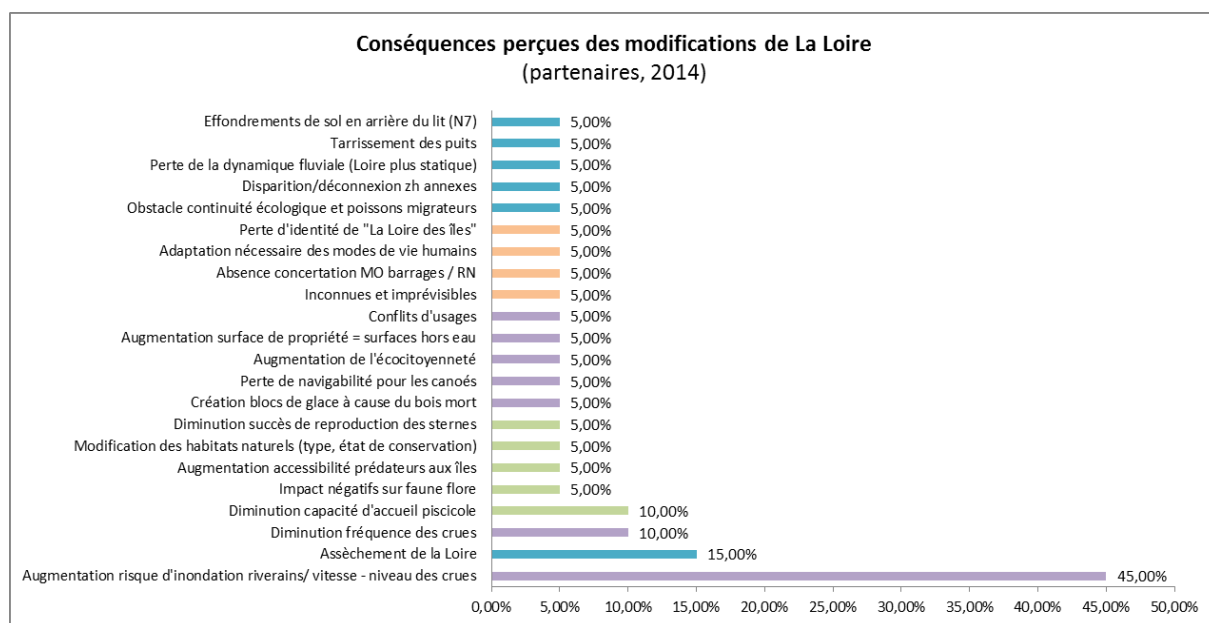
Les conséquences évoquées par les partenaires sont de quatre ordres :

- **Conséquences humaines** (risque d'inondation, conflits d'usages, navigation...) : 47% de mentions
- **Conséquences fonctionnelles** (incision lit, niveaux d'eau, déconnection des zones humides annexes, continuité piscicole...) : 23%
- **Conséquences écologiques** (richesse faune-flore, nidification...) : 18%
- **Conséquences sociales** (modes de vie, écocitoyenneté, adaptation, concertation, perte d'identité...) : 12%



On constate que les **principales conséquences perçues sont celles qui affectent l'homme ou la société** : les catégories « conséquences humaines » et « conséquences sociales » représentent à elles deux 59% des mentions, celles qui affectent l'écosystème (« écologiques » et « fonctionnelles ») totalisant 41% des mentions.

En tout premier, vient le **ressenti d'une augmentation des risques d'inondation des riverains, et/ou du niveau et de la fréquence des crues** (9 mentions, soit 45% de l'ensemble des conséquences mentionnées). L'assèchement de la Loire arrive en seconde place (3 mentions, soit 15%). Toutes les autres conséquences n'ont été mentionnées qu'1 seule fois.



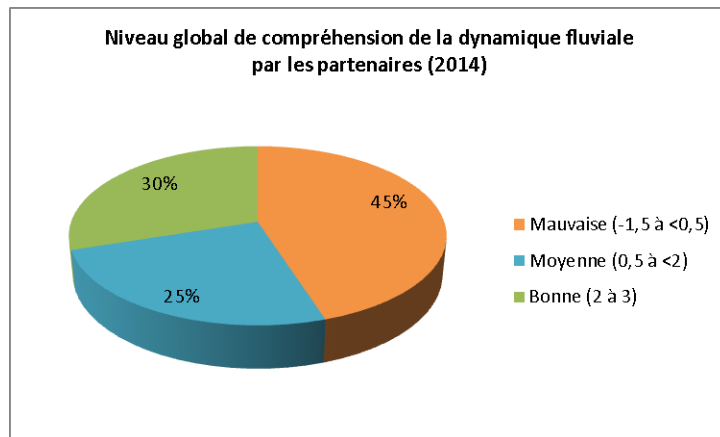
👉 Au global, et d'une manière assez logique, les partenaires interrogés perçoivent principalement les changements « visibles à l'œil » (physionomiques donc), et les conséquences qui impactent potentiellement l'Homme ou la société.

L'analyse qualitative des causes perçues est plus ambiguë : elle traduit un partage net – 50/50 - des ressentis et de la compréhension des processus à l'œuvre. En projection, il faut sans doute y voir l'impact positif et synergique des efforts de communication conduits à la fois par les gestionnaires de la RNNVL à son échelle, mais également dans le cadre plus large du Plan Loire : la compréhension des liens de causes à effets est en phase d'évolution, mais n'est en rien acquise.

La compréhension des modifications : liens de causes à effets (noté sur 3)

L'analyse qualitative des réponses brutes a été complétée par une évaluation globale de la cohérence des liens de causes à effets perçus et exprimés par chaque partenaire, en référence aux liens réels connus suite aux nombreuses études menées depuis environ deux décennies sur le sujet. Cette évaluation a porté exclusivement sur les liens de causes à effets se rapportant au processus de dynamique fluviale¹⁴ et le système de cotation est donné en annexe 4.

¹⁴ Les processus logiques se rapportant à d'autres domaines, même s'ils étaient justes et pertinents n'ont pas été pris en compte ici (par exemple amélioration de la qualité de l'eau vs généralisation des systèmes d'épuration, ou amélioration de la qualité paysagère vs opérations de nettoyage des déchets...) car ils n'ont pas de rapport avec l'objectif du plan de gestion de la RN que l'on cherche à évaluer, à savoir la connaissance, la compréhension et la prise en compte de la dynamique fluviale..



Les résultats confirment l'analyse qualitative ci-avant : le **niveau global de compréhension est mauvais, avec une note moyenne de 0,77 sur 3**. La répartition par catégorie de niveaux montre cependant :

- Que la compréhension du processus est **acquise pour un 1/3 des partenaires (30%)** ;
- Qu'elle est en cours d'acquisition pour environ 1/4 d'entre-eux (on retrouve ici par exemple les partenaires qui ont restitué une explication exacte mais en précisant ne pas l'avoir comprise) ;
- Qu'elle n'est **pas acquise pour près de la moitié d'entre eux (45%)**.

Au quotidien, l'équipe de gestion exprime le ressenti d'une amélioration de ce niveau de compréhension depuis l'enquête de 2007, mais les résultats de cette enquête ne permettent pas d'objectiver cette impression.

☞ En conclusion, on peut dire que la compréhension de la dynamique fluviale de la Loire est en phase d'acquisition, mais que le pourcentage de partenaires qui ne l'ont pas complètement comprise (25%) ou pas du tout acquise (45%) souligne l'importance – sinon la priorité – pour les Cen B et C gestionnaire de la RNNVL de revenir rapidement et concrètement sur ces aspects : ils structurent en effet le fonctionnement écologique de la RN et impactent la totalité de son état de conservation (habitats naturels ou espèces, aquatiques ou non).

Bien entendu, cette problématique dépasse très largement la seule RN et tous les organismes concernés doivent continuer à agir en synergie.

La compréhension des processus à l'œuvre en matière de dynamique fluviale, et particulièrement des liens de causes à effets concernant les facteurs de dégradation ou d'amélioration de cette dynamique, est complexe car elle fait appel souvent à une représentation abstraite ou non visible de l'hydrosystème. La conséquence concrète de cet écueil est que les moyens (financiers et humains) nécessaires sont importants : investissement en temps d'explication, création et utilisation d'outils pédagogiques dédiés etc.

Conclusion générale : en résumé...

Les résultats obtenus démontrent clairement que le travail de concertation locale, mené par les gestionnaires de la RNNVL dans la confiance, la bienveillance mutuelles et la volonté d'une relation gagnant-gagnant, porte ses fruits : on peut donc conclure à l'efficacité et à l'efficience des moyens mis en œuvre – humains et financiers – dans ce domaine.

On peut établir un parallèle entre le niveau d'intégration des partenaires et le niveau de concertation établi par la RN : les partenaires localisés dans le Cher semblent d'une manière générale avoir à ce stade moins bien accepté et /ou intégré la RN que ceux de la Nièvre, sans doute en relation avec les occasions (ou opportunités) de concertation plus nombreuses au cours des années. L'un des enjeux des années à venir sera donc sans aucun doute pour la RN, de consacrer temps et moyens aussi important et/ou réguliers avec les partenaires de l'autre rive de la Loire qui expriment être « en attente ».

Conclusion pour les objectifs visés par le plan de gestion 2010-2014

Les usagers ont une connaissance très améliorée de la RN. Les objectifs doivent être poursuivis

OP 1-2. Sensibiliser les décideurs, élus et la population locale aux enjeux liés à la dynamique fluviale et à leurs interactions avec la conservation du patrimoine naturel

OP 1-2 Sensibiliser les décideurs, élus et la population locale aux enjeux liés à la dynamique fluviale et à leurs interactions avec la conservation du patrimoine naturel

La dynamique fluviale est connue et comprise (liens de causes à effets) 15,16,17,18,19

Partenaires : cet objectif n'est que très partiellement atteint : les évolutions physiologiques sont perçues, mais les liens de causes à effets sont mal identifiés ou mal compris (des notions sont parfois présentes, et /ou laissent dubitatifs ceux qui ont reçu une explication, mais comprise de manière incomplète) même si existent quelques exceptions.

Perception et compréhension de la dynamique fluviale

Au global, et d'une manière assez logique, les partenaires interrogés perçoivent principalement les changements « visibles à l'œil » (physiologiques donc), et les conséquences qui impactent potentiellement l'Homme ou la société. Le fait que les partenaires restent fortement en attente « d'entretien » du lit de la Loire relève en (grande) partie d'une mauvaise compréhension de la dynamique fluviale.

La compréhension de la dynamique fluviale de la Loire est en phase d'acquisition, mais le pourcentage de partenaires qui ne l'ont pas complètement comprise (25%) ou pas du tout acquise (45%) souligne l'importance – sinon la priorité – pour les gestionnaires de la RNNVL de revenir rapidement et concrètement sur ces aspects : ils structurent en effet le fonctionnement écologique

de la RN et impactent la totalité de son état de conservation (habitats naturels ou espèces, aquatiques ou non).

Bien entendu, cette problématique dépasse très largement la seule RN et tous les organismes concernés doivent continuer à agir en synergie : impact positif et synergique des efforts de communication conduits à la fois par la RN à son échelle, mais également dans le cadre plus large du Plan Loire, de Natura 2000...

A noter que la compréhension des processus à l'œuvre en matière de dynamique fluviale, et particulièrement des liens de causes à effets concernant les facteurs de dégradation ou d'amélioration de cette dynamique, est complexe car elle fait appel souvent à une représentation abstraite ou non visible de l'hydrosystème. La conséquence concrète de cet écueil est que les moyens (financiers et humains) nécessaires sont importants : investissement en temps d'explication, création et utilisation d'outils pédagogiques dédiés etc.

OP5.2 Sensibiliser les usagers pour limiter les atteintes aux milieux naturels, la faune, la flore

OP52 Sensibiliser les usagers pour limiter les atteintes aux milieux naturels, la faune, la flore	Les acteurs (élus, décideurs, riverains et usagers) connaissent :	11
	<ul style="list-style-type: none"> • l'existence de la RN, • ses limites • sa réglementation 	23
	Les documents édités par la RN (dépliant, programme d'animation, doc com PG) sont connus des usagers, connus et améliorent le niveau d'information des usagers	

Les partenaires connaissent les règles et procédures liées à la RNNVL :

100% des acteurs connaissent l'existence de la RN et ses limites, même si ce point n'a pas fait l'objet d'un élément de l'enquête (pas de nécessité). Seuls 30% des partenaires (institutionnels ou gestionnaires d'une activité réglementée) ont une bonne connaissance avérée de la réglementation de la RN qui les concerne, mais à 80%, les partenaires ont le réflexe spontané d'appeler l'équipe de gestion de la RNNVL, principe de précaution acquis et qui permet aux gestionnaires d'atteindre leur objectif de résultat en matière de préservation des espèces et des habitats pour lesquels la RNNVL a été créée. Ce résultat est donc pleinement satisfaisant. Les gestionnaires doivent cependant viser à ce que les 30% de partenaires qui ont une méconnaissance de la réglementation (souvent fondée sur des a priori), soient en mesure de l'acquiescer (et/ou aient le réflexe de faire appel à la RN) car les acteurs locaux, sont les relais sur le territoire. Les communes en particulier, ont notamment pour mission officielle d'être le relai auprès de leurs administrés des politiques publiques, ce que sont bien les Réserves Naturelles Nationales.

Les documents édités sont connus des usagers

Les 2/3 des partenaires connaissent tous les documents édités par la RN, 79% en connaissent au moins 2. Ce résultat reflète le plan de diffusion de la RN, même s'il est étonnant que certaines communes ou membres du CCG ne connaissent pas l'ensemble des documents puisqu'ils en sont systématiquement destinataires. Ceci souligne l'importance de renouveler la diffusion notamment pour tenir compte du turn-over des personnes, ou tout simplement de l'oubli.

OLT 6 Améliorer l'ancrage local et informer sur les enjeux de la réserve naturelle

	La RN est connue	1,2,6,7,8,9,10, 11, 12, 20,21, 22, 23
	Usagers et les partenaires connaissent et comprennent mieux:	
	- patrimoine et principaux enjeux de la RN - les actions menées par les gestionnaires de la RN	
OLT 6 Améliorer l'ancrage local et informer sur les enjeux de la réserve naturelle	La RN est acceptée, intégrée et appropriée Les acteurs reconnaissent : - l'utilité et la légitimité de la RN (écologique) (<i>la RN est acceptée</i>) - la nécessité de prendre en compte son existence et ses enjeux de conservation (<i>la RN est intégrée</i>) - la valeur ajoutée de la RN pour son territoire (<i>la RN est valorisée et considérée comme un acteur positif du territoire</i>) La RN entretient un relationnel de qualité avec les acteurs locaux	1, 2, 12 24, 25, 26

La RN est connue

Partenaires, Acteurs du territoire :

Les partenaires connaissent très bien les actions menées par la RNNVL (même s'ils ont l'impression de ne pas les connaître suffisamment !), et ils les connaissent bien mieux que le patrimoine lui-même. Il est possible que ceci reflète l'intérêt qu'ils portent à « l'action concrète » plutôt qu'à l'objectif en soi (patrimoine) qui reste soit un peu abstrait, soit plus simplement, un peu en marge de leur domaine de compétence.

Ce haut niveau de connaissance des actions les met en capacité d'en être le relai auprès des usagers (administrés, sociétaires, pratiquants d'une activité...), pour peu qu'ils aient conscience du rôle qu'ils ont à jouer et qu'ils s'en soient saisis.

Patrimoine

Au total, **53% des partenaires** ont une connaissance **bonne à excellente** du patrimoine pour lequel la RNNVL a été créée (43% dans le cas des usagers). Le niveau moyen est de **0,67 sur 1** (0,37/1 pour les usagers), ce qui est relativement bien. S'agissant des partenaires, on pourrait cependant s'attendre à ce que le résultat soit meilleur encore, afin que ces derniers puissent jouer pleinement leur rôle de relai. Il faut tenir compte ici du renouvellement des équipes (communales, partenaires techniques...) qui rend nécessaire, de la part de la RN, un effort constant de « rafraichissement » et d'entretien des informations. La mobilisation sera d'autant plus aisée que la communication portera, peut-être plus encore qu'actuellement (?), sur des éléments concrets (terrain, actions réalisées...).

Actions menées par la RN

70% des partenaires ont une connaissance « réelle¹⁵ » bonne à excellente des actions conduites par la RN, avec un niveau moyen de 0,78 noté sur 1 ce qui est un très bon résultat, et 42% d'entre eux ont aussi une connaissance « ressentie » bonne à excellente (niveau moyen de 0,44/1). Il est très

¹⁵ **Connaissance « réelle »** : analyse conduite en recueillant, en fin d'enquête, l'ensemble des actions qui avaient été citées par les personnes interrogées à l'occasion de l'ensemble des questions) ; **Connaissance « ressentie »** : analyse des seules actions citées spontanément à la question « pouvez-vous citer des actions conduites par les gestionnaires ? »

Dans le cas des partenaires, une analyse des connaissances « réelles » a pu être conduite. Seule une analyse des connaissances « ressenties » a pu être faite pour les usagers

supérieur à celui obtenu auprès des usagers (26% des usagers ayant une connaissance « ressentie » bonne à excellente des actions). Cette différence s'explique sans aucun doute par l'effort de communication directe consenti par l'équipe de gestion auprès des acteurs et partenaires du territoire, collectivement (CCG, informations régulières par courrier ou mail...) ou individuellement (contacts à l'occasion de projets, échanges spontanés formels ou informels...).

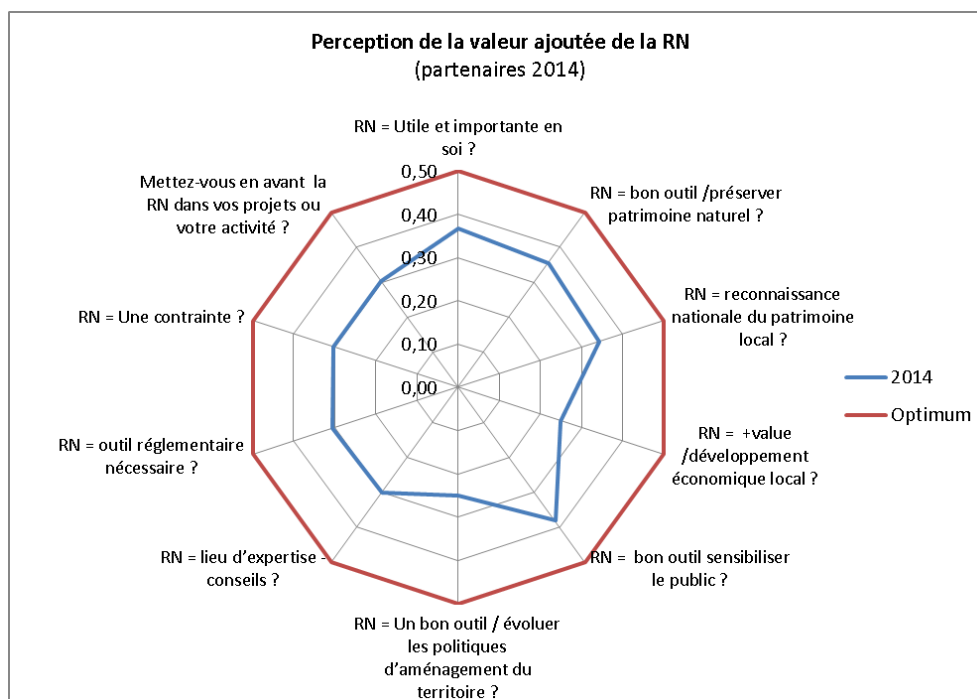
Niveau global de connaissance de la RN

Le **niveau d'information moyen réel des partenaires est bon** (score de **4 points sur 6**), et se répartit de la manière suivante : 60% des partenaires ont un niveau d'information global bon à excellent, et seulement 15% ont encore un mauvais niveau d'information. Le meilleur niveau d'information est obtenu sur les actions conduites et les documents édités,

Le niveau de connaissance des partenaires est donc **supérieur à celui des usagers** (niveau moyen, constant par rapport à 2005, soit 2,71 sur 5 en 2014). Cette différence est normale si l'on considère que le nombre de partenaires (et donc l'effort de communication nécessaire) est évidemment bien inférieur à celui des usagers, beaucoup plus difficiles à contacter.

Il est intéressant de noter la différence observée entre le niveau d'information réel (bon) – et le niveau d'information ressenti (moyen ou faible) : il témoigne d'un phénomène souvent observé en communication comme en management : « **on ne sait pas que l'on sait** »... mais pourtant, on sait ! Autrement dit, les partenaires ont cette connaissance, mais n'ont pas conscience de l'avoir.

La RN est comprise et acceptée, intégrée et appropriée¹⁶



¹⁶ Rappel

La progression dans le niveau d'acceptation, d'intégration de la RN dans son territoire et d'appropriation, peut être décrit ainsi :

1. **Acceptation** : les partenaires/usagers reconnaissent la légitimité de la RN (présence, limites, réglementation), elle n'est plus remise en cause dans son ensemble,
2. **Intégration** : les partenaires/usagers prennent en compte la RN, ils agissent en conformité avec les procédures liées à sa présence,
3. **Appropriation** : les partenaires/usagers s'appuient sur la RN et/ou jouent un rôle actif dans sa préservation, ils sont fiers du patrimoine qu'elle préserve pour les générations futures et ils sont fiers d'y participer, ils la valorisent dans leurs projets ou dans leurs activités.

Compréhension/Acceptation :

Les partenaires déclarent comprendre et accepter la RNVL à 85% mais pensent que c'est seulement le cas d'1/3 des usagers et riverains. Ils pensent que la RN est globalement comprise, partiellement acceptée, et que la situation s'améliore (les plus réticents étant les anciens). Les facteurs de non acceptation (historique de création, modification des pratiques induites par la RN, complexité...) semblent s'estomper avec le temps. **La RN est donc comprise et en bonne voie d'acceptation.**

Les partenaires pensent pour 1/3 que les objectifs de la RN sont compris et acceptés par les usagers et riverains, 1/3 qu'ils sont compris mais pas forcément acceptés et 1/3 ni compris, ni acceptés, en particulier par les anciens. Ce résultat est cependant en nette progression par rapport à 2007 (76% de ni compris, ni acceptés) ce qui est d'ailleurs relevé par les partenaires eux-même.

Le taux de 70% de « oui » A la question « Les règles qui vous concernent vous semblent-elles justes/équitables/faciles à appliquer ? » comme l'analyse qualitative des commentaires associés est un excellent résultat qui illustre à quel point l'acceptation de la RN est réussie, y compris dans son volet réglementaire, même s'il reste encore des partenaires sceptiques qui réservent leur jugement ou expriment encore des craintes.

Intégration (I)

Le fait que **75% des partenaires expriment n'avoir « aucun point d'insatisfaction »** à déplorer est un très beau témoin de la **réussite du travail d'intégration socio-économique mené par les gestionnaires** de la RN.

La prévalence nette des atouts par rapport aux inconvénients, tant en pourcentage de partenaires qu'en nombre d'atouts et d'inconvénients, ainsi que l'importance « forte » exprimée concernant 81% des atouts de la RN pour les activités, est un **signe fort qui atteste non seulement de l'acceptation réussie de la RN, mais surtout de son intégration locale.**

☞ L'analyse des types d'atouts perçus par les partenaires montre en premier lieu que les missions de la réserve naturelle (protection, gestion, connaissance, sensibilisation) sont bien considérées par les partenaires comme des atouts à part entière, non seulement pour la RN en tant que telle, mais également pour les activités socio-économiques qui s'y exercent (76% des acteurs) et pour son territoire d'appartenance (62%).

Elle montre également, ce qui est un excellent résultat, que **24% (à l'échelle des activités) à 38% (territoire) des atouts** que les partenaires reconnaissent à la RN, relèvent de retombées sociales ou économiques générées par la RNNVL, et donc d'une **réelle prise de conscience de la valeur ajoutée de la réserve naturelle**, au sens qualitatif¹⁷ du terme.

☞ L'analyse des types d'inconvénients perçus par les partenaires montre que les « restrictions d'usages » restent les principales causes de ressenti négatif de la RN. Ceci est cependant atténué par l'importance relativement mitigée donnée à ces inconvénients.

85% des partenaires ont une vision positive de la RN, même si certains expriment encore une position partagée. 70% estiment que ceci est le résultat d'une évolution de perception (pour 70%) obtenue grâce à une meilleure compréhension de leur part et un effort de pédagogie du Conservateur.

D'une manière générale, les partenaires ont bien accepté et intégré la RN et ne remettent pas en cause l'utilité de la RN, globalement et dans ses fonctions premières :

¹⁷ Par opposition à une « valeur monétaire » restrictive.

Appropriation (A)

Les attentes des partenaires en termes de renforcement des collaborations est un indicateur très important de la **bonne intégration de la RNN dans le tissu partenarial local voire d'une entrée en phase d'appropriation**.

Les commentaires libres reçus montrent que, sauf exception ou sur des points spécifiques qui nécessitent encore un travail de communication et de concertation avec les acteurs du territoire, la RNNVL est acceptée, présente un bon niveau d'intégration à son territoire, et que certains partenaires (communes ou techniques) sont réellement entrés en phase d'appropriation de leur propre rôle (relai, transversalité ou complémentarité des actions) ou des niveaux d'intervention (géographiques...).

Le fait qu'**une majorité de partenaires (60%) mettent spontanément la RN en avant** dans leurs projets ou leurs activités est un **bon indicateur de l'appropriation de la RN dans le tissu social local**. En outre, ce taux s'élève à **78% des partenaires représentant une activité**. Ce résultat est excellent, car il est garant de la transmission d'un message fort à destination des pratiquants de l'activité concernée, ce qui renforce grandement l'action préventive et améliore potentiellement l'état de conservation global de la RN : il s'agit d'un **véritable indicateur de prise en compte de la RN dans les activités**. Enfin, la qualité des raisons évoquées est élogieuse : d'une part la RN est **mise en avant en tant que telle (atout, vitrine...)**, et les partenaires ont également conscience du **rôle de la RN pour le territoire et de celui qui est le leur et qu'ils se sont appropriés pour participer à la préservation du site ou de l'environnement en général**.

Les résultats au groupe de questions permettant d'évaluer ce que les partenaires considèrent ou non comme un élément de plus value de la part de la RNNVL montrent qu'il **existe encore une nette marge de progrès qui puisse amener, au-delà de l'intégration, à une réelle appropriation**.

A l'échelle de l'ensemble des partenaires

Globalement **la RN est bien acceptée, son niveau d'intégration au territoire est bon, et certains partenaires sont en phase d'appropriation, notamment du rôle qu'ils peuvent – ou doivent – jouer** pour contribuer à la réussite de ce projet territorial.

Peu d'acteurs et de partenaires locaux sont encore dans une démarche proactive en matière d'implication dans la vie de la RN : la plupart restent attentistes, et le reconnaissent : ils attendent que les gestionnaires de la RNNVL viennent les chercher, les consulter, les associer. Seuls 3 ou 4 ont une démarche active, et s'impliquent spontanément à « *assurer leur part du marché pour que la RN dure* ». Tel sera peut-être le champ d'action des années futures, voire un OPG du prochain PG : Amener les partenaires de la RN et les acteurs du territoire à s'impliquer spontanément dans la vie de la RN en prenant en main leur rôle, qu'il soit institutionnel (membre du CCG) ou technique (relai de la RN pour l'information, la sensibilisation, la communication, la préservation à travers le développement d'un comportement éco citoyen à l'endroit du patrimoine naturel local).

A l'échelle des communes

La situation est un peu plus contrastée : la RN est vécue par les communes riveraines à 50% comme une chance voire un atout (rive droite), et à 50% (seulement) comme une source de contraintes (rive gauche) ; ceci est déjà un bon résultat. **Il existe en effet une forte dichotomie d'intégration locale entre les communes de la rive droite (RN acceptée, bon niveau d'intégration, voire en phase d'appropriation sinon déjà bien appropriée) et celles de la rive gauche (phase d'acceptation**

toujours en cours, état de curiosité et d'attente). Sur la base des qualificatifs les plus souvent utilisés par les acteurs durant l'entretien, le niveau d'appropriation communale ressentie par l'enquêtrice, par ordre décroissant, se répartit comme suit : Mesves-sur-Loire (la RN est un atout pour la vie de la commune, systématiquement mis en avant par la commune), Pouilly-sur-Loire (la RN est une chance), La Charité-sur-Loire (la RN est à la fois un atout touristique et une contrainte), Tracy-sur-Loire (la RN c'est intéressant, mais pas d'implication, surtout par négligence), Herry (en attente ou curiosité : à quoi sert la RN ?), Couargues (la RN est un ensemble de contraintes, mais la commune est intéressée par toutes les informations et participera toujours à toutes les réunions où elle sera invitée), La Chappelle-Montlinard (la RN est seulement un ensemble de contraintes).

On observe parfois l'expression d'une contradiction dans la perception au sein du même discours : « *la RN ce ne sont que des interdictions* », par opposition, dans le même discours avec « *la RN n'a pas de pouvoir quand il y a un intérêt économique* ».

Dans le cas des partenaires pour lesquels l'acceptation de la RN n'est pas encore acquise, seuls sont perçus les interdits, souvent étendus a priori – et à tort – à « tout ». Ceci peut constituer un champ de travail pour les gestionnaires : communiquer mieux et plus, comme le suggèrent d'ailleurs plusieurs partenaires, sur les actions et les résultats obtenus grâce à la RN.

Les usagers traditionnels (propriétaires, habitants anciens...) ont un lien affectif et un sentiment de « propriété » très fort avec la Loire, et la RN est donc perçue comme une « expropriation ».

Divers :

- L'instance de gouvernance qu'est le CCG n'est pas vécue comme tel, et les membres ne perçoivent pas ou peu ce qu'est leur rôle de membre, ni même parfois qu'ils y ont un rôle à jouer : le CCG semble plutôt ressenti comme un lieu de collecte d'information sur les actions réalisées par la RN, alors même que les ordres du jour incluent régulièrement des sollicitations formelles d'avis à porter sur tel ou tel projet. Si cette observation n'est pas corrélée au renouvellement des membres du CCG (renouvellement des équipes communales ou des représentants) et donc au temps d'appropriation de ce rôle, peut-être existe-il ici un champ de travail pour les gestionnaires.
- Toujours dans le domaine de la gouvernance, les partenaires sont demandeurs d'instances de participation et/ou de concertation « à l'échelle projet ». Les groupes de travail qui seront constitués dans le cadre de la présente évaluation du PG2, s'ils sont pérennisés (nécessité de moyens humains et financiers), pourraient répondre à cette attente.

La RN entretient un relationnel de qualité avec les acteurs du territoire

Les relations sont aussi, à 64% de très haut niveau dans leur nature : de travail, de conciliation, voire même d'entraide à 22%. **La RN est devenue un partenaire réel**, et non pas uniquement un simple « pourvoyeur d'information », en particulier avec les communes.

L'équipe de la RNNVL a su créer au fil des années, un **relationnel de haute qualité** et donc les **conditions d'une concertation positive, constructive et bienveillante, dont les fruits sont largement perceptibles** au travers des commentaires portés par les partenaires tant sur le relationnel lui-même, que sur l'ensemble des points de questionnement de l'enquête, et même – ce qui est particulièrement important – sur les points de difficultés résiduels : les relations acteurs / gestionnaire sont toujours qualifiées positivement, même par les partenaires réticents à la RN. L'appel au conservateur Nicolas Pointecouteau, humainement apprécié, est un réflexe qui semble acquis dès lors qu'une question se pose sur un projet à mener dans la RN.

Un peu plus de la moitié des partenaires (**55%**) **se sentent associés et impliqués** dans la vie de la RN, le choix et/ou la réalisation des actions ce qui représente une **très nette progression depuis 2007, ce qui est d'ailleurs confirmé par les partenaires eux-mêmes** (40% considèrent que leur implication

s'est accrue au cours des 5 dernières années). Une même proportion de partenaires considère le **niveau d'implication satisfaisant**.

A noter également que la majeure partie des partenaires ont conscience d'avoir un rôle (75%) et de l'exercer, et l'expriment de manière tout à fait pertinente.

Divers :

- Les Organismes Gestionnaires CENB et CENC sont peu identifiés comme tels (seul le conservateur est identifié comme gestionnaire de la RN), et ce malgré les efforts de communication déployés en ce sens. Les gestionnaires devront donc renouveler leur communication sur ce point s'ils le jugent indispensable au fonctionnement de la gestion de la RN.
- La superposition des statuts RN et Natura 2000 engendre une confusion qui peut avoir des conséquences négatives pour l'image de la RN (ou de ses gestionnaires ?) lorsque des projets déployés dans le cadre de Natura 2000 (contrats...) ne voient pas le jour, « la RN » (ou l'équipe de gestion de la RNNVL, ou les gestionnaires) pouvant, par confusion des rôles, en être tenue pour responsable. A noter que la politique Natura 2000 étant plus récente sur le territoire, elle n'est pas encore complètement appropriée par les acteurs et que ceci explique peut-être cela. Il faut porter une attention particulière à la communication lors du portage conjoint de projets déployés en application du PG de la RNNVL *via* les « Contrats Natura 2000 » ou autre : par exemple, améliorer la visibilité du travail d'équipe (présence des représentants des différentes missions lors des rendez-vous avec des partenaires, contextualiser systématiquement dans l'organigramme, présentation claire des programmes de chaque acteur, des rôles, des complémentarités
- propre au fonctionnement du Cen Centre, la désignation et la présence de « conservateurs bénévoles » nommés par le CEN Centre sur des sites inclus dans la RN engendre une confusion auprès des acteurs et partenaires locaux qui ne comprennent pas les rôles de ces personnes ; ceci mériterait d'être clarifié.
- Les acteurs ont apprécié d'être interviewés à l'occasion de l'évaluation du plan de gestion (exprimé informellement par plusieurs partenaires à l'issue de l'entretien)

Proposition de perspectives

Ces éléments doivent être entendus comme des pistes non-exhaustives, faisant suite aux conclusions de l'analyse de l'enquête. Certaines d'entre-elles ont déjà été partiellement ou ponctuellement mises en œuvre par les gestionnaires mais demandent à être approfondies ou développées. D'autres sont en cours de réflexion ou ont déjà été évoquées mais n'ont pas pu être mises en œuvre par manque de moyens. *Il ne s'agit donc pas d'énumérer ici ce qui aurait dû être fait par les gestionnaires (évaluation) mais bien d'insister sur ce qu'il serait utile de mettre en œuvre ou de développer à l'avenir.*

Ces pistes seront enfin à confronter à l'expertise des gestionnaires, à l'avis des éventuels partenaires concernés (groupe de rédaction du PG3/réunions thématiques) et à l'actualisation du diagnostic, avant de les retenir ou non et de les approfondir dans le PG3. Leur mise en œuvre sera bien-entendu encore dépendante de la mobilisation possible ou non des moyens nécessaires.

Faire comprendre la dynamique fluviale :

- Les réunions de vulgarisation sur ce thème sont trop anciennes. Il est nécessaire de les renouveler et de les accompagner d'outils techniques permettant d'illustrer les mécanismes de la dynamique fluviale. Renouveler par ex. une série de rencontres-formations-information sur le thème de la **dynamique fluviale** à destination des Communes du site (conseil municipal). Privilégier plutôt 1 rencontre spécifique par commune plutôt qu'une réunion générale, moins impliquante. Prévoir des outils (maquettes, malle pédagogique...) permettant d'illustrer mécaniquement le fonctionnement hydrologique du fleuve et l'impact des divers facteurs d'influence (extraction de sable, embâcles, diminution de la force corrosive de l'eau sur les îles par déficit de charge solide...)

Il est important de noter que ce besoin d'outil(s) a été identifié de longue date par l'équipe RN (Plan d'interprétation 2002). Une première maquette a été réalisée en 2003 à l'occasion de la fête de la science et constituait pour l'équipe RN un premier essai. Conscient que ceci méritait d'être amélioré et réfléchi comme un véritable outil plus pérenne, potentiellement pour un public plus large, mais manquant de moyens financiers et humains, un projet de malle pédagogique a été remonté à l'échelle du Plan Loire Grandeur Nature en 2004, qui a abouti en 2013 : l'appropriation de l'outil et son utilisation possible par les gestionnaires, doivent encore être testées. Par ailleurs, était inscrit au PG2, 2 outils non réalisés MS1 (priorité 3) et CI1 (réflexion avancée mais manque de temps et de moyens pour approfondir). Les gestionnaires ont cependant identifié le fait que l'essentiel n'est pas de trouver le bon outil mais surtout d'utiliser "la bonne démarche" : implication, participation, partir des représentations, croiser les regards...Il s'agira donc d'approfondir et de relancer cette piste à l'occasion de l'élaboration du PG3 et de sa mise en œuvre

Impliquer les communes :

- Réexpliquer le rôle du CCG, et le rôle des membres du CCG
- Inciter les communes à jouer activement leur rôle de relai auprès de leurs administrés, sur le modèle développé à Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et dans une moindre mesure La Charité-sur-Loire. Et donc développer plus encore l'envoi d'information valorisant les actions conduites par la RN, les résultats qui peuvent intéresser les habitants, sous une forme de « digest » qui puisse être relayée soit directement par les communes, soit réécrite lorsque la commune le souhaite et/ou a les compétences pour le faire.
- Envoyer les communiqués et informations à l'attention de l'ensemble des membres des conseils municipaux (mails personnalisés) plutôt qu'à la seule adresse générique de la mairie
- Développer le contact individuel avec les communes les moins impliquées (relationnel spontané, même sans raison, tel que pratiqué à Mesves-sur-Loire par exemple) : ceci est extrêmement apprécié et contribue fortement à renforcer les liens et la considération mutuelle (attention portée à...)

Impliquer les acteurs :

- Généraliser la méthode de travail participative lors des projets (définition collective ou partagée des enjeux, des objectifs, des actions et des choix en fonction des contraintes)

Sangliers et chasse :

- Améliorer l'information, le partage et la participation aux choix de gestion des acteurs concernés par la problématique « sangliers » (possibilité de participation d'un représentant des chasses riveraines à la formation restreinte « chasse », renforcement de la transmission d'information d'information et des contacts)

Sensibiliser les riverains et habitants-usagers

- Communiquer plus régulièrement par le biais des bulletins d'information communaux, ou sous la forme d'actualités proposées à l'insertion sur le site web des communes qui en ont un ; là aussi, développer plus encore l'envoi d'information aux Mairies valorisant les actions conduites par la RN, les résultats qui peuvent intéresser les habitants, sous une forme de « digest » qui puisse être relayée soit directement par les communes, soit réécrite lorsque la commune le souhaite et/ou a les compétences pour le faire.
- Créer un site web dédié à la RNN, vivant et régulièrement alimenté en actualités de toutes sortes (ne pas se limiter aux observations naturalistes, mais porter également sur la gestion, la pédagogie, la participation de la RN à la vie du territoire), avec possibilité de flux RSS pour l'abonnement aux actus ;
- S'appuyer plus sur la presse locale pour relayer les informations en direction du public riverain, en particulier dans tous les domaines permettant de montrer et faire connaître l'utilité et l'importance de la RN (communiquer davantage sur les études et suivis et les résultats de la gestion) ; organiser des rdv de presse ou inviter les journalistes-relai à assister aux actions de gestion de la RN (suivis biologiques si le protocole le permet, gestion...);
- Le Pavillon du Milieu de Loire est un partenaire important des gestionnaires de la RNNVL (il est notamment le premier moyen de recherche d'information évoqués par les usagers – cf résultats enquête 2013). Le partenariat des gestionnaires avec cette structure pourrait être renforcé, mieux identifié et valorisé, sans exclure le partenariat avec les autres partenaires de sensibilisation (notamment prestataires de découverte en canoë).
- Organiser un événement à l'échelle du territoire, avec et pour tous les acteurs, et le grand public, sous la forme de « Rencontres autour de la Loire » ou tout autre événementiel mobilisateur et fédérateur ? Ceci permettrait de matérialiser la fierté d'avoir su préserver ce patrimoine jusqu'à ce jour, et d'affirmer la volonté de perpétuer cette préservation. Ici encore, ce sont des éléments qui avaient déjà été identifiés par les gestionnaires mais qui, à ce jour, n'ont pas encore pu être développés (un projet est à l'étude pour les 20 ans de la RNNVL). Ceci a d'ailleurs été relevé dans les attentes des partenaires avec un souhait de collaboration.
- Valorisation davantage les résultats pour renforcer l'acceptation de la RN par les citoyens en leur montrant mieux encore l'utilité de la RN pour son territoire.

Gouvernance

- Clarifier le rôle et le nom donné aux « conservateurs » bénévoles nommés par le CEN Centre sur ses sites ;
- Réaliser et diffuser un organigramme RNN/Natura 2000/relais bénévoles CEN aux communes et acteurs de la gestion clarifiant les rôles respectifs de chacun (ceci est une demande locale récurrente). Un rdv de presse a été proposé dans ce sens en 2003 mais non renouvelé. Les gestionnaires ont également prévu de réaliser un panneau d'entrée des bureaux explicitant les différentes missions du personnel présent dans les locaux de Pouilly-sur-Loire, actuellement essentiellement identifiés comme les bureaux de la RNVL.

Perspectives / évolution du formulaire d'enquête

Le formulaire utilisé, où ont été reportés les ajustements de vocabulaire, mineurs mais importants, réalisés dès les premiers entretiens, est donné en annexe 2. Les ajustements portés furent les suivants :

- Questions 6/7/8/10/12/13 : remplacement de « pourquoi ? » par « **pour quelle raison ?** » (plus précis)
- Question 14 : bien penser à faire préciser, en cas de réponse « non », si la raison en est que la vision du partenaire avait déjà évolué avant (et donc qu'elle est stable sur la période du PG), et si tel est le cas, s'il s'agit d'une stabilité dans le sens d'une vision positive (stable +) ou négative (stable -)
- Question 25 : remplacement des smiley des en-tête des colonnes par le texte suivant : « ☹ **Pas du tout d'accord** / 😐 **Moyennement d'accord** / 😊 **Tout à fait d'accord** »

Pour l'avenir, il pourrait être prévu également :

- Question 11 : cette question est au final trop imprécise, car elle porte sur 2 notions : la connaissance de la réglementation de la RN d'une part, et la connaissance des procédures de demandes d'autorisation liées à la réglementation de la RN d'autre part. Donc à préciser ou ajouter une question intermédiaire/connaissance de la réglementation (citer des exemples).
- Question 23 : intégrer les nouveaux docs qui pourraient avoir été édités par la RN, ainsi que les éventuels outils virtuels (site web...)
- Question 25 : améliorer peut-être le nuancier des modalités de réponse : Actuellement : « Pas du tout d'accord/Moyennement d'accord/Tout à fait d'accord ». Remplacer par : « Pas du tout d'accord/Plutôt pas d'accord/Plutôt d'accord/Tout à fait d'accord ». Attention : dans ce cas, pour permettre une analyse comparative avec l'enquête 2014, il faudra regrouper les réponses Plutôt pas d'accord/Plutôt d'accord en « moyennement d'accord ».

ANNEXES

Annexe 1. Liste des acteurs interviewés

Liste et nom des acteurs interviewés

Mairies	Nom
Tracy sur Loire	Mme RABEREAU Monique , 1ere adj. Mr NAGOT Gabriel , Conseiller municipal (2 nd mandat)
La Charité-sur-Loire	Mme GUILLOMOT Jocelyne : adjointe chargée de l'environnement et du Développement Durable, psdte Office du Tourisme. Mr PICQ Vincent : adjoint, chargé de l'urbanisme.
La Chapelle-Montlinard	Mr BRUNET Jacques : Maire Mr BRUNEAU Marc : 2nd adjoint
Pouilly-sur-Loire	Mr GAUTHERON Daniel : 1 ^{er} adj Mr LAMBERT Michel : Conseiller
Couargues	Mr ARNOUX Alain : Maire Mr BAILLY Roger : Conseiller Mr CHAILLOUX Henri : Conseiller sortant
Mesves-sur-Loire	Mr POIRIER Pascal : conseiller municipal (ancien + actuel) Mme PONS Arlette : ancien Maire
Herry	Mr GAUDRY Daniel : nouveau maire, ancien conseiller Municipal Mr RENAULT Alain : nouveau conseiller municipal Mme ROGER Françoise : ancienne Conseillère municipale

Catégorie	INTITULE	personne référente /PG2	Date entretien
Chasse ¹⁸	Société communale de chasse de Mesves sur Loire	Président	21/08/2014
	Société communale de Chasse de Couargues	Président	27-10-2014
Gestion/ administration	DDT 58 Subdivision gestion de la Loire	Chef de la subdivision Loire + Responsable du centre d'exploitation de St Satur	15/09/14
Nature/ environnement	LPO Nièvre (anciennement SOBA Nature Nièvre)	Président	27/08/2014
Pêche	A.P.P.M.A. "le Barbillon"	Ancien Président (en exercice durant le PG2)	26/08/2014
	Association Départementale Agrée des Pêcheurs Amateurs aux Engins. Association Val de Loire pour la défense de la qualité de la vie	Président	27/08/2014
	Fédération de la Nièvre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Technicien	16/09/2014
Sport/loisir/culture	Les Amis de la Blancherie (siège social : Mairie de la Chapelle Montlinard)	Président	16/09/2014
Tourisme/éducation	Pavillon du Milieu de Loire	Directeur + Animateur	23/09/2014
	Canoë Club de la Charité sur Loire	Président	23/09/2014
	Loire Nature Découverte	Responsable de la structure	04/09/2014
Médias	Echo charitois	Rédacteur en chef	03/09/2014
Propriétaire/agriculteur	Propriétaire-usager direct	Propriétaire + usager direct	27/08/2014

Comparaison avec l'échantillon de personnes ayant répondu au questionnaire de l'enquête auprès des partenaires menée en 2007 pour l'évaluation du PG1 :

¹⁸ La FDC18, également sollicitée, n'a pas souhaité réaliser l'entretien par voie téléphonique. Elle sera donc rencontrée postérieurement à l'enquête (2015), et, à sa demande, conjointement à la FDC58, sur la base du même formulaire. Le respect du planning d'évaluation (marché public) ne permettra pas de prendre en compte les résultats.

Les deux échantillons de partenaires 2007 et 2014 diffèrent légèrement :

- concernant le type d'acteurs, en particulier
 - o catégories « chasse » (2007 : 2 représentants de l'ONCFS ; 2014 : 1 représentant de société de chasse et 1 représentant de Fédération de chasseurs),
 - o « association sport/loisir/culture » (pas de représentant d'Office de tourisme)
 - o « propriétaire/agriculteur » (1 représentant de Chambre d'agriculture en 2007/ 1 propriétaire-agriculteur en 2014) ;
- concernant la part de chaque catégorie : la catégorie « Nature/environnement » a réduit de moitié en faveur de l'apparition de la catégorie « médias », la catégorie « élus » augmente légèrement et celle du « tourisme/éducation » est réduite ;
- concernant la part de membres ou non membres du Comité consultatif de gestion (cf tableau)

Catégorie	2007			2014		
	nbre	%	type	nbre	%	type
chasse	2	8,3	2 ONCFS	2	9,1	1 société de chasse + 1 Fédération
gestion administration	3	12,5	1DDE + 1DDAF + 1sous-préfecture	3	13,6	2DDT + 1DDT/SHNV
Nature environnement	2	8,3	2 associations de protection de la nature	1	4,5	LPO
pêche	3	12,5	2 APPMA + 1 Fédération	3	13,6	1 APPMA + 1 Fédération + 1association de pêcheurs amateurs aux engins
association sport/loisir/culture	7	29,2	3 structures loisirs/sport/culture + 2 OT+ 2 structures valorisation patrimoine ligérien	4	18,2	1asso loisirs/culture+1structure valorisation pat lig + 2canoë
tourisme/éducation						
médias	0	0,0		1	4,5	
propriétaire/agriculture	1	4,2	1 Chambre d'agriculture	1	4,5	1 propriétaire agriculteur
élus	6	25	3 intercommunalités + 2 communes + 1 élu	7	31,8	7 communes
Total	24	100		22	100	

CCG/hors CCG	2007		2014	
	nbre	%	nbre	%
CCG	11	44	14	63,6
hors CCG	14	56	8	36,4
Total	25	100	22	100

Annexe 2. Formulaire d'enquête



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE

Votre avis nous intéresse.

Dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion 2010-2014 de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire, les gestionnaires réalisent une enquête simplifiée (confiée à la LPO) pour contribuer à évaluer l'objectif 6 du plan de gestion de la RNN « *Améliorer l'ancrage local et informer sur les enjeux de la réserve naturelle* ». Il s'agit donc d'analyser :

- comment - aujourd'hui - la RNN est connue,
- comment - aujourd'hui - elle est perçue... par les acteurs locaux dans son territoire d'appartenance...

Pour ce faire, des entretiens auprès de 20 acteurs représentatifs sont réalisés, soit 7 élus et 13 partenaires du territoire proche.

Ces entretiens se déroulent en deux parties : la **première partie** sous forme de discussion avec l'enquêtrice (E. Champion/LPO) sur la base d'un guide d'entretien semi-directif ayant pour but de collecter des informations qualitatives ; la **seconde partie** sur la base d'un questionnaire semi-quantitatif à remplir seul par les enquêtés à l'issue de l'entretien.

Le questionnaire sera analysé anonymement et les résultats présentés de même (seul le type de partenaire pourra être mentionné). Même chose en cas de citation ou d'extrait d'avis.

Nota : cette brève enquête ne constitue par une étude socio-économique complète : une telle étude nécessite souvent plusieurs mois de travail, et l'appui de personnes spécialisées en sciences économiques et sociales.

Questionnaire d'évaluation Plan de gestion 2010-2014.

Présentation générale

Organisme et adresse :

Fonction au sein de l'organisme :

Nom Prénom (facultatif) :

- 1- Quelle est votre rôle vis-à-vis de la RNNVL ?
- 2- Connaissez-vous le ou les gestionnaire(s) assurant la gestion de la RNVL ?

oui

non

Pouvez-vous le ou les citer ?

Quelle relation avez-vous (dans le cadre de cette fonction) avec le site (usages) ?

- 3- Quelle est la nature de vos relations avec les gestionnaires de la RNVL ? (faire qualifier la nature des relations : de travail, d'entraide, simple information ou contact « de voisinage »...)

- 4- Etes-vous en contact avec le personnel de la RNN du Val de Loire ?

Souvent	De temps en temps	Rarement

- 5- Comment qualifieriez-vous vos relations avec les gestionnaires de la RNN ? (faire commenter)

.....

Excellentes	Bonnes	Moyennes	Mauvaises	Très mauvaises

Partie 1. Guide d'entretien

Implication, acceptation locale, perception, intégration au territoire, valeur ajoutée

6. Trouvez-vous que les gestionnaires vous informent suffisamment des opérations conduites sur la RNVL (en terme de gestion des milieux, de sensibilisation...) ? **oui/non/pour quelle raison ?**
7. Trouvez-vous que les gestionnaires vous associent suffisamment au choix et/ou à la réalisation des opérations conduites sur la RNVL ? Vous sentez-vous impliqué dans la gestion (vie) de la RN ? Citez des exemples (sujets/thématiques) **oui/non/ pour quelle raison ?**
8. Votre implication s'est-elle accrue au cours des 5 dernières années ? **oui/non/ pour quelle raison ?** Votre implication est-elle satisfaisante **oui/non /pour quelle raison ?**
9. Selon vous, comment va évoluer votre relation avec le gestionnaire de la RN dans le futur ? Avez-vous des attentes (en matière de relations, fonctionnement, actions, résultats...), des espoirs particuliers ? Des points d'insatisfaction que vous souhaiteriez améliorer ?
10. Les règles qui vous concernent vous semblent-elles justes/équitables ? Faciles à appliquer ? (**Pour quelle raison ?**)
11. Connaissez-vous les procédures nécessaires pour obtenir l'autorisation de conduire une action réglementée : **oui/non/(faire commenter) ?**
12. Les objectifs de la RNVL vous semblent-ils compris et acceptés par les usagers et les riverains ? **oui/non/ pour quelle raison ?**
13. Mettez-vous en avant la présence de la RNNVL dans vos projets de développement, et comment ? **oui/non/ pour quelle raison ?**
14. Avez-vous l'impression que votre vision de la RNN a changé au cours du temps ? Dans quel sens ?

Connaissance et compréhension des enjeux liés à la dynamique fluviale

15. Pensez-vous que la Loire a changé ? Oui Non
16. Si oui, ces changements vous semblent-ils Positifs Négatifs
17. Quels sont pour vous les principaux changements ?
18. Quelles en sont les causes : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ?
19. Quelles en sont les conséquences : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ?

Partie 2. Questionnaire libre

La réserve naturelle, pour quoi faire ?

20. Les Réserves Naturelles Nationales (RNN) ont 3 missions communes. En avez-vous connaissance ?

.....
.....
.....

21. La RNN du Val de Loire a été créée pour préserver un ou plusieurs éléments du patrimoine naturels. En connaissez-vous certains ?

.....
.....
.....

22. Pouvez-vous citer des actions que conduit le gestionnaire de la RNN du Val de Loire ?

.....
.....
.....

23. Connaissiez-vous ces documents édités par le gestionnaire de la RNN Val de Loire (voir au dos) ? lesquels ?

Le dépliant ? oui non
 Le programme d'animation ? oui non
 L'essentiel du Plan de gestion (résumé en 16p) ? oui non

Acceptation locale, perception, intégration au territoire, valeur ajoutée

24. Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux atouts (bénéfices)/inconvénients liés à la RNN ? Citez-les et quantifiez leur importance

a) Pour votre activité (ou fonction)

Atouts			Inconvénients		
	Faible	fort		Faible	fort

b) Pour le territoire

Atouts			Inconvénients		
	Faible	fort		Faible	fort

25. Selon vous la Réserve Naturelle est-elle : (commenter)

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Utile et importante en soi ?			
Un bon outil pour préserver le patrimoine naturel ?			
Une reconnaissance nationale de votre patrimoine local ?			
Une plus-value pour le développement économique local ?			
Un bon outil pour sensibiliser le public au patrimoine naturel de la Loire ?			
Un bon outil pour faire évoluer les politiques d'aménagement du territoire ?			
Un lieu d'expertise où vous pouvez rechercher des conseils en environnement pour mieux gérer vos propres projets ?			
Un outil réglementaire nécessaire ?			
Une contrainte ?			

Commentaires (question 20) :

.....

.....

.....

.....

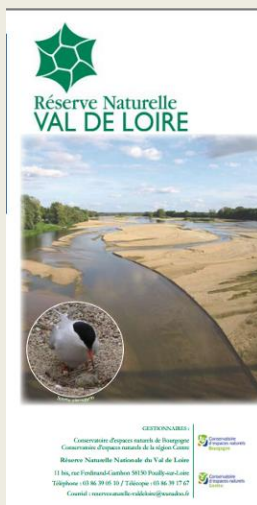
.....

.....

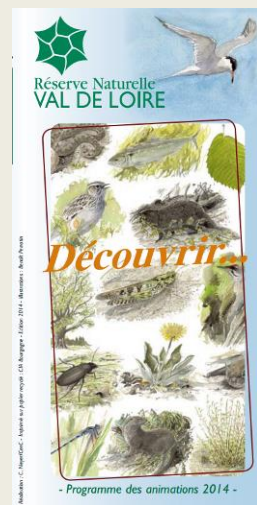
.....

.....

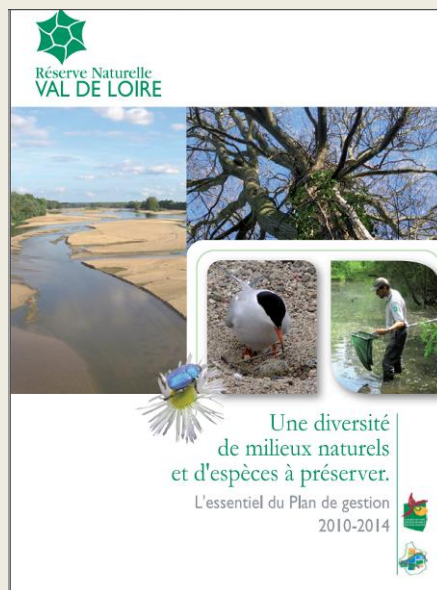
Le dépliant de la RNN du Val de Loire



Le programme d'animations 2014



L'essentiel du Plan de gestion 2010-2014



Annexe 3. Liste totale des actions RN évoquées au cours des entretiens

Opération PG citée (rattachement de l'action citée par le partenaire)	Nb. cit.	Fréq.
PA1 Animations public local	14	70,00%
SP1 Réalisation tournées de surveillance	11	55,00%
MS2 Arrêté Préfectoral Sternes	10	50,00%
CS Suivi biologique(générique)	9	45,00%
IP2 Restauration pelouses Herry + Charité	9	45,00%
IP4 Entretien prairies (pâturage ou fauche)	9	45,00%
MS12 Fonctionnement courant RN	9	45,00%
IP3 Entretien pelouses par gestion agricole et mécanique	8	40,00%
MS10 Réunion d'info aux conseils municipaux	6	30,00%
Projet de pâturage (PG3)	6	30,00%
CS4 Suivi Castor	5	25,00%
CS7 Suivi oiseaux	4	20,00%
EI3/EI4 : Evaluation ou élaboration du PG	4	20,00%
IP6 Restauration/entretien frayères	3	15,00%
IP7 Restauration cariçaie des Vallées	3	15,00%
CI2 Réactualisation panneaux d'info	3	15,00%
MS6 Gestion sangliers surabondants	3	15,00%
MS7 Dépliants d'information	3	15,00%
CS Suivi flore (globalement)	2	10,00%
IP1 Réalisation Travaux Lit Loire DDT	2	10,00%
IP5 Elimination Solidage	2	10,00%
IP9 Arrachage Jussie	2	10,00%
CI1 Aménagement sentiers	2	10,00%
MS4-5 Assistance bonne gestion forestière/peuplier noir	2	10,00%
Nettoyage déchets	2	10,00%
CS Suivi faune (globalement)	1	5,00%
CS Suivi poissons	1	5,00%
IP8 Restauration du Mazou (La Plaque)	1	5,00%
CI3 Renforcement signalétique [...]circulation motorisée	1	5,00%
MS3 Sensibilisation randonneurs nautiques	1	5,00%
(PG2) Opération "Les Loges" à Tracy	1	5,00%
Suivi des syrphes	1	5,00%

Annexe 4. Système de notation des réponses - partenaires

Niveau d'information des partenaires

Information ressentie (sur 1,5)

<u>1-Question n°6</u> : Trouvez-vous que les gestionnaires vous informent suffisamment des opérations conduites sur la RNVL (en terme de gestion des milieux, de sensibilisation...) ? (sur 0,5):	
Oui	0,5
Non	0
<u>2-Question n°22</u> : Pouvez-vous citer des actions que conduit le gestionnaire de la RNN du Val de Loire ? (sur 1)	
Aucune action citée (ou trop vague ex. « protection de la faune »)	0
1 ou + actions correspondant à 1 domaine d'activité PG RN	0,2
1 ou + actions correspondant à 2 domaines d'activité PG RN	0,4
1 ou + actions correspondant à 3 domaines d'activité PG RN	0,6
1 ou + actions correspondant à 4 domaines d'activité PG RN	0,8
1 ou + actions correspondant à 5 et + domaines d'activité PG RN	1

Niveau d'information (réel) global (sur 6)

<u>1-Question n°2</u> : Connaissez-vous le ou les gestionnaire(s) assurant la gestion de la RNVL, Pouvez-vous le ou les citer ? (sur 1) : <i>La réponse attendue étant l'équipe et les organismes gestionnaires</i>	
Le Conservateur est cité nommément	0,25
1 ou + autres membres de l'équipe sont cités	0,25
Le CENB est cité	0,25
Le CENC est cité	0,25
<i>Les points s'additionnent dans la limite de 1</i>	
<u>2-Question n°11</u> : Connaissez-vous les procédures nécessaires pour obtenir l'autorisation de conduire une action réglementée (sur 1) : <i>La réponse attendue étant soit « oui », soit « je fais appel au Conservateur (ou à l'administration) pour les connaître ». Lorsque le partenaire a répondu « oui », l'enquêtrice a vérifié l'exactitude de la réponse. Si, malgré le « oui », la réponse est inexacte, la réponse est notée « non ».</i>	
NON (l'appel au conservateur ou une administration compétente n'est pas cité)	0
Je fais appel au conservateur (ou à une administration compétente)	0,5
Oui (et l'enquêteur a vérifié l'exactitude)	1
<u>3-Questions n°20</u> : Les Réserves Naturelles Nationales (RNN) ont 3 missions communes. En avez-vous connaissance ? (sur 1) : <i>La réponse attendue étant protéger/gérer/découvrir ou vocable équivalent</i>	
Non	0
Une /3	0,3
Deux /3	0,65
Les 3	1

4-Question n°21 : La RNN du Val de Loire a été créée pour préserver un ou plusieurs éléments du patrimoine naturel. En connaissez-vous certains ? (sur 1) :

Évoquent la faune, les oiseaux, la flore en général	0,25	
Citent une ou plusieurs espèces ou groupes d'espèces (sternes, castor...)	0,25	
Évoquent un rôle (protection, entretien, conservation)	0,25	
Évoquent le fleuve sauvage ou peu aménagé, la dynamique fluviale, la Loire des îles		0,75
Évoquent la nidification des oiseaux, ou les sternes	0,5	
Évoquent un milieu naturel en particulier (îles, grève, forêt)	0,25/milieu	

Les points s'additionnent quand plusieurs réponses sont données, dans la limite de 1 point au total

5-Analyse globale des réponses à toutes les questions de l'entretien : Actions conduites par le gestionnaire de la RNN du Val de Loire (sur 1)

Aucune action citée	0
1 ou + actions correspondant à 1 domaine d'activité PG RN	0,2
1 ou + actions correspondant à 2 domaines d'activité PG RN	0,4
1 ou + actions correspondant à 3 domaines d'activité PG RN	0,6
1 ou + actions correspondant à 4 domaines d'activité PG RN	0,8
1 ou + actions correspondant à 5 et + domaines d'activité PG RN	1

Afin de compléter qualitativement, un second niveau sera d'analyser la fréquence d'opérations par domaine d'activité du PG.

6-Question n°23 Connaissez-vous le dépliant de la RN, le programme d'animation, le document de communication du PG ? (sur 1)

Aucun	0
Un /3	0,33
Deux /3	0,66
Les trois	1

Qualification du niveau global d'information :

<i>Qualification</i>	<i>Note globale obtenue</i>
Mauvais	0 à <2,75
Moyen	2,75 à <3,5
Bon	3,5 à <5
Excellent	5 à 6

Perception de la plus-value de la RN pour l'activité ou le territoire

(Notation sur 5)

<u>1-Question n°12</u> : Mettez-vous en avant la présence de la RNNVL dans vos projets de développement ? (sur 0,5):	
Oui	0,5
Non	0

<u>1-Question n°25</u> : Selon vous la Réserve Naturelle est-elle... ? (sur 4,5):	
<i>Questions 25-1 à 25-9</i>	
Tout à fait d'accord	0,5
Moyennement d'accord	0,25
Pas du tout d'accord	0
<i>Questions 25-10</i>	
Tout à fait d'accord	0
Moyennement d'accord	0,25
Pas du tout d'accord	0,5

	Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
1- Utile et importante en soi ?	0	0,25	0,5
2- Un bon outil pour préserver le patrimoine naturel ?	0	0,25	0,5
3- Une reconnaissance nationale de votre patrimoine local ?	0	0,25	0,5
4- Une plus-value pour le développement économique local ?	0	0,25	0,5
5- Un bon outil pour sensibiliser le public au patrimoine naturel de la Loire ?	0	0,25	0,5
6- Un bon outil pour faire évoluer les politiques d'aménagement du territoire ?	0	0,25	0,5
7- Un lieu d'expertise où vous pouvez rechercher des conseils en environnement pour mieux gérer vos propres projets ?	0	0,25	0,5
9- Un outil réglementaire nécessaire ?	0	0,25	0,5
10- Une contrainte ?	0,5	0,25	0

Niveau de compréhension de la dynamique fluviale par les partenaires

(Notation sur 3)

1-Question n°18 : Quelles en sont les causes : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ? (sur 2)

La réponse attendue ici est que les acteurs ont compris et assimilé que la dynamique fluviale s'est altérée d'abord du fait des aménagements ayant pour but de rendre le fleuve navigable et de protéger contre les crues (redirection des flux par la Chevette, levée, enrochements...), de l'abandon de la navigation (arrêt de l'entretien) puis de la surexploitation passée de sable, et enfin de l'abandon de certaines pratiques agricoles, et du développement des barrages et pompages. La végétalisation, qui est un des changements observés, est à la fois une conséquence de l'enfoncement du lit mais aussi de l'arrêt de la navigation (arrêt de l'entretien) et de l'abandon de certaines pratiques agricoles. La végétalisation est à son tour une des causes aggravante de l'enfoncement du bras principal (stabilisation des îles donc frein à l'érosion latérale, comblement des bras secondaires donc concentration dans le bras principal).

La ou les causes citée(s) est (sont) inexacte(s) / ne sait pas / ne s'appliquent pas à la dynamique fluviale	0
Évoque la surexploitation de sable	1
L'arrêt de l'exploitation de sable	-1
Evoque les aménagements dans le lit (levées, enrochements...)	0,5
Evoque l'absence d'entretien de ces aménagements (Digue...)	-0,5
Evoque l'abandon de certaines pratiques agricoles (pâturage, fauche, coupe de bois) comme cause de l'augmentation de la végétalisation	0,5
Evoque l'effet perturbateur des barrages	0,25
Evoque le développement des pompages d'eau (potable ou agricole)	0,25
Indique ne pas croire ou ne pas avoir compris les explications apportées par les experts ou les gestionnaires	-0,5

Les points s'additionnent dans la limite de 2

2-Question n°19 : Quelles en sont les conséquences : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ? (sur 1)

La réponse attendue ici est que les acteurs ont compris que la végétalisation des îles, «l'ensablement» du lit, la baisse des niveaux d'eau, la stabilité de l'emplacement du lit mineur sont des conséquences et non des causes.

La ou les causes citée(s) est (sont) inexacte(s) / ne sait pas / ne s'appliquent pas à la dynamique fluviale	0
Les conséquences citées sont partiellement inexactes (confusion entre causes et conséquences, les 2 étant citées en mélange)	0,5
Les conséquences citées sont exactes et sans confusion (végétalisation îles, «l'ensablement» lit, baisse niveaux d'eau, stabilité emplacement lit mineur...)	1

Qualification du niveau global de compréhension :

<i>Qualification</i>	<i>Note globale obtenue</i>
Mauvais	-1,5 à <0,5
Moyen	0,5 à <2
Bon	2 à 3

Analyse de la perception des modifications de la Loire

1-Question n°17 : Quels sont pour vous les principaux changements ?

Changements **physionomiques et paysagers** (sable, emplacement lit, végétation...)

Changements **écologiques** (qualité eau, espèces...)

Changements **fonctionnels** (crues, niveaux d'eau, dynamique)

Changements **humains** (gestion eau, entretien, fréquentation...)

2-Question n°18 : Quelles en sont les causes : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ?

Causes **anthropiques** (extraction sable, gestion de l'eau...)

Causes **naturelles** (cycles naturels...)

2-Question n°19 : Quelles en sont les conséquences : pouvez-vous en citer une ou plusieurs ?

Conséquences **humaines** (risque d'inondation, conflits d'usage, navigation...)

Conséquences **sociales** (modes de vie, écocitoyenneté, adaptation, concertation, perte d'identité...)

Conséquences **écologiques** (richesse faune-flore, nidification...)

Conséquences **fonctionnelles** (incision lit, niveaux d'eau, déconnection zh annexes, continuité piscicole...)

Annexe 5. Atouts et inconvénients listés par les partenaires

A l'échelle des activités

ATOUTS	Nb cit	Fort	Faible	Non noté
Aucun atout	8			8
Préservation de l'environnement;	1	x		
Protection du site;	1	x		
Surveillance du respect réglementation;	1	x		
Gibier d'eau	1	x	x	
Nature et paysages préservés	1			x
Surveillance de certaines espèces piscicoles; Surveillance des usagers	1			x
Surveillance du territoire et police de l'environnement;	1	x		
Suivi des travaux de restauration et d'entretien du lit de la Loire;	1	x		
Contribuer au soutien de la dynamique fluviale;	1	x		
Suivi des zones humides annexes	1	x		
Diversification faune et flore	1	x		
Meilleure connaissance du milieu aquatique et de la dynamique fluviale	1			x
Connaissance de la nature ;	1	x		
Connaissance et suivi du patrimoine naturel;	1	x		
Connaissance du Milieu naturel (faune, etc.);	1	x		
connaissance du milieu ;	1	x		
Outil de sensibilisation;	1	x		
Outil pédagogique;	1	x		
Action grand public.	1	x		
Communication avec les acteurs de la réserve	1	x		
Contact avec les différents acteurs	1		x	
Assistance aux élus (législation, infos...)	1	x		
Porteur d'innovation.	1	x		
Développement de notre activité ;	1	x		
Label pour la commune;	1	x		

Inconvénients	Nb cit	Fort	Faible	Non noté
Aucun inconvénient	7			7
Sanctuaire "trop sévère", donc abord difficile pour les handicapés;	1	x		
Limitation des accès et de la fréquentation;	1	x		
Impossibilité d'installer des accès en dur sur les berges;	1	x		
Impossibilité d'installer d'un parcours de slalom	1	x		
Autorisation administrative supplémentaire	1		x	
Contrainte pour les propriétaires;	1		x	
Contrainte pour les chasseurs	1		x	
Limitation de certains accès ; Restriction de certains usages	1			x
Trop de cormorans et de sangliers	1	x		
Développement des nuisibles incontrôlables	1	x		
Absence de régulation des cormorans;	1	x		
Un nid à prédateur (renard)	1	x		
Battues administratives	2	x		
Manque d'information	1		x	
Communication difficile auprès des habitants	1			x
La RN manque de moyens matériels	1		x	
Forêt envahissante qui fragilise les berges et cache le patrimoine	1	x		
L'importance de la Faune piscicole est mal évaluée	1			x

A l'échelle du territoire

ATOUTS	Fort	Faible	Non noté
Aucun atout			
protection des espèces en voie de disparition	x		
protection du milieu naturel ;	x		
Préservation		x	
Protection du patrimoine local;			x
Préservation du dernier fleuve sauvage d'Europe	x		
Protéger une faune et une flore rares	x		
Protection du milieu de la flore et de la faune;			x
Préservation des espèces	x		
Territoire sous surveillance;		x	
Hivernage des grues	x		
Lieu de reproduction (sterne...)	x		
Broyage annuel pour le développement des prairies;	x		
Aide à la compréhension de l'évolution des différentes espèces vivantes			x
Développement d'actions (nettoyage mares, entretien landes);			x
Tourisme	x		
Tourisme			x
touristique;	x		
Tourisme		x	
Touristiques (environnementale, faune flore etc.)			x
Contribuer au développement socio-économique du territoire ;	x		
Faire connaître et comprendre l'intérêt du patrimoine naturel sur le territoire concerné;	x		
Meilleure connaissance du milieu naturel et des espèces présentes;			x
Sensibilisation de la population à la réglementation et la protection du patrimoine		x	
Faire connaître le territoire de la région;		x	
Attrait pour le public (image);	x		
Image d'une nature préservée	x		
Contribuer à l'évolution des pratiques locales par la prise en compte des spécificités et enjeux de la réserve	x		
Concertation accrue des acteurs		x	
Communauté de communes (communes de la Charité et La Chapelle)			x

Inconvénients	Nb cit.	Fort	Faible	Non noté
Aucun inconvénient	7			
sentiment de territoire interdit	1	x		
restriction des activités pour le public	1	x		
sentiment de contrainte	1	x		
Des interdits : promenade canine.	1		x	
Feux de camp	1		x	
Trop de restrictions, de contraintes	1	x		
Limiter certains accès; Difficulté à transmettre message clair	1			x
Limite de la RN à redéfinir;	1	x		
Pertinence du périmètre de la réserve non démontrée	1		x	
Broyage pour le développement des prairies : est-ce nécessaire ? Grosses dépenses	1	x		
Impossibilité de mettre en œuvre certaines actions de gestion ;	1	x		
Tourisme	1	x		
Désillusion (rien de "spectaculaire ", méconnaissance de la nature d'une réserve)	1	x		
Nécessité d'une capacité permanente d'adaptation de la RN à la variabilité du contexte (économique, humain, environnemental) dans lequel intervient la réserve	1		x	
relations agriculteurs/chasseurs ;	1	x		
Doublon avec Natura 2000 & ZNIEFF	1			x

Annexe 6. Commentaires libres des partenaires

<p>Ce site était déjà Naturel avant la création de cette réserve, et sans interdictions. La nature était déjà là. Laissons se développer cette nature, faisons confiance aux riverains et usagers de cette faune</p>
<p>Préserver la Loire est pour moi une nécessité, mais toujours pour moi ce n'est pas en mettant une cloche sur un tronçon que l'on peut préserver la Loire : de nombreuses réglementations existent au niveau national, faisons-les appliquer et la Loire se portera mieux. La réserve naturelle passe malheureusement après les intérêts économiques comme se fut le cas des pompages d'eau pour la ville de Bourges...</p>
<p>La RNNVL constitue un partenaire privilégié de la DDT58, gestionnaire du DPF de la Loire entre Igurande (71) et Belleville-sur-Loire (18);</p>
<p>La RNNVL contribue activement à l'évolution des pratiques locales et s'inscrit pleinement dans une logique d'appropriation des espaces naturels par les différents acteurs locaux.</p>
<p>La réserve naturelle n'est pas perçue par le grand public des locaux comme un outil toujours très positif, donc adapter au mieux la réglementation, identifier et mettre en œuvre des actions à forte valeur ajoutée pour le public et continuer à communiquer sur le travail effectué devraient améliorer cette perception à terme</p>
<p>La réserve existe, il faut vivre avec (utile pour la préservation de l'écosystème). Par contre, trop de contraintes n'améliore pas le relationnel avec la population. Il faudrait agir avec une certaine souplesse pour faire admettre certaines règles à respecter vis à vis de cette réserve. Cela n'engage que moi. ;</p>
<p>Quelque part, la RN porte la faute de l'absence des moyens de l'Etat. La RN aimerait bien pouvoir entretenir cette diversité de milieux et de paysages et de richesse écologique, mais lacune du gestionnaire principal : l'Etat. Et les gens font un amalgame énorme entre celui-ci et la RN;</p>
<p>Je ne m'attendais pas à tout ça comme questions. Moi je suis juste un pratiquant du Kayak. En tous cas c'est bien ; Il m'arrive d'aller dans d'autres types de sites où la réglementation est bien plus restrictive qu'une RN et la réglementation qu'on a. Moi j'ai participé à une manifestation de kayak dans un APPB, où là c'était vraiment du sérieux : on avait même pas le droit de couper les branches gênantes. Nous on a de la chance, si on a une branche qui gêne, on peut l'enlever. Pas en APPB. Même les pieux de l'ancien pont, on a pu les enlever car ils posaient des problèmes de sécurité pour les pratiquants.</p>
<p>Préserver la faune en éloignant l'homme de la faune n'est pas à mon sens une bonne idée : une réserve naturelle " glissante " serait plus appropriée : année 2014 LA CHARITE / TRACY , année 2015 NEVERS / LA CHARITE, année 2016 TRACY / NEUVY ... car aujourd'hui on focalise sur un territoire donné trop de nuisibles ; les jeunes animaux ou oiseaux nés sur ce territoire sont à la fois plus fragile (ne voit pas l'homme comme un prédateur) et dangereux pour l'homme car en nombre plus important : grippe aviaire, troupeau de sangliers sur une route... ; Une réserve naturelle doit être entretenue, pas question d'en faire un jardin public ou un zoo mais il faut concilier la faune, la flore et l'homme : l'arrivée de moutons, de bergers est une des directions à poursuivre.</p>
<p>Réserve et tourisme : Je ne crois pas que la Réserve Naturelle soit vecteur de ressource économique touristique dans sa forme actuelle. Le fait que son périmètre soit en zone inondable est une entrave à l'installation d'une infrastructure d'accueil située dans la Réserve elle-même. Je ne suis pas certain que son rayonnement soit national ou international, ni que la Réserve attire des visiteurs comme peuvent le faire d'autres réserves en France. Nombreux sont ceux qui estiment que le choix du périmètre qui inclut la commune de La Charité sur Loire n'est pas pertinent, et qu'il aurait dû débiter plus en aval. De ce fait, la présence des végétaux qui masquent le paysage de Loire en entrée de ville, les contraintes (animaux en liberté, camping et feux interdits, etc) sur la " plage " où les habitants se rendent en été, et le dossier " chaud " actuel, le tracé du 2e pont qui affectera des zones habitées (projet de 2e pont de Loire pour libérer La Charité du trafic des poids lourds. Pour info, la conseillère génétet pour semer, mais n'a jamais été fait) ; C'était une aberration de créer cette RN : on voulait mettre une cloche sur ces 5km de rivière, mais on ne préserve pas une rivière sans l'entretenir en amont et en aval. On crée des interdictions telles que l'interdiction des chiens et on met des PV à une retraitée qui promène son chien sur Mesves, ou interdire les feux de camps/canoés, mais sinon la RN est/était très peu de contraintes ; Les lles sont en RC et c'est très bien. Entre RN et moi, le conflit n'a jamais été soulevé</p>
<p>Espérant avoir été utile pour la réalisation de cette étude, il me serait agréable de recevoir le compte rendu complet à la fin de ce travail . avec mes remerciements</p>
<p>Merci de votre accueil, ce fut intéressant</p>
<p>Contrainte de ne plus pouvoir se promener et profiter de la RN avec un animal de compagnie, Non entretien (arbres morts...)</p>
<p>Pas suffisamment impliqués pour savoir répondre.</p>

Dans les années 1990, les bords de Loire connaissaient, pour ce qui concerne notre commune, une vaste décharge à ciel ouvert et une plus petite (contenant respectivement un petit bus et une Renault Dauphine). Le chemin qui longeait le fleuve ainsi que la lande étaient pollués d'appareils électroménagers, seaux de peinture et autres produits du bâtiment, des pièces automobiles etc...

Aujourd'hui, les bords de Loire sont un écrin naturel qui inspire les artistes, qui apaisent le stress, où le concert des animaux qui fêtent le retour des espèces disparues n'a d'égal que la magnificence de la flore aux couleurs qui s'adaptent à nos saisons.

Un endroit animé par les enfants, recherché par les promeneurs, les pêcheurs, les canoéistes et les touristes en mal de calme.

Nul doute que le classement en réserve a protégé les lieux.

Nul doute aussi que ce label a embelli globalement l'image de Mesves-sur-Loire.

Nul doute encore qu'il vaut veiller à préserver mais aussi à développer cet endroit pour le rendre plus accessible à la promenade (chemin de randonnée reliant La Marche à Mesves qui est malheureusement coupé par une propriété privée).

Mais nul ne doute que les contraintes ont tendu les relations entre quelques propriétaires, quelques chasseurs et la réserve.

La pédagogie fait son chemin, le radicalisme fait place au dialogue. L'information et la communication ont dédramatisé les choses et démocratisé le site.

Merci au conservatoire et ses partenaires pour avoir à la fois embelli notre village et ses superbes bords de Loire ainsi que sa lande, mais aussi la frayère qui a retrouvé une utilité dans la reproduction des poissons de la rivière depuis les travaux de déverrouillage de la mare.

Le développement des outils numériques de communication verra l'arrivée, d'ici fin 2014 du site internet de la commune de Mesves sur Loire. Parmi les onglets, une rubrique sera destinée à la réserve.

Le mandat municipal précédent a développé la communication sur la réserve par le biais du bulletin municipal ; le témoin a été transmis à la nouvelle équipe tout autant attachée à la beauté de ces lieux.

Et nous en sommes fiers !

Pascal POIRIER
Conseiller Municipal
MESVES SUR LOIRE (58400)

NB : Source courrier donnée avec l'accord de l'auteur.